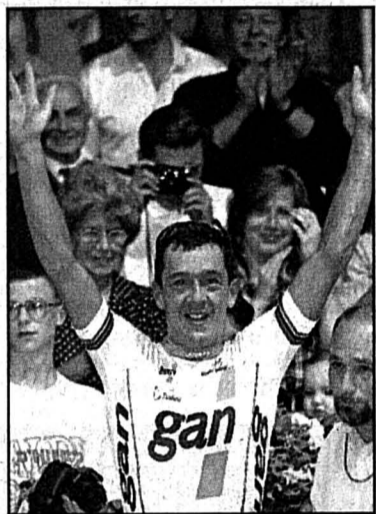


L'EXPRESS

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL

LE CHIFFRE:
1 (UN)
C'EST, DANS LES PLAINES AFRICAINES, LE NOMBRE DE LION QUE L'ON COMPTE POUR UN TERRITOIRE DE 10 À 15 KM2
PTI-EE
Source: Michael Crichton 'Le monde perdu', éd. R. Laffont

Record de l'heure: formidable Boardman!



CHRIS BOARDMAN - L'Anglais a réussi un fantastique exploit.

Le pari paraissait impossible, il l'a réussi. Et comment! Le Britannique Chris Boardman a battu le record du monde de l'heure en parcourant... 56,375 kilomètres, sur le vélodrome de Manchester, pulvérisant ainsi la performance réussie par le Suisse Tony Rominger (55,291 km) le 5 novembre 1994 à Bordeaux. Boardman, qui utilisait un guidon prolongé lui procurant un gain aérodynamique grâce à une position plus allongée, est ainsi devenu le premier homme à franchir la barrière des 56 kilomètres dans l'heure. Tony Rominger songerait paraît-il déjà à défier l'Anglais l'an prochain. Mais cette fois, la barre est très très haute!

Page 13

En plus La beauté en lice



MÉLANIE WINIGER - Elle succédera peut-être à Stéphanie Berger, Miss Suisse 1995.

Rolf Edelmann

Mélanie Winiger, 17 ans, est la favorite de la rédaction de «L'Express» pour l'élection de Miss Suisse 1996, qui aura lieu ce soir. Qu'en pensez-vous? A vous de juger à partir des photos des seize candidates qui seront en lice dans une compétition que vous présente Corinne Tschanz.

Page 25

FOOTBALL/ Le Xamaxien Cyprien suspendu pour 15 matches

Forte réduction



JEAN-PIERRE CYPRIEN - Le tribunal de recours de la Ligue nationale de football a donné partiellement raison au défenseur de Neuchâtel Xamax. En transformant sa suspension de neuf mois en 15 matches, il a considérablement réduit la peine que lui avait infligée la commission de discipline, désavouant du même coup sévèrement celle-ci. L'amende de 10.000 fr. a par ailleurs été ramenée à 3000 francs. Mais, si Cyprien pourra jouer mardi en Coupe UEFA à Kiev, rien n'indique que la sanction qui le frappe ne sera pas ensuite étendue au plan international. Ce qui place Xamax dans l'expectative.

mcreeady

Page 11

Ouf! On l'a échappé belle. Un peu plus et nous aurions tous été promus, vous et moi, à la fonction de gendarmes. Certes, c'est là un ministère hautement estimable, mais bien difficile à exercer chez soi à n'importe quelle heure du jour et de la nuit, sans formation, sans uniforme, sans encadrement hiérarchique, sans képi, ni menottes, ni maitraque.

Nous devons donc tous une fière chandelle au tribunal de district de Zofingue, dans le canton d'Argovie. Car cette cour vient d'acquitter un hôte condamné en première instance par la préfecture de la même localité pour complicité de conduite en état d'ivresse. Au terme d'une soirée entre amis, l'un des invités, rentré au volant de son véhicule avec une alcoolémie passablement élevée, avait en effet été victime d'un accident de la route.

Un hôte, avait alors estimé la préfecture de Zofingue, doit s'assurer que ses invités sont en état de conduire au moment où ils prennent congé: en conséquence, celui qui laisse des personnes sous l'influence de l'alcool prendre le volant est punissable.

Le tribunal de district a par la suite cassé, contre l'avis du procureur, le jugement de première instance. Pour cette cour, un tel délit ne peut être retenu que si l'hôte encourage ses invités à boire lorsque ceux-ci doivent rentrer chez eux en voiture ou si un invité manifestement en état d'ébriété est poussé à prendre le volant. En l'occurrence, aucune de ces deux préventions n'avait été réalisée.

Il s'agit certes d'accorder la plus grande importance à la sécurité sur les routes: un bon conseil ou des mesures préventives sont toujours indiqués. Mais, si le premier jugement, celui de la préfecture, avait fait jurisprudence, on frémit à la seule évocation de ses possibles conséquences. A moins de recevoir exclusivement des

Rendez-vous



Alignez, couvrez!

abstinents, le malheureux hôte n'aura en effet pas la tâche facile.

Imaginez. En toute rigueur, il serait tenu de contrôler le taux d'alcoolémie de tous ses invités automobilistes dès leur arrivée.

Certains auraient en effet pu taquiner la bouteille avant de se pointer, exclu par conséquent, sous peine de subir les foudres de la justice, de les laisser atteindre les seuils fatidiques.

A ce stade, il faudrait donc immédiatement, dans l'ordre: reconduire chez lui l'oncle Alfred, né comme chacun sait avec 0,8 pour mille ou le garder pour la nuit même s'il ronfle comme un sonneur et mettre à l'eau minérale le cousin Alphonse, qui frise le code pour cause d'apéritif hebdomadaire. Bonjour l'ambiance! Vous vous voyez, vous, faire souffler dans le ballon la si vertueuse tante Hortense, au risque de la voir s'étouffer d'indignation? Mais, fichtre, pourquoi n'aurait-elle pas, elle aussi, son petit plumet?

Vous vous voyez, vous, au cours du repas, doser au verre gradué le picrate de grand papa, arrivé frais

comme un gardon, mais qu'il n'est nul besoin d'induire en tentation pour lui faire lever le coude?

Il faudrait donc prévoir, à intervalles réguliers, des pauses ballon - non, pas celui de rouge - pour mesurer avec toute la précision requise le niveau de béatitude atteint par chacun des convives. A l'approche de la cote d'alerte, pas de pitié: à l'eau. Sachant que, dans certains cantons, la police retire - selon une procédure parfaitement légale - pour douze heures leur permis à des conducteurs contrôlés à 0,45 pour mille même si aucune infraction ne peut leur être reprochée, il y aurait du boulot pour les maîtres de maison!

Et, sur une telle lancée, il n'y aurait pas de raison de s'arrêter en si bon chemin. Un juge sourcilieux pourrait tout aussi bien sanctionner les convives d'un repas pris au restaurant pour avoir laissé l'un d'entre eux dépasser la mesure, ou punir le patron de l'estaminet, tenu seulement, pour le moment, de ne pas servir un client manifestement éméché.

Aux Etats-Unis, pays précurseur dans tous les domaines, et où le tabac est en passe d'être considéré comme une drogue, les contrats d'assurance sur la vie prévoient des pénalités de plus en plus sévères pour les personnes dont le poids s'écarte de la norme idéale. Il n'est pas loin le jour où l'on va s'attaquer aux pâtisseries, aux glaciers, aux crémiers, aux chocolatiers - ne vient-on pas d'apprendre que la fève de cacao contient des substances pouvant engendrer la dépendance? - responsables, en incitant au délicieux péché de gourmandise, de kilos superflus, de cholestérol capricieux ou de diabète opiniâtre. Tremblez vigneron, votre tour pourrait bien venir!

Fadaises que tout cela? Le procureur argovien est en train de se tâter pour savoir s'il ne serait pas judicieux de faire recours contre la décision du tribunal de district...

◇ J. G.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Echinococcose: pas de psychose

Même si elle n'est pas nouvelle, l'échinococcose refait parler d'elle. Des gens interpellent régulièrement le Service vétérinaire neuchâtelois sur cette maladie du foie provoquée par un parasite du renard. Au terme d'une longue étude, deux spécialistes donnent des conseils pour limiter les risques.

Page 19

Effort fiscal demandé aux riches

Les auteurs de l'initiative pour un impôt de solidarité sur la fortune montent au front: selon les milieux de gauche, cette contribution, qui touchera 4000 des 99.000 contribuables du canton de Neuchâtel, est «juste, modérée et équitable». Elle devrait rapporter 27 millions de francs à l'Etat et serait limitée à deux ans. Le peuple se prononcera les 21 et 22 septembre.

Page 19

VILLE DE NEUCHÂTEL

Saison théâtrale pour large public

Reprise du répertoire classique et de quelques pièces contemporaines au succès confirmé, la saison théâtrale 1996-1997 de la Ville de Neuchâtel promet un programme sage, qui devrait intéresser un large public. S'il ne joue pas la carte, il offre deux opéras aux mélomanes.

Page 21

LA CHAUX-DE-FONDS

Affaire Dutroux: faits troublants

Le 20 juillet 1995, Sophie, jeune mère de famille chaux-de-fonnière, organise un pique-nique familial à la Pointe-du-Grain. Il est 10 h lorsqu'un yacht occupé par trois hommes, deux femmes et deux fillettes, jette l'ancre. Sophie croit reconnaître Mélissa et Julie et en informe la police de sûreté à Neuchâtel. L'appel téléphonique a été vain.

Page 23

VOTRE SOMMAIRE

► HORIZONS	
Le débat des idées.....	2
Monde.....	3-4
Suisse.....	4-5
Entreprendre.....	9
► NEUCHÂTEL	
Canton.....	19-20
Ville.....	21
Région.....	22-24
► SPORTS	
Actualité sportive.....	11-15
Deux-roues.....	16
► EN PLUS	
Miss Suisse.....	25
Feux de société.....	27
Paris à l'œil.....	28
Décès, naissances.....	31
Courrier.....	32
Agenda.....	33
Programmes TV.....	34-35
Météo.....	36
► À VOTRE SERVICE	
Bourse.....	6
Solution mot caché.....	17
► L'EXPRESS-PUB'	
Annonces Express.....	4
Immobilier.....	6,12
Marché de l'emploi.....	26,30

POLÉMIQUE EN ALLEMAGNE

Le spectre de la culpabilité collective

«C'est un nerf à vif que l'on excite»: la métaphore appartient à l'un des 400 spectateurs du premier d'une série de débats publics en Allemagne, organisé mercredi soir à Hambourg autour du jeune historien américain Daniel Goldhagen, auteur du best-seller *Hitler's Willing Executioners* (Les bourreaux volontaires d'Hitler).

Par Arthur Clément

Pour nombre d'Allemands, la thèse de ce brillant universitaire d'Harvard est insupportable. Elle pourrait se résumer ainsi: l'Holocauste est l'œuvre d'«Allemands tout à fait ordinaires» et non de nazis convaincus; ils obéissaient à un «projet national», mus par un antisémitisme spécifiquement allemand et sans y être contraints.

Un demi-siècle après la chute du IIIe Reich, cette thèse a fait l'effet d'un électrochoc dans une Allemagne démocratique qui rêvait d'avoir réglé ses comptes avec son terrible passé, pensant avoir réussi son examen de conscience. Les cérémonies du 50^{me} anniversaire de la fin de la guerre auxquelles les Alliés d'autrefois ont pris pleinement part l'année dernière devaient consacrer ce tournant.

Mais comme l'a relevé le grand quotidien de Munich *Süddeutsche Zeitung* après la sortie du livre aux Etats-Unis, «ces espoirs étaient vains, car le passé nazi de l'Allemagne est si monstrueux qu'il ne se laissera pas oublier pendant des siècles».

Les ferments de l'Holocauste seraient à rechercher dans une tradition antisémite plongeant ses racines dans les appels du réformateur Luther à brûler les synagogues

Le livre de Goldhagen, déjà sur la liste des meilleures ventes aux Etats-Unis et en Grande-Bretagne et qui s'est vendu à 80.000 exemplaires depuis sa sortie début août en Allemagne*, est au moins incontesté sur un point: il remet l'homme au centre de la Shoah quand la plupart des historiens s'attardent à décrire l'effroyable perfectionnisme de la machine de mort et de la bureaucratie nazie.

«Mon livre apporte une nouvelle interprétation de l'Holocauste», a avancé Daniel Goldhagen, frisant l'immodestie, dans une longue contribution publiée il y a quelques semaines par la bible des intellectuels allemands, *Die Zeit*, alors que la polémique faisait déjà rage. «Jusqu'ici, les historiens se sont à peine demandés pourquoi tant de milliers d'Allemands ordinaires, de

toutes les professions et de toutes les couches sociales, nazis et non nazis, ont tué, torturé et humilié des Juifs avec tant d'ardeur», poursuivait-il.

Pour Goldhagen, 37 ans, lui-même fils d'un survivant de l'Holocauste, l'argumentaire habituel sur le conformisme des Allemands, leur propension à obéir aveuglément à toute hiérarchie ou leur organisation légendaire est insuffisant. Les ferments de l'Holocauste sont à rechercher ailleurs, dans une tradition antisémite plongeant ses racines dans les appels du réformateur Luther à brûler les synagogues et qui trouve son aboutissement dans ce massacre de six millions de Juifs. Hitler n'aurait ainsi été que l'expression de cet antisémitisme «d'élimination» allemand, érigé en «projet national».

Aux yeux des Allemands, cet aspect du livre est certainement le plus inacceptable. Il ressuscite le spectre d'une culpabilité collective unanimement réfutée dans l'Allemagne d'aujourd'hui. «Si Goldhagen avait jeté un regard systématique sur l'antisémitisme des pays voisins (de l'Allemagne) au XIXe siècle, il se serait rendu compte que la folie allemande n'était pas si unique», répliquait parmi d'autres l'éditorialiste de la *Süddeutsche Zeitung*.

A ses détracteurs, le jeune historien répond qu'il importe peu de savoir si l'antisémitisme imprégnait ou non de la même manière des pays comme l'Autriche ou la Pologne. L'essentiel est qu'au moins 100.000 Allemands ordinaires ont participé directement à l'extermination des Juifs et l'on peut en déduire, comme il l'a de nouveau soutenu à Hambourg, que la majorité des Allemands «auraient fait la même chose s'ils avaient été dans la même situation».

Résumant la position des historiens allemands qui participaient au débat de Hambourg, le Berlinois Götz Aly a jugé que son collègue américain «n'avait pas découvert de nouvelles causes de l'Holocauste». Personne, a-t-il soutenu, n'y est du reste parvenu. Un avis largement partagé par ses compatriotes mais aussi par le grand écrivain juif Elie Wiesel. «Pour moi, cette tragédie reste inexplicable à jamais. Et inexplicable», a-t-il écrit.

A tous ces critiques, l'auteur des *Bourreaux volontaires d'Hitler* rétorquait dans *Die Zeit*, peut-être non sans raison, qu'ils font «penser aux gens qui veulent anéantir quelqu'un parce qu'il a osé toucher à un tabou longtemps préservé».

A. C.

* Daniel Jonah Goldhagen: «Hitlers Willige Vollstrecker. Ganz gewöhnliche Deutsche und der Holocaust». Siedler Verlag, Berlin. 730 p.

MÉDIASCOPE

Haro sur les Rambos des affaires

Une page s'est tournée dans les Montagnes neuchâteloises. Le départ de Pierre-Alain Blum qui coïncide, soit dit en passant - l'histoire a de ces clin d'œil -, avec le retrait de la scène industrielle du PDG d'Olivetti Carlo De Benedetti, un autre manager à tout le moins controversé, ne marque pas seulement la fin d'une ère, celle d'un patron au style de management plutôt anticonformiste. Il met aussi un terme à la domination d'une dynastie qui a duré près d'un siècle, puisque c'est en 1911, en effet, que l'aïeul Eugène Blum créa Ebel, la firme horlogère qui tire son nom de la contraction de deux patronymes, ceux du fondateur et de son épouse née Lévy.

Une fois de plus s'est vérifié l'adage selon lequel une entreprise familiale

s'accommode difficilement de la troisième génération. Au stade des petits-enfants, il arrive souvent que les héritiers doivent passer la main. Pierre-Alain Blum, PAB pour les intimes, l'a appris à ses dépens. Il avait entamé une diversification dans des secteurs éloignés - voire aux antipodes - de son métier, l'horlogerie.

Il est un autre enseignement que l'on peut tirer de cette affaire, c'est que l'esbroufe ne paie pas à long terme. Témoins d'un boom économique sans précédent, les années 80 ont inspiré les ambitions les plus démesurées chez ceux que fascinait la perspective d'une richesse facilement acquise. En leur ouvrant largement le robinet, les banques participaient à ce climat d'euphorie mais elles ne sont pas les seules en cause. L'avènement des PR, les professionnels en relations publiques, a probablement aussi joué un rôle non négligeable dans le façonnement de l'image des Rambos de l'économie. Soudainement, ceux-ci ont compris tout l'avantage qu'ils pouvaient reti-

LES CONFIDENCES DE MICHEL CHARASSE

L'âme damnée du mitterrandisme

Ancien ministre du Budget et surtout ex-conseiller spécial de François Mitterrand, Michel Charasse est aujourd'hui sénateur du Puy-de-Dôme. Il s'ennuie, alors il raconte les coulisses de la Mitterrandie. Avec sa verve coutumière. Mais ce qu'il dit ne valorise ni le pouvoir ni la politique. *

Par Pierre Charaudeau

Depuis quelques mois, et même depuis quelques années, les frères d'armes et les voyous, les propres et les malpropres, les confidents et les menteurs, les uns et les autres ont défilé sur les étals des librairies, comme dans un film de Claude Lelouch, pour raconter ce qu'ils n'avaient jamais osé dire sur le règne de François Mitterrand. C'est Jacques Attali qui a tiré le premier, il l'a même fait à répétition avec ses *Verbatim*, sous-titrés I et II, et qui lui donnaient un petit air de production américaine du genre *Un flic à Beverly Hills*.

Ensuite, il y eut les autres, tous les autres; c'est dire ce que François Mitterrand a rencontré comme monde et combien il s'est confié. Il y a eu les Giesbert et les Benamou, rayon journalistes, les Gubler et les Barril, rayon cadavres exquis. Ces derniers temps, ce sont les purs des durs qui se lâchent, avec d'un côté les réflexions géoplanétaires d'Hubert Védrine, ex-secrétaire général de la présidence, et de l'autre les anecdotes piquantes de Michel Charasse, qu'on appellera, pour résumer l'inrémuable, l'ex-conseiller spécial de François Mitterrand. Entre les deux, nous confesserons au lecteur qu'il ne nous fallut pas longtemps pour choisir. Le pavé de M. Védrine est un pensum, la longue interview de M. Charasse est un régal.

L'insoutenable légèreté du pouvoir

Puisqu'il est question de Michel Charasse, rappelons au lecteur qu'il fut l'âme damnée du mitterrandisme, bien qu'il n'ait probablement jamais vendu son âme à ce diable que fut Dieu. Ce personnage, intelligent et sans scrupules, fut hautement IIIe République au propre comme au figuré. Au propre, parce qu'il portait bretelles et cigares, qu'il jurait comme un charretier et que son anticléricalisme fut si primaire qu'on pouvait se demander s'il ne cachait pas une foi inavouable chez un laïcard de cet acabit. Au figuré parce que son parcours - fils d'un employé de la Banque de France entré au Ministère de l'économie et des finances, puis rallié à la FGDS - rappelle ceux de bien d'éphémères ministres de la IIIe République. Qu'enfin, il devint un collaborateur de François Mitterrand, d'abord à l'Assemblée, puis à l'Elysée, qu'il fut un temps ministre du Budget, et qu'ensuite ils ne se sont jamais quittés: c'est la mort de l'un qui l'a séparé de

l'autre. L'autre est aujourd'hui sénateur du Puy-de-Dôme et conseiller général du canton de Chateldon: il s'ennuie, alors il raconte.

Ce qu'il nous dit est éclairant: l'insoutenable légèreté du pouvoir y apparaît clairement, dans une lumière crue qui nous aveugle. Si les électeurs imaginaient ce qui se passe derrière les murs de l'Elysée, si les Français savaient combien la politique est un art de l'improvisation et de l'équilibre, s'ils savaient combien il est dangereux d'envoyer un homme à la tête d'un Etat, peut-être y réfléchiraient-ils à deux fois! Ainsi la vanité de Michel Charasse nous révèle qu'il fut l'auteur, en une nuit, des fameuses 110 propositions qu'amènèrent le socialisme à l'Elysée. Tout est à l'unisson: le

s'étend d'ailleurs pas, sinon pour nous en narrer les moments les plus comiques, comme l'épisode de ce coq blanc et de ce bélier, offerts par le capitaine Sankara, et qui avaient mal supporté le voyage en soute par -40°. Arrivés à l'aéroport, il fallut les transporter illico dans un service de soins intensifs pour éviter l'incident diplomatique...

Un bon moment

On sourit souvent dans ce livre, parfois malgré nous, lorsque par exemple Michel Charasse raconte sa première entrevue avec le colonel Kadhafi. Sur une plage, l'émissaire présidentiel se retrouve d'abord au beau milieu d'une garnison de soldats libyens armés de kalachnikov, quelques minutes la scène se répète,



MICHEL CHARASSE - Des anecdotes piquantes, et éclairantes. E

départ de Pierre Mauroy et l'enterrement du programme commun de la gauche socialo-communiste, la nomination d'Edith Cresson à Matignon, la fin de la crise scolaire de 1984, rien de tout cela ne fut préparé, pensé, organisé. C'est dans l'urgence qu'appelaient une crise que les porte-plume et les têtes pensantes de la Mitterrandie se mettaient au travail... De ces «coups», Michel Charasse fut toujours partie prenante et, même s'il entend aussi démontrer au monde qu'il fut plus important qu'on ne le crut, il y a bien du vrai dans ce déballage.

C'est finalement sur le personnage de François Mitterrand qu'on apprend le moins, probablement parce qu'on en sait assez. Sur ce point, que nous révèlent les 325 pages de Michel Charasse? Que François Mitterrand disait volontiers: «En fin de compte, qu'est-ce qui mène le monde? La vanité». Ou encore: «On ne dispose pas de moi». Il n'y a pas de scoop dans tout cela.

Pour le reste, la vie d'un conseiller spécial n'a rien de désagréable, comme en témoigne le récit circonstancié des escapades de M. Charasse pour le compte de la République. Il en fait des balades. En Afrique, Côte d'Ivoire ou Burkina-Faso, à Djibouti et en Crète, missions secrètes sur lesquelles il ne

mais le colonel Kadhafi, s'il est toujours entouré de militaires, les a troqués contre de jolies blondes en costume kaki qui ressemblent à des sosies de Claudia Schiffer! Sur la politique, disons politique, Michel Charasse nous confie une anecdote qui ne nous étonne guère, mais qui n'en est pas moins intéressante. Lorsqu'en 1986, le chef de l'Etat dut choisir un premier ministre au sein de la nouvelle majorité issue des urnes, Valéry Giscard d'Estaing fit parvenir ce message à l'Elysée: «Chirac ne peut pas être premier ministre». Comme quoi, cinq ans après 1981, les vieilles blessures n'étaient pas refermées, mais le sont-elles aujourd'hui?

Pour ceux qui n'auraient pas encore perdu leurs illusions sur la nature humaine et sur la folie des pouvoirs, ce livre sera salutaire. Les autres passeront un bon moment, comme les amis de Michel Charasse aiment en passer autour d'un cassoulet, d'un vieux bordeaux et d'une cave à cigares. C'est la République éternelle, celle des instits et des palais nationaux, qui gouverne la France, pour le meilleur et pour le pire.

P. C.

* Michel Charasse: «55, Fbg Saint-Honoré», Editions Grasset, 325 pages.

E

Le plus ancien journal de langue française

Rédacteur en chef: Stéphane Sieber.

Rédacteur en chef adjoint: Jacques Girard.

Suisse / Monde: Guy C. Menuisier (éditorialiste), Raymond Gremaud, Françoise Kuenzi.

Canton: Alexandre Bardet (chef de rubrique), Christian Georges, Philippe Racine, Sandra Spagnol.

Ville: Jean-Michel Pauchard (chef de rubrique), Laurence Carducci, Isabelle Kottelat.

Régions: Philippe Chopard, Thierry Clémence, Mariano De Cristofano, Patrick Di Lenardo, Françoise Tschanz, Henri Vivarelli.

Sports: François Pahud (chef de rubrique), Stéphane Devaux, Alexandre Lachat, François Treuthardt.

Magazine: Pascal Hofer (chef de rubrique), Corinne Tschanz.

Secrétariat de rédaction: Anne-Marie Cuttat (chef de rubrique), Dominique Bosshard, Léo Bysaeth, Michel Merz, Pierre Miranda.

Illustration: Pierre Treuthardt, Olivier Gresset (photographes), Pascal Tissier (infographiste).

Editeur: Fabien Wolfrath.

Christian Campiche

«Journal de Genève»

- Une avalanche de glace s'abat près de Grindelwald Page 5
- Deuxième pilier: les Verts ont leur solution Page 7



L'heure de la persévérance

JEAN-PAUL II - Lors d'une visite de deux jours en Hongrie, le pape a lancé un appel à la patience. ap

Page 5

AFRIQUE DU SUD / La Cour constitutionnelle rejette le projet de la nouvelle charte fondamentale

Retour à la case départ

Echec à l'ANC

Par Guy C. Menusier



C'est au terme de longues et décevantes négociations entre le Congrès national africain (ANC) de Nelson Mandela et le Parti national (NP) de Frederik De Klerk qu'avait été adopté le 8 mai dernier le projet de nouvelle Constitution sud-africaine. Exempt de tout principe de discrimination raciale, ce texte ne présentait pas moins des déficiences que la Cour constitutionnelle vient de reconnaître.

Ces défauts résultaient de la volonté du parti majoritaire, l'ANC, de satisfaire quelques-unes des exigences de son aile marchante. C'est ainsi que le partage du pouvoir entre Blancs et Noirs ne fut pas garanti. La Cour constitutionnelle ne revient pas là-dessus, étant entendu qu'une telle disposition paraît peu compatible avec l'abandon de toute référence raciale. C'est pourtant cette absence de garantie, ce refus opposé à la minorité afrikaner qui entraîna la rupture de la coalition ANC-NP, le départ des ministres blancs du gouvernement et la démission du vice-président De Klerk.

La remise en cause du partage du pouvoir fut l'élément déterminant. Mais Frederik De Klerk et le Parti national avaient dû auparavant avaler quelques couleuvres, la légalisation de l'avortement, l'abolition de la peine de mort et surtout les nouveaux droits accordés aux syndicats et aux salariés, jugés exorbitants par les milieux d'affaires. Sur ce dernier point, la Cour constitutionnelle admet le bien-fondé des objections du Parti national.

De nature plus politique et autrement crucial est le rejet des dispositions prévues pour les neuf provinces. Réflétant les tendances centralisatrices de l'ANC, désireux de créer un Etat unitaire avec un pouvoir fort - une obsession africaine -, le projet de Constitution restreint sensiblement les prérogatives des gouvernements provinciaux. Ce faisant, l'ANC dominé par les Xhosa entendait surtout briser la «dissidence» zouloue du KwaZulu-Natal.

Jugeant inacceptables les limitations apportées aux pouvoirs des provinces, l'arrêt de la Cour constitutionnelle va permettre au chef zoulou Mangosuthu Buthelezi et à son parti Inkatha de défendre à nouveau leurs vues, cette fois en participant sans doute aux travaux de l'Assemblée constituante. Pour autant que le débat ne dégénère pas, car l'extension des pouvoirs provinciaux touche au cœur du dispositif constitutionnel.

La satisfaction affichée par le Parti national est à cet égard symptomatique. Comme les Zoulous du KwaZulu-Natal, les Blancs se proposent d'utiliser ce levier pour desserrer l'emprise de l'ANC. La remise à plat de plusieurs articles constitutionnels est tout sauf une entreprise anodine. Néanmoins, le président Mandela se veut rassurant, voire badin, comme il sied à un jeune fiancé. Acceptons-en l'augure.

◇ G. C. M.

La Cour constitutionnelle a rejeté hier certains articles de la nouvelle constitution sud-africaine. Elle a toutefois déclaré que ses fondements étaient «solides» et a laissé trois mois à l'Assemblée constituante pour les amender. La nouvelle Constitution doit entrer en vigueur le 1er janvier 1997.

Dans ses attendus, le président de la plus haute instance judiciaire du pays, Arthur Chaskalson, a déclaré que neuf points du projet ne correspondaient pas aux 34 principes définis dans la constitution intérimaire. Arthur Chaskalson, entouré des dix juges de la cour, a précisé que «ces points ne devraient présenter aucun obstacle significatif à l'Assemblée constituante lorsqu'elle formulera un texte conforme à ce qui est requis».

Selon le ministre des Affaires constitutionnelles et provinciales, «les changements à apporter sont largement d'ordre technique». Dans un communiqué, le président Nelson Mandela s'est félicité du jugement de la cour. Il a émis l'espoir que «l'esprit de coopération qui a caractérisé les négociations à l'Assemblée constituante prévaudront pour permettre à ce que la Constitution soit finalisée le plus rapidement possible».

Parmi les points en litige, Arthur Chaskalson a cité les pouvoirs et fonc-



NELSON MANDELA - Le président sud-africain ne voit pas d'un mauvais œil le refus de la Cour constitutionnelle. archives

tions alloués aux neuf provinces. Ils sont «substantiellement moindres et inférieurs» à ceux dont elles jouissaient sous

la loi intérimaire, a-t-il souligné. Figurent également le droit des employeurs à mener des négociations salariales, la sauvegarde de l'indépendance et de l'impartialité du «protecteur public», sorte d'intermédiaire entre le pouvoir et le public, et celles du commissaire aux comptes.

Participation de l'Inkatha

L'Assemblée constituante a approuvé le projet de Loi fondamentale le 8 mai dernier au terme d'âpres négociations entre le Parti National (NP) de Frederik De Klerk et le Congrès National Africain (ANC) de Nelson Mandela. L'Assemblée devra à nouveau revoir ce texte avec la participation active cette fois-ci du parti nationaliste zoulou Inkatha (IFP) de Mangosuthu Buthelezi. L'IFP réclame des pouvoirs plus étendus pour sa province du KwaZulu-Natal.

La Cour constitutionnelle examinera à nouveau la Constitution amendée. Le président Mandela signera le texte pour permettre son entrée en vigueur en janvier prochain. /afp-reuter

SÉCURITÉ EN EUROPE / Warren Christopher rencontre Helmut Kohl

Des violons accordés

Le chancelier Helmut Kohl et son hôte américain Warren Christopher sont tombés d'accord hier sur les mesures à prendre concernant la sécurité en Europe et la place de la Russie dans ce cadre. Leur rencontre à Bonn est in-

tervenue à la veille de celle d'Helmut Kohl avec Boris Eltsine à Moscou aujourd'hui.

Helmut Kohl et Warren Christopher ont notamment convenu que la réunion des ministres des Affaires étrangères de

l'Otan prévue en décembre ne devrait pas prendre de décision mais fixer un cadre pour les mesures à prendre dans le cadre de l'élargissement de l'Alliance atlantique.

Dans le cadre de sa tournée en Europe, le secrétaire d'Etat a eu un entretien de près de deux heures à Bonn avec le chancelier allemand. Il devait ensuite se rendre à Stuttgart pour prononcer un discours sur la conception américaine de la sécurité en Europe.

La rencontre Kohl-Christopher est intervenue à la veille de celle du chancelier allemand en Russie avec le président Boris Eltsine. Celui-ci vient de confirmer qu'il se ferait opérer courant septembre du cœur. L'état de santé du chef du Kremlin a d'ailleurs été abordé durant l'entretien de Bonn.

Selon des responsables américains, le chef de la diplomatie américaine est tombé d'accord avec ce que le chancelier dira à Moscou «pour s'assurer que Boris Eltsine comprenne l'approche de l'Ouest sur la sécurité en Europe». Il s'agit notamment de réaffirmer qu'il n'est pas question de laisser les Russes mettre leur veto au projet d'élargissement de l'Otan ou retarder le projet d'adhésion de nouveaux pays membres comme la Pologne et la Hongrie.

A Moscou, le chancelier soulignera aussi que l'Alliance atlantique souhaite nouer «une relation très étroite» avec la Russie, dit-on de source américaine. /reuter



FACE À FACE - Pas de point de divergence entre le secrétaire d'Etat américain et le chancelier allemand (à dr., sans ses lunettes!). ap

RUSSIE / Prochaine opération du cœur de Boris Eltsine

On parle de pontage

Plusieurs médecins russes ont décrit hier la prochaine opération du cœur de Boris Eltsine comme un pontage. Le président russe lui-même et son entourage sont pour leur part restés flous sur la nature de l'intervention.

Le quotidien réformateur «Sevodnia» a affirmé qu'il s'agissait d'un pontage destiné à guérir l'ischémie cardiaque dont souffre le président russe, une maladie qui rétrécit le diamètre des artères coronaires et paralyse le système cardiovasculaire. Le quo-

tidien cite à la fois une interview exclusive à paraître de Boris Eltsine obtenue par l'hebdomadaire «Itogi», qui appartient au même groupe de presse que «Sevodnia», et des interviews avec des cardiologues.

Un autre spécialiste réputé, le professeur Valeri Sardikov, a également indiqué à Interfax qu'il s'agissait d'un pontage, qui pouvait être réalisé de deux façons différentes.

Tous les médecins russes cités soulignent que l'opération que le président

doit subir à Moscou est une intervention «banale».

Jeudi, des cardiologues français avaient estimé que l'opération annoncée pour la fin septembre par Boris Eltsine, 65 ans, était considérée comme très risquée en raison des antécédents du président russe, victime de deux incidents cardiaques en 1995. Un porte-parole de la présidence avait indiqué jeudi que l'opération prévue serait «moins sérieuse qu'un pontage», sans donner d'autres précisions. /afp

Des armes pour le FIS algérien

Arrestations et perquisitions en Suisse

Le Ministère public de la Confédération enquête sur un commerce illégal d'armes au profit du Front islamique du salut (FIS). Sept personnes sont soupçonnées d'avoir exporté en Algérie des armes achetées en Suisse. Quatre d'entre elles ont été arrêtées en raison du danger de fuite.

Le Ministère public de la Confédération a opéré mercredi des perquisitions dans 17 lieux différents et arrêté quatre personnes, a-t-il indiqué hier. Il mène des recherches étendues en collaboration avec les polices des cantons de Berne, Zurich, Lucerne, Fribourg, Vaud et de la ville de Berne.

Armurier suisse impliqué

Une enquête de police judiciaire a été ouverte contre sept personnes. Les prévenus sont en majorité d'origine algérienne, mais un armurier suisse est également impliqué dans l'affaire. Ils sont soupçonnés d'avoir acheté en Suisse des armes et des munitions et de les avoir cachées dans des véhicules d'occasion exportés en Algérie. Ils auraient ainsi enfreint la loi fédérale sur le matériel de guerre et les prescriptions cantonales régissant le commerce des armes.

Les perquisitions ont permis de saisir un important matériel. Au cours de ses recherches, le Ministère public a par ailleurs constaté la présence illégale de ressortissants étrangers en Suisse et séquestré des faux papiers d'identité. L'enquête se poursuit.

Plaque tournante

Dès le début 1994, le Ministère public a mené des investigations sur les ramifications du FIS en Suisse. L'année dernière, les médias avaient fait état d'un rapport fédéral affirmant que la Suisse était une plaque tournante d'un trafic d'armes, d'explosifs et de matériel de transmission pour les islamistes algériens. En outre, en mars dernier, le Conseil fédéral avait ordonné l'expulsion de Suisse de l'Algérien Saïd Lahlali, membre du FIS. Il avait pris cette décision «en raison du risque que présentait Saïd Lahlali pour la sécurité du pays». Celui-ci «est connu comme activiste du Front islamique du Salut (FIS), organisation terroriste essentiellement active en Algérie, mais dont les contacts s'étendent en Suisse également», avait indiqué le Conseil fédéral. /ats

Question irakienne: échec à l'ONU

La Grande-Bretagne et les Etats-Unis ont abandonné hier leurs efforts en vue d'obtenir une condamnation de l'Irak au Conseil de sécurité de l'ONU. Ceci en raison de l'opposition de la Russie. La délégation britannique à l'ONU a annoncé qu'elle n'avait pas l'intention de poursuivre les consultations sur un projet de résolution qu'elle avait présenté mardi dernier et qui visait à condamner l'Irak pour son opération au Kurdistan, ont indiqué des diplomates occidentaux. Dès le dépôt du texte, la Russie avait menacé d'opposer son veto. Elle était restée extrêmement ferme depuis. Outre la Russie, la Chine, la France, l'Egypte et l'Indonésie avaient exprimé des réserves sur le texte ces derniers jours, selon des diplomates. La Grande-Bretagne, en consultation avec les Etats-Unis, avait ensuite amendé le projet de résolution pour tenter de vaincre les objections de Moscou, en vain. /afp

Tarif: Fr. 1.- le mot; minimum Fr. 12.-. Rubriques «Vacances» et «Véhicules» Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.-. Annonces à caractère commercial: Fr. 2.- le mot; minimum Fr. 24.-. Rubrique «Véhicules»: Fr. 3.- le mot; minimum Fr. 36.-. Supplément sous chiffre: Fr. 15.-. TVA 6,5% en sus.

Délai: l'avant-veille à 14 h 30

J'OFFRE À VENDRE

A VENDRE 4 PNEUS HIVER montés sur jantes, 7000 km., Michelin X MES 100 175 14/88 pour Oméga A 2 L. avec chaînes, 400 fr. Tél. (038) 42 28 38, dès 18 h. 275204-461

VÉLO VTT, 24" FILLE, 250 fr. débroussailleuse, 20 fr. tondeuse mécanique, 50 fr. 2 cages hamster, 20 fr. pièce. Tél. (038) 21 34 76. 275153-461

VÉLO VTT PEUGEOT très bon état, 21 vitesses, 400 fr. Tél. 25 59 38 (le soir). 91336-461

UNE PAIRE DE PATINS, état neuf, pointure 36. Prix à discuter. Tél. (038) 25 26 32. 142811-461

SCOOTER APRILIA SR 50 état neuf, bleu, permis A ou A1. Prix à discuter. Tél. 30 22 77. 72579-461

JE CHERCHE À ACHETER

CHERCHE VÉLOMOTEUR en bon état, à bon prix, si possible expertisé. Tél. (038) 30 54 33 dès 13 h 30. 72522-462

JE LOUE

BOUDRY BOXES INDIVIDUELS de 30 m² dans hangar fermé. Convient pour voitures, caravanes, bateaux, garde-meubles, etc. 95 fr à 190 fr. par mois. Tél. (038) 42 26 40, 246643-463

BEVAIX APPARTEMENT 2 1/2 PIÈCES avec cachet, terrasse, jardin, place de parc. 1^{er} octobre ou à convenir. Loyer à discuter. Tél. (038) 462 962. 275153-463

SUCHIEZ 18 3 pièces, cuisine agencée ouverte sur salle à manger, 2 chambres à coucher, balcon, place de parc, 1100 fr. charges comprises. Tél. (038) 31 17 95 ou 30 35 80, 246987-463

BÔLE, CENTRE VILLAGE 3 1/2 pièces, confort. Libre tout de suite. Tél. 42 55 56. 246977-463

APPARTEMENT 2/3 PIÈCES situation agréable, près du centre. Tél. (038) 30 60 44. 91341-463

STUDIO grande cuisine séparée, douche, A convenir, 580 fr. charges comprises. Tél. 21 32 45. 91381-463

STUDIO MEUBLÉ, près du centre. Loyer mensuel 450 fr. charges comprises. Tél. 30 36 85. 142718-463

CORCELLES, appartement 3 1/2 pièces dans petit immeuble, situation ensoleillée, cuisine moderne habitable, cave, galetas, sans balcon, avec petit service de conciergerie, près transports publics, 1240 fr. charges comprises. Conciergerie 240 fr. Libre fin décembre. Tél. 31 64 84 le soir. 142766-463

SAINT-BLAISE, 2 1/2 pièces, près du lac, cuisine agencée, balcon, parc, 1200 fr. charges comprises. Tél. (038) 33 05 44. 142819-463

PESEUX, CHÂTELARD 2, 3 pièces, cuisine agencée, très calme, vue. 900 fr. + charges. Ecrire à L'Express 2001 Neuchâtel sous chiffres 463-5863. 142827-463

JOLI PETIT 2 PIÈCES à Cornaux, duplex, cachet. Libre tout de suite. Tél. (077) 350 114 ou (038) 51 15 13. 142825-463

HAUTS-GENEVEYS beau 4 1/2 pièces, cachet, cuisine agencée, 2 salles d'eau, 1400 fr. charges comprises. Tél. (038) 53 72 41. 72490-463

A GAMPELEN tout de suite ou pour date à convenir studio à l'état neuf, meublé, 600 fr. charges comprises. Pour tous renseignements Tél. (032) 83 15 07. 72583-463

JE CHERCHE À LOUER

JEUNE ÉTUDIANTE avec chat aimerait trouver pour le 1^{er} octobre 1996 ou plus tôt, appartement avec accès direct jardin, loyer modéré, même sans confort. Prière de s'adresser au N° de tél. (038) 42 52 12. 246950-464

CHERCHONS À LOUER en vue mariage, joli endroit au bord d'un lac avec abri si intempéries. Tél. 33 63 96. 142751-464

J'OFFRE EMPLOI

CHERCHONS FEMME DE MÉNAGE du lundi au vendredi. Horaire : de 8.00 à 12.00 h. Lieu: Neuchâtel, centre, appartement indépendant à disposition. Tél. dès 9.00 h. au 25 13 13. 275044-465

CHERCHE ÉTUDIANTE langue maternelle anglaise pour leçons d'anglais à élève niveau secondaire au Landeron. Tél. (038) 51 17 94. 246943-465

JE CHERCHE EMPLOI

ÉTUDIANT à l'université, cherche travail à temps partiel. Tél. 25 64 13. 142833-466

VENDEUSE CHERCHE place de travail à temps complet. Ouverte à toutes propositions sérieuses. Tél. (038) 51 59 37 (répondeur). 72581-466

LES VÉHICULES

POLO STYLE break 1300, 1994, expertisée, 11.300 fr. Tél. (079) 240 27 00. 91342-467

A VENDRE VW POLO 900 cc, 90.000 km. expertisée, 2600 fr. Tél. prof. 25 26 37275181-467

VOITURES FORD SIERRA 2.0 I, Ghia + options, état impeccable, expertisées, BMW 2000, état de marche ou pour pièces. Bas prix. Tél. (038) 31 12 85. 246949-467

TOYOTA CELICA 2.0L turbo 4x4, coupé, ABS, 16 valves, année 1988, 126.000 km. Etat général bon, prix à discuter. Tél. (038) 63 36 13 Mlle Anna. 72561-467

OPEL ASCONA 1.6 LUXUS, 1982, 90.000 km, bleu métallisé, roues été + hiver, radiocassette, expertisée du jour, 3000 fr. Tél. (038) 57 21 57. 142812-467

TOYOTA STARLET 1.3, 12V, 1986, rouge, expertisée, 2.900 fr. Tél. (038) 57 21 57. 142815-467

OPEL VECTRA 2.0i, 5 portes, CD (ABS, équip. luxe), automat. blanche, 1990, 93.000 km, exp., prix à discuter (base Eurotax). Tél. (038) 24 11 22 (commerce). 142828-467

JEEP GRAND CHEROKEE 5.2 L, 86.000 km. 1993, couleur verte, 33.000 fr. Tél. (039) 32 13 30, ou (077) 37 77 58. 91391-467

FORD ESCORT 1989, 100.000 km. 1700 fr. très bonne occasion. Tél. (038) 29 02 17, (038) 460 111. 91379-467

LES ANIMAUX

OFFRE TIERS DE PENSION à jeune bon/bonne cavalier/ère sur double poney (150 cm) au Val-de-Ruz. Saut, balade, dressage. Tél. 53 23 32. 274879-469

CHIOTS À VENDRE Bulldogs français noirs et blancs tachetés, parents primés, élevage soigné. Tél. (01) 461 78 82. 72415-469

EN VACANCES

ALPE-DES-CHAUX/GRYON, CHALET, confort, calme et vue, 4-6 personnes, 500 fr./semaine. Tél. (038) 31 41 42. 142787-470

RENCONTRES

RETRAITÉE PARTAGERAIT amitié et logement devenu trop grand et trop cher avec Monsieur sérieux. (60-65 ans) Ecrire à L'Express, 2001 Neuchâtel, sous-chiffres 471-3723. 72584-471

ET LES DIVERS

DIVORCER AUTREMENT, Le MCPN soutient et conseille les parents en difficultés, dans l'intérêt de leurs enfants, Case Postale 843, 2001 Neuchâtel. Tél. (038) 31 12 76, 238210-472

PROFESSEUR DE PIANO donne cours privés (tous niveaux). Birgit Frenk. Tél. (038) 21 31 80. 142749-472

L'EXPRESS

Editeur: Fabien Wolfrath
Rédacteur en chef: Stéphane Sieber

Tirage contrôlé: 30.856 exemplaires (REMP 14.08.95)

Lecteurs 69.000 (Mach Basic 95)

RÉCEPTION:
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. (038) 25 65 01
Téléfax 247736

Ouverture: du lundi au vendredi, de 8 h à 12 h et de 13 h 35 à 17 h 55 (vendredi: 17 h).

Nos bureaux peuvent être atteints par téléphone de 7 h 50 à 12 h et de 13 h 55 à 18 h.

En dehors de ces heures, une permanence est ouverte du dimanche au vendredi de 18 h à 24 h.

ABONNEMENTS 1996
Tarifs pour la Suisse
3 mois Fr. 74.- 6 mois Fr. 140.- 12 mois Fr. 263.-
Y compris 2% taxe TVA.

Souscription par téléphone, par bulletin d'abonnement ou à notre réception, rue Saint-Maurice.

CHANGEMENTS D'ADRESSE
Les ordres de changement d'adresse, pour une durée de 6 jours ouvrables, au minimum, doivent parvenir par écrit cinq jours ouvrables à l'avance.

Les frais seront facturés avec le renouvellement de l'abonnement.

PUBLICITÉ
Délais: 2 jours avant la parution à 12 h, édition du lundi: jeudi à 12 h.

Annonces Express (aux mots):
2 jours avant parution: à 14 h 30.

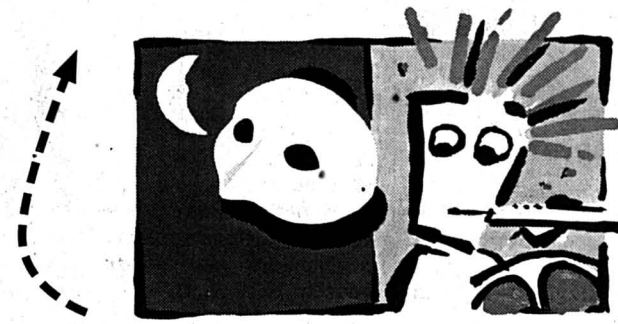
Avis mortuaires, naissances et tardifs:
la veille jusqu'à 21 h.
Le courrier concernant cet avis est à déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39 en dehors des heures d'ouverture de la réception.

Couleurs: 4 jours ouvrables, 8 h.

Conseillers:
Muriel Girardier, Guy von Gunten, Eric Marthe. 234709-110

Tél. 038 25 65 01 L'EXPRESS pub' Fax 038 250 269

11-22 sept. 96



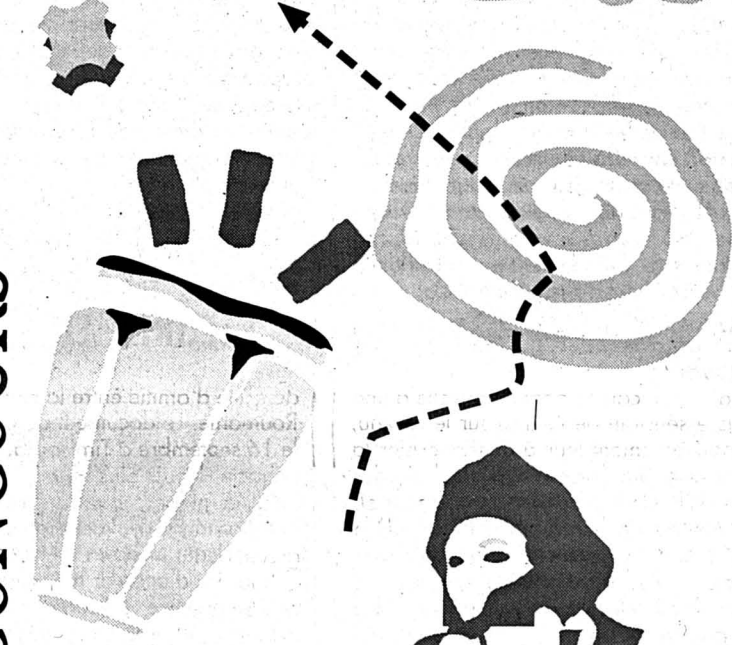
Les Carnavals à Beaulieu

Les points forts du Comptoir Suisse :

- Concept vision "Expo 2001"
- La **Serpentine**, véhicule du futur (en avant-première)
- L'espace **Mittelland**
- **Lausanne-Sports**, 100ème anniversaire
- Le **Navigator's Café**, espace multimédia

La folle nuit du carnaval
21 au 22 sept.
Avec **Grand PRIX des Guggenmusik** et de nombreuses animations jusqu'à l'aube!

CONCOURS



CHAQUE JOUR UN VOYAGE A GAGNER (2 PERS.) : POUR NICE LE GRAND PRIX: RIO



Le grand Cortège des Carnavals Samedi 14 sept.

De Lausanne-Centre à Beaulieu dès 10h. Avec panache, musique et folklore

A votre gare: (dès 30 km) entrée gratuite avec un billet demi-tarif CFF

Halles: 10h.-19h. Caves: 10h.-22h.

COMPTOIR SUISSE

L'EXPRESS

Bulletin de changement d'adresse

à faire parvenir 5 jours à l'avance soit à notre réception rue Saint-Maurice 4, soit par courrier à: L'EXPRESS, service de diffusion, case postale 561, 2001 Neuchâtel ou par FAX: 038 / 243 614.

ADRESSE ACTUELLE (domicile)

Nom: _____
Prénom: _____
Rue: _____ No: _____
N° postal: _____ Localité: _____

NOUVELLE ADRESSE (vacances ou définitive)

Nom: _____
Prénom: _____
c/o: _____
Rue: _____ No: _____
N° postal: _____ Localité: _____
Pays: _____
Valable dès: _____

Expédition par courrier normal ou avion

AVIS IMPORTANT: Les ordres ne sont pas acceptés par téléphone, ils ne peuvent devenir effectifs que 3 jours (samedi et dimanche non compris) après réception de la demande par notre service diffusion. Les changements d'adresse ne sont pas effectués pour une durée inférieure à 6 jours ouvrables. Pour tout changement effectué, il est perçu une taxe de Fr. 3.-. L'indication du numéro postal est indispensable pour la Suisse et pour les autres pays qui l'ont introduit. Les expéditions par avion doivent être spécialement demandées. Sans indication, les expéditions sont effectuées par courrier normal. L'EXPRESS décline toute responsabilité en cas de distribution défectueuse à l'étranger et de demandes formulées d'une manière incomplète ou peu lisible.

Espace réservé à L'EXPRESS

Code	Sect.	Bande	JA	Taxe	Port	AV

A découper et à conserver

Italie: une marche pour l'indépendance

L'Italie a les yeux fixés sur le Pô: Umberto Bossi a fait le pari de rassembler au moins un million de personnes sur les rives du fleuve du 13 au 15 septembre pour fêter l'indépendance de la «Padanie», néologisme désignant le nord du pays. De leur côté, les partisans de l'unité comptent y organiser de gigantesques manifestations pour «sauver» la République.

Depuis quelques jours, la presse italienne publie des cartes du fleuve qui arrose les plus riches régions d'Italie - le Piémont, la Lombardie et la Vénétie - peuplées de 20 millions d'habitants, et s'interroge: les manifestations de septembre sont-elles à ranger au rayon du doux folklore ou y a-t-il un vrai risque d'affrontements entre partisans et adversaires de la sécession? Le chef de la Ligue du Nord se veut rassurant. L'homme qui s'appête à proclamer l'«indépendance» de la «Padanie» n'a de cesse de se réclamer de Gandhi.

Le 13 septembre, Umberto Bossi embarquera sur un radeau à Pian del Rè, à l'ouest de Turin, pour recueillir un peu d'eau de la source du Pô et une motte de terre «padane». Le précieux liquide et la terre seront alors acheminés jusqu'à Venise, future capitale de la Padanie, au cours d'une «longue marche» de plus de 600 km avec les moyens de transports les plus divers. A terre, la Ligue du Nord a organisé 44 grands points de rencontre où les sympathisants pourront faire la fête et saluer la naissance du nouvel Etat, une fleur rose à la boutonnière. Ils pourront aussi voter au cours d'un «référendum» en plein air sur la sécession. Contre «Rome la voleuse», Umberto Bossi a annoncé pour «le final» un grand autodafé des livrets de redevance audiovisuelle et d'autres documents officiels «symboles de l'Etat persécuteur» le 15 septembre.

Le chef de l'Alliance nationale (post-fasciste) Gianfranco Fini a appelé à un rassemblement en faveur de l'unité italienne le 15 septembre à Milan. Plusieurs dizaines d'autres contre-manifestations sont prévues le long du Pô et dans toute l'Italie à l'appel d'associations. /afp

■ **DOUCHE FROIDE** - Après avoir annoncé aux Français la bonne nouvelle d'une baisse sensible de l'impôt sur le revenu, le gouvernement leur a confirmé hier la mauvaise: une hausse l'an prochain des prix de l'essence, du tabac et de l'alcool. Le ministre des Finances Jean Arthuis a indiqué que l'augmentation des taxes frappant ces produits rapportera «une somme élevée». Il s'est toutefois refusé à en préciser le taux, se contentant d'indiquer que les taxes sur les carburants tiendraient «compte de l'inflation». /afp

RHÔNE-RHIN

■ **LA MAGIE EST ROMPUE** - Une adepte de magie noire a été condamnée à douze mois de prison avec sursis par le Tribunal cantonal de Lucerne. Celui-ci l'a reconnue coupable d'extorsion et chantage, et d'avoir trompé la justice. Cette ressortissante d'ex-Yougoslavie de 29 ans est en outre interdite de territoire suisse pour cinq ans. La condamnée a utilisé des procédés de magie noire pour parvenir à ses fins. /ats

■ **PENDOLINO EN VUE** - Les premiers Pendolinos des Alpes construits par Cisalpino entreront en service le 29 septembre, avec près de quatre mois de retard. Dans un premier temps, deux paires de trains circuleront entre Genève et Milan, en plus d'un aller et retour entre Bâle-Berne et Milan, a communiqué hier Cisalpino SA. /ats

■ **BIOCHIMISTE RÉCOMPENSÉ** - Le biochimiste lausannois Bernard Rossier est le lauréat du prix Marcel Benoist 1996. Doté de 75.000 francs, le prix lui sera remis le 31 octobre prochain à Lausanne. Agé de 55 ans, Bernard Rossier, professeur et directeur de l'institut de pharmacologie de l'Université de Lausanne, a été récompensé pour ses recherches sur l'un des processus les plus fondamentaux des cellules des êtres vivants: l'échange de sodium à travers des canaux spécialisés de la membrane cellulaire. /ats

TRÈFLE À QUATRE

Banco jass

8, 9, 10 et valet de ♥; 6, 7 et 10 de ♣; 10, valet et dame de ♦; 10 et roi de ♠

HONGRIE/ Jean-Paul II effectue une visite de deux jours

Un appel à la patience

Le pape Jean Paul II a invité hier les Hongrois à faire preuve de patience dans les temps difficiles de l'après-communisme. Arrivé dans la matinée pour sa deuxième visite pastorale en Hongrie, il devait notamment célébrer le millénaire de l'abbaye de Pannonhalma, symbole de la tradition catholique du pays.

- L'optimisme lié à la chute historique de l'idéologie communiste a malheureusement été de très courte durée, a déclaré le Saint-Père à son arrivée à Budapest pour une visite de deux jours. «Il a fait place à une période troublée et difficile qui concerne et continue d'affecter la vie de chacun. Après les événements tragiques de ce siècle qui s'achève, nous ne devrions pas être surpris si la renaissance et le développement tant espéré prennent du temps».

- Les conséquences désastreuses des longues années de dictature ne peuvent être surmontées au plan matériel et spirituel que par un engagement patient et persévérant de la part de chacun et tout particulièrement de la nouvelle génération. Le pape, qui parlait en hongrois et en anglais, s'est exprimé avec clarté, prenant le temps de se concentrer sur ses notes en hongrois.

Bonne santé relative

Le pape a été accueilli à l'aéroport par le président hongrois Arpad Göncz. Jean-Paul II avait auparavant descendu avec assurance les marches de l'échelle de coupée, paraissant en bonne santé relative pour un homme de 76 ans. Il ne s'est toutefois pas agenouillé, comme il le fait généralement lors de ses voyages à



VISITE PAPAIE - A Budapest, Jean-Paul II s'est adressé aux Hongrois, soutenu par le président Arpad Göncz. epa

l'étranger, pour baiser le sol. Sa visite en Hongrie constitue un test pour sa santé après l'incident qui l'a contraint en août à des examens d'urgence.

Le souverain pontife s'est ensuite envolé par hélicoptère pour l'abbaye de Pannonhalma. Il devait célébrer dans l'après-midi le millénaire de la fondation de ce monastère, symbole de la tradition catholique hongroise.

Pannonhalma, haut lieu spirituel de l'Europe, a été fondé avant le schisme de 1054 entre Rome et Constantinople. Le pape avait espéré un moment rencontrer dans ce monastère le patriarche Alexis II, le chef spirituel des Russes orthodoxes. Mais ce dernier avait fait savoir en juillet qu'il ne s'y rendrait pas et le projet fut annulé.

Rencontre avec les évêques

Avant son départ de Hongrie ce soir le pape célébrera à Gyöer une messe en plein air devant 150.000 fidèles et se recueillera dans la cathédrale de cette ville pour une prière dédiée aux martyrs de la période communiste en Hongrie. Il rencontrera également les évêques de Hongrie.

Il s'agit de la deuxième visite du souverain pontife en Hongrie et de son 73^{me} voyage à l'étranger depuis le début de son pontificat. Arpad Göncz a invité le pape pour une troisième visite, à l'occasion du millénaire en l'an 2000 de la fondation de l'Etat hongrois par le premier roi chrétien du pays, Etienne Ier. /afp-reuter

Traité maltraité

Quelque 10.000 personnes ont manifesté jeudi à Budapest contre le projet de traité d'amitié entre la Hongrie et la Roumanie. Le document doit être signé le 16 septembre à Timisoara. Ce traité, négocié depuis plus de cinq ans, avait jusqu'à présent toujours buté sur la question des droits pour la minorité hongroise de Roumanie.

Sous les applaudissements de la foule, l'évêque catholique Jozsef Tempfli a estimé que le traité aurait dû comprendre des garanties pour cette mino-

rité hongroise, qui compte 1,7 million de personnes. Les garanties réclamées concernent notamment les écoles en langue hongroise installées dans le pays, ainsi que le retour des propriétés de l'Eglise confisquées autrefois par la Roumanie.

Ce traité est considéré comme l'une des conditions pour que les deux pays puissent accéder éventuellement à l'Otan et à la Communauté européenne, souhait que partagent la Hongrie et la Roumanie. /afp

SUISSE

GRINDELWALD/ Trois promeneuses blessées, une route coupée

Grosse coulée de glace

Jeudi vers 21 heures, une grosse avalanche de glace est descendue du Wetterhorn, à l'est de Grindelwald. La route de la Grande Scheidegg a été coupée et trois promeneuses ont été blessées en se faisant renverser par des blocs. La route a été par endroits recouverte de plusieurs mètres de glace.

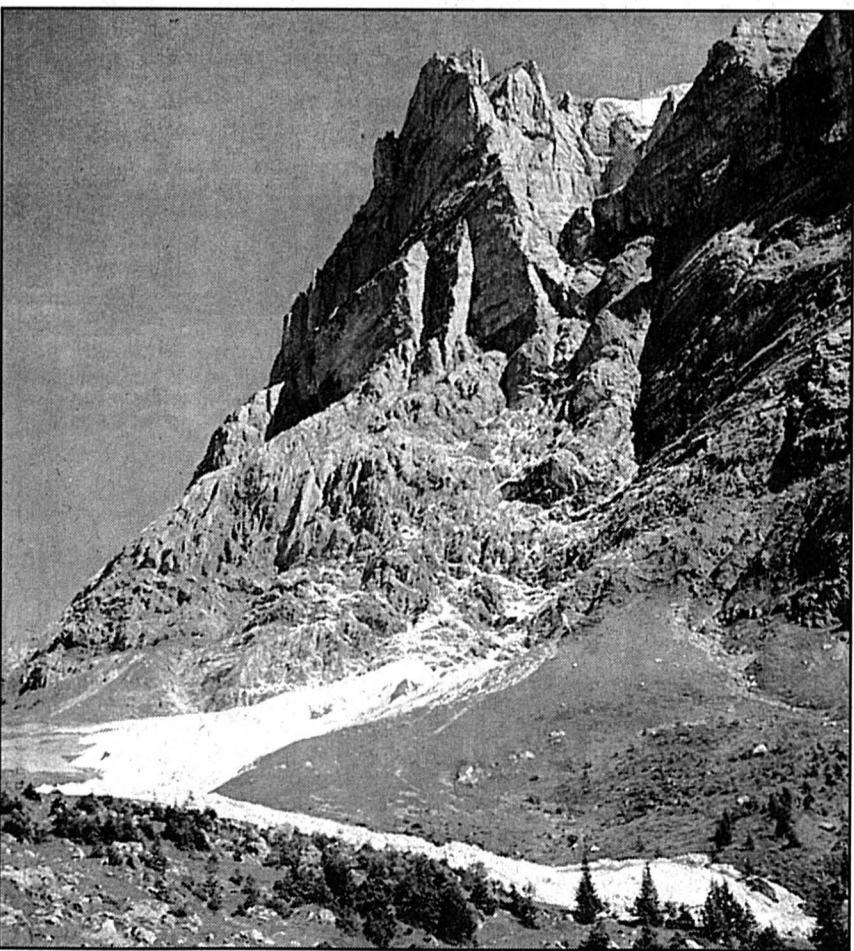
- Nous avons eu beaucoup de chance!, a déclaré le chef de la colonne de secours de Grindelwald, Kurt Amacher. Si l'avalanche était tombée pendant la journée, le nombre des victimes aurait pu être beaucoup plus élevé.

L'inspection par hélicoptère du Gutzgletscher, au Wetterhorn, a montré que la plus grande partie de la glace était tombée. Des postes d'observation ont été mis en place.

Il y a 15 ans, une avalanche de glace était tombée du même endroit, blessant quelques animaux dans les pâturages. Selon les glaciologues de l'EPFZ, l'avalanche a un caractère exceptionnel mais il n'est pas exclu que, généralement considéré, le danger s'accroisse en raison du réchauffement du climat.

Le Gutzgletscher est un glacier suspendu qui s'équilibre naturellement par des ruptures. Une rupture possible de la langue en forte pente du glacier de l'Allalin est actuellement suspectée. Mais ce danger est toutefois faible pour le moment, selon les glaciologues.

En 1965, la rupture de la langue du glacier avait provoqué la catastrophe du chantier de Mattmark. Près de 80 personnes avaient alors perdu la vie. /ap



LE GUTZGLETSCHER - Une impressionnante avalanche de glace est tombée du Wetterhorn. key

GLOBE

■ **SCANDALE DE L'AMIANTE** - A l'instar du sang contaminé, y aura-t-il un scandale de l'amiante? Le parquet de Paris a ouvert une information judiciaire hier pour tenter d'établir les responsabilités pénales dans la poursuite de l'utilisation de ce matériau isolant, responsable de près de 2000 décès par an en France et dont la nocivité est connue depuis... trente ans. /ap

■ **AFGHANISTAN** - Les talibans, milice intégriste afghane formée d'étudiants en religion, ont annoncé hier la chute de l'importante ville d'Azra (est) après de violents combats avec les troupes gouvernementales. Aucune source indépendante n'a pu confirmer cette information. /afp

■ **RÉBELLION HUTUE** - L'armée burundaise a assuré hier avoir chassé la rébellion hutue des collines surplombant Bujumbura. Selon l'armée, les opérations ont fait depuis mercredi une centaine de morts parmi les rebelles et trois chez les soldats. Pour la rébellion, une centaine de civils, 15 militaires et 11 rebelles ont été tués. «De nombreux enfants et des vieillards figurent au nombre des victimes de l'armée», a affirmé à Bruxelles un porte-parole de la rébellion hutue burundaise, le Conseil national pour la défense de la démocratie. /afp

■ **MANIF D'ÉLEVEURS** - Plus de 10.000 éleveurs espagnols ont manifesté hier dans les rues de Saint-Jacques-de-Compostelle (Galice). Ils protestaient contre l'imposition par l'Union européenne d'une amende aux agriculteurs galiciens pour dépassement des quotas laitiers. Le montant de cette amende n'est pas encore connu, mais les syndicats agricoles affirment qu'elle pourrait provoquer la ruine de milliers d'exploitations laitières. /afp

■ **ARRESTATION EN BELGIQUE** - La police belge a arrêté hier quatre personnes dans le cadre de l'enquête sur le meurtre d'André Cools, a rapporté le radio belge citant des sources judiciaires. Ce responsable du Parti socialiste francophone avait été assassiné à Liège le 18 juillet 1991. Le parquet de Liège s'est refusé pour l'instant à toute déclaration sur cette information. Selon une source policière de Liège, les quatre personnes interpellées ont été accusées de meurtre. /afp-reuter

■ **RECONNUS COUPABLES** - Au terme de quatre mois de procès, Ramzi Youssef, le cerveau présumé de l'attentat contre le World Trade Center à New York et deux autres hommes, Abdoul Hakim Mourad et Wali Khan Amin Chah, ont été reconnus coupables jeudi d'avoir formé le complot de faire sauter une dizaine d'avions de ligne américains en l'espace de deux jours en 1995. Ils risquent la peine de prison à perpétuité. Les condamnations seront prononcées le 5 décembre. /ap

Les piscines boivent la tasse

Cet été, les piscines de l'ensemble de la Suisse ont touché le fond. Par rapport à l'an dernier, la baisse des entrées va jusqu'à 30 pour cent. Les compagnies de navigation dressent aussi un bilan morose à l'issue d'une saison pluvieuse, selon une enquête de l'Agence télégraphique suisse (ATS).

En Suisse romande ou orientale, en deçà ou au-delà du Gothard, la fréquentation des installations de bains est nettement inférieure à celle de la moyenne des années précédentes. Dans l'ensemble, le recul du nombre d'entrées par rapport à l'année précédente oscille entre 10 % et 30 pour cent. Les recettes ne sont pas aussi mauvaises, le mois de juin ensoleillé ayant incité nombre de personnes à acheter d'emblée un abonnement.

Lausanne, Morat et Saint-Gall, où la fréquentation a chuté dans la forte proportion, sont les plus touchés par les conditions météorologiques. A Genève, Fribourg ou Neuchâtel, la situation est moins catastrophique: le recul va de 15 % à 25 pour cent. La Chaux-de-Fonds a sauvé sa saison grâce à un mois de juin qualifié d'excellent.

Grise mine en Suisse centrale, où la saison est la moins reluisante depuis des années.

Les compagnies de navigation ne pavoient pas non plus. La plupart d'entre elles ne disposent pas encore de chiffres définitifs, mais elles tablent sur un recul d'environ cinq à dix pour cent. La Société de navigation sur les lacs de Neuchâtel et Morat qualifie sa saison de mauvaise. Elle n'atteindra pas, d'ici à la fin du mois, les 300.000 voyageurs transportés les bons étés. /ats

Exposition Lancement de la nouvelle Audi A3 Exposition



en première mondiale

Ambiance et apéritifs offerts

Autocarrefour SA
M. Corradini
Colombier
tél. 41 27 47

Garage de la Cour
A. Caso
Peseux
tél. 31 77 00

À voir aussi
auprès de chaque agent Audi

Garage Alfio
A. Schiavi
Bevaix
tél. 46 11 60

Garage Duthé
C. Duthé
Fleurier
tél. 61 16 37

Garage Moderne
W. Gattoliat
Fleurier
tél. 61 11 86

Garage du Seyon
C. & P. Viatte
Dombresson
tél. 53 28 40

Garage de Bellevaux
J.-F. Bühler
Neuchâtel
tél. 24 28 24

Vendredi 6 septembre de 16 h à 20 h
Samedi 7 septembre de 9 h à 18 h

SENN
Automobiles

Pierre-à-Mazel 25 • Neuchâtel • Tél. 24 72 72



FUST 30 ANS Rabais Jubilé de Fr. 300.- à Fr. 622.- FUST 30 ANS
TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/NATEL/PC/CD

PIONEER SONY PHILIPS NOVATRONIC Technics JVC Panasonic BOSCH Canon OLYMPUS COMPAQ

NOVATRONIC CTV-2896 TX

- Ecran plat 72 cm
- 100 programmes / Tuner hyperbandes / Pal-/Secam-L
- Son HiFi stéréo
- Télétexte avec mémoire de pages
- Commande par menus

JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé
~~990.-~~ **300.-**
~~690.-~~

JVC HR-J 725 EG

- Magnétoscope HQ-VHS • Son HiFi stéréo / bi-canal
- 4 têtes de lecture / Système longplay: possibilité d'enregistrement
- Montage informatisé intégré
- Programmation immédiate par SHOW-VIEW, "Add Time" et VPS ind.
- Télécommande Push-Jog

Rabais Jubilé
~~1420.-~~ **622.-**
798.- JE SUIS A LOUER!

SONY KV-B 2933 B

- Ecran couleur Super Trinitron 72 cm
- 60 programmes / Tuner hyperbandes / Pal-/Secam-L
- Son HiFi stéréo 2 x 35 W
- Télétexte TOP avec mémoire de pages
- Ajustement au format 16:9
- Commande par menus sur écran en différentes langues

JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé
~~1698.-~~ **400.-**
1298.-

PHILIPS Mini FW-26

- Chaîne stéréo mini
- Amplificateur 2 x 35 W
- Radio avec 24 stations programmables / Horloge
- Double magnétocassette avec High-speed-Dubbing
- Lecteur CD programmable/Télécommande

JE SUIS A LOUER!

Rabais Jubilé
~~695.-~~ **300.-**
395.-

FUST Garantie 5 étoiles *****

- * Prix minimal garanti (remboursement si le produit est offert ailleurs officiellement moins cher dans les 5 jours)
- * Service garanti (livraison et raccordement)
- * Service de réparation garanti
- * Conseils professionnels garantis
- * Vaste choix garanti comprenant toutes les grandes marques

Jusqu'à 50%
de rabais sur les modèles d'occasion et d'exposition!

Neuchâtel, Fust/Torre, rue des Terreaux 7 038 25 51 52
Neuchâtel, Globus (Armourins) 038 24 26 74 (PC)
Bienne, Hyper-Fust, rue de Soleure 122 032 52 16 02 (PC)
Bienne, Jelmoli 032 23 16 26 (PC)
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, bd des Eplatures 44 039 26 12 22 (PC)

(PC = proposent également des ordinateurs)
Réparation rapide toutes marques 155 30 22
Service de commande par téléphone 155 56 66
Hot-Line pour ordinateurs et fax (Fr. 2.-/minute) 157 50 30

À LOUER, avec CONCIERGERIE
pour le 1^{er} octobre
LES HAUTS-GENEVEYS
(2 minutes de la Gare)
APPARTEMENT 4 1/2 PIÈCES
(126 m²), rez-de-chaussée.
Tél. 53 12 07. 91387-126

AVIS DIVERS

M.+A. TSCHILAR
Entreprise de construction
3236 Gampelen

Nous voyons clair!

Le bon tuyau pour les travaux de carottage et de fraissage dans le béton.

Téléphone 032 83 26 24
Téléfax 032 83 45 17

Immobilier

Parais chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

À LOUER À MARIN ENTREPÔT

d'une surface de plusieurs centaines de m²

Possibilité de diviser en deux.
Accès avec rampe.
Hauteur utile 2,70 m.
Prix de location: Fr. 50.- le m², l'an.
Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 126-3678. 246594-126

NARDIN

GÉRANCE IMMOBILIÈRE

A louer à Neuchâtel

3 PIÈCES attique
cuisine agencée ouverte sur le living, poutres apparentes:
Av. de Bellevaux 7
Fr. 1100.- charges comprises.
Tout de suite ou à convenir.

A louer à Peseux

1 1/2 PIÈCE
Rue des Uttins 17
Fr. 500.- charges comprises.
Tout de suite ou à convenir.

Léopold-Robert 31 - 039/23 59 70
La Chaux-de-Fonds

2022 Bevaix

dès Frs. 1'239.-

mitoyennes 4,5 & 5,5 pces
individuelles 5,5 pces

Fonds propres dès Frs. 48'000.-

Vous êtes invité à visiter
Samedi & dimanche de 13.30 - 18.00H.
Au sud de la Place de sport, suivre les flèches "La Pommeraie".

RIBAUX CONSTRUCTION SA
2022 Bevaix - Tél. (038) 46.25.15

Jacques Leuba S.A.
1436 Chamblon - Tél. (024) 24.62.62

DEUXIÈME PILIER / Premier pas dans le débat sur la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle

Les Verts proposent une réforme

Les Verts veulent une réforme du deuxième pilier. Il s'agit de protéger les faibles revenus et de laisser libre le choix d'une caisse de pension. L'argent placé dans ce type d'institution devrait aussi être investi dans des PME, et pas seulement dans des affaires immobilières ou des actions.

L'AVS est en crise, alors que la prévoyance professionnelle ne cesse de s'enrichir, a dit le président des Verts

E

Assurances sociales en question

Par Raymond Gremaud



Les Verts ont visé juste! Ils proposent la transformation du deuxième pilier au moment où nombre de citoyennes et de citoyens ont l'impression que cet instrument de la prévoyance sociale se retourne contre eux. Cela ne peut être que propice aux remises en question!

Beaucoup considèrent que le deuxième pilier n'est plus rien d'autre qu'une machine infernale qui tue les emplois au lieu d'en créer. Ils estiment que le régime actuel contraint à une épargne forcée dont le produit, remis à des investisseurs institutionnels trop exigeants en matière de rendement, pousse les entreprises à supprimer des emplois. Leurs emplois! D'où un climat de révolte. Cette théorie a du vrai. Jadis, ceux qui créaient une entreprise pouvaient compter sur l'épargne des amis ou de la famille. Or une grande partie de ces fonds «amicaux» sont aujourd'hui immobilisés par le deuxième pilier. Résultat? Pourtant très créatrices d'emplois, les petites et moyennes entreprises (PME) peinent à trouver des capitaux. Il est donc sage de chercher à retrouver du capital-risque pour les PME. Le problème, c'est comment.

Une partie des fonds du deuxième pilier va effectivement vers des grandes entreprises qui, sous la pression de la mondialisation, sont en pleine période de rationalisation et donc suppriment des emplois. Mais comme la part des actions est de 11%, on ne saurait faire de ce type de placement un bouc émissaire. Il faut d'autant moins en exagérer la portée que le deuxième pilier a aussi besoin d'un bon rendement financier pour servir des rentes intéressantes!

Les Verts proposent la création de fonds de capital-risque en faveur des PME, alimentés par un pourcentage des cotisations. Mais comme ils exigent aussi ces fonds à conclure des assurances pour leurs investissements, cela revient à vouloir le beurre et l'argent du beurre. On se demande d'ailleurs comment, gérés selon les principes de l'économie de marché, de tels fonds ne ressembleraient pas comme des siamois à ceux critiqués aujourd'hui. Quant aux fonds investis selon des critères sociaux ou écologiques dont les Verts imaginent la création à la faveur d'un régime de libre choix de la caisse de pension, ils seraient de leur propre aveu marginaux.

Tout indique donc hélas que les Verts n'ont pas découvert l'œuf de Colomb. Mais il faut convenir qu'ils ont soulevé de vrais problèmes. Le deuxième pilier a d'urgence besoin d'un souffle nouveau. Il est temps qu'il dégage des fonds pour ces PME si favorables à l'emploi. Et l'heure est aussi venue de l'adapter aux nouvelles formes de vie, partage du travail en tête.

Ce serait pourtant une erreur de tripatouiller le seul deuxième pilier. Les élus ont ou vont avoir sur leur table un rapport sur les trois piliers de la prévoyance sociale, un autre sur le financement des assurances sociales, un troisième sur l'analyse des prestations sociales et un quatrième sur le capital-risque. Parmi d'autres, la prise en compte attentive de toutes ces mines de renseignements s'impose à qui entend forger une société à la fois solide et solidaire.

R. G.

Hanspeter Thür hier à Berne devant la presse. Deux fois plus d'argent coule dans le deuxième pilier de la prévoyance sociale que dans le premier. Pour garantir à tous un minimum vital, il faudra rééquilibrer la situation, a ajouté le conseiller national argovien.

Femmes désavantagées

Les écologistes demandent la suppression du montant de coordination. Ce montant, 23.280 francs, est déduit du revenu pour le calcul des cotisations au deuxième pilier, et donc du montant des pensions. Les faibles revenus ou les personnes employées à temps partiel, avant tout des femmes, sont désavantagés, a critiqué la vice-présidente des Verts Erica Hennequin.

En outre, il faut plafonner la défiscalisation des primes. Pour les hauts revenus, le deuxième pilier ne sert pas de prévoyance sociale, mais de base à la création de fortunes en dehors de toute fiscalité.

lité. Au vu des problèmes de financement de l'AVS et du bas niveau des caisses de la Confédération, cette pratique est un luxe, a ajouté Hanspeter Thür.

Un fonds pour les PME

Selon les règles actuelles, l'argent placé dans les caisses de pension doit être investi dans des actions, des obligations ou dans l'immobilier. Les petites et moyennes entreprises (PME), pourtant créatrices d'emploi, ne reçoivent rien. Les Verts suggèrent la création d'un fonds de capital risque pour les PME avec l'argent des institutions de prévoyance professionnelle.

A terme, ce fonds doit être riche de quatre milliards de francs, soit 1% de la fortune des caisses de pensions. Durant une phase transitoire, celles-ci devront verser chaque année 2 à 3% des primes. Une partie de cet argent pourra être investie pour créer des places de travail, propose le parti.

Les écologistes demandent en outre que la position des assurés soit améliorée. Le système actuel permet aux employeurs d'utiliser les fonds affectés à la prévoyance comme capital d'investissement bon marché pour leur propre entreprise. Les abus constatés récemment ont montré que le contrôle des conseils de fondation sont insuffisants, a indiqué Hanspeter Thür.

Comme remède, le président des Verts mentionne le libre choix de la caisse de pension. Les salariés auraient alors la possibilité de s'assurer auprès d'une caisse qui investirait leur argent selon des critères sociaux ou écologiques.

Les mesures proposées par les Verts ne sont pas formulées en détail. Elles ne sont qu'un premier pas dans le débat sur la révision de la loi sur la prévoyance professionnelle. Le Conseil fédéral devrait faire des propositions d'ici quelques mois, ont dit les verts devant la presse. /ats

NLFA / L'Allemagne et la Suisse signent une convention à Lugano

Assurer des voies pour l'avenir

La Suisse et l'Allemagne ont signé hier à Lugano une convention sur les raccordements ferroviaires au nord des NLFA. Par cet arrangement bilatéral, la Confédération obtient l'assurance que les voies d'accès allemandes aux transversales ferroviaires alpines disposeront à tout moment d'une capacité suffisante.

Le traité a été signé hier à Lugano par le conseiller fédéral Moritz Leuenberger et par le ministre allemand des Transports Matthias Wissmann. La convention ne vise pas à fixer sous forme de projets de construction détaillés et définitifs les mesures nécessaires à l'avenir. Il coordonne en revanche les planifications nationales dans la zone transfrontalière afin de leur donner une orientation commune.

Les liaisons vers les centres économiques allemands et le nord de l'Europe, importantes surtout pour le trafic marchandises, seront développées à temps en fonction des besoins. Par ailleurs, les temps de parcours du trafic voyageurs diminueront nettement entre les deux pays. Les aménagements prévus du côté suisse figurent, pour la plupart, dans les projets d'infrastructure de la Confédération, Rail 2000 notamment.

Pour sa part, la Suisse envisage un



ORIENTATION COMMUNE - Moritz Leuenberger (à g.) et son homologue allemand Matthias Wissmann après la signature du traité bilatéral. key

nouveau tronçon Mattstetten-Rothrist, une nouvelle traversée du Jura. Concernant cette dernière, la localisation géographique entre les zones de Bâle et d'Olten-Brugg n'est pas précisée.

Le chef du Département fédéral des transports, des communications et de l'énergie a par ailleurs assuré le canton du Tessin que la Confédération préparait un accord analogue avec l'Italie. /ats

Canton de Berne: budget 1997 convalescent

Le gouvernement bernois vient d'adopter le budget 1997 à l'intention du Grand Conseil. Il ne baisse pas sa garde et poursuit ses efforts d'assainissement financier. Le déficit prévu est de 255,4 millions de francs, soit un recul de 92,7 millions par rapport au budget 1996.

Le budget 1997 du canton de Berne table sur 6,666 milliards de francs de charges et un déficit de 255,4 millions. Le plan financier 1998-2000 prévoit que l'excédent des charges sera ramené à 48,3 millions de francs en 1999, date butoir pour l'assainissement des finances bernoises.

Le gouvernement bernois est décidé à rétablir l'équilibre budgétaire et il dispose de toute une panoplie pour le faire, a rappelé hier le président du gouvernement Hans Lauri au cours d'une conférence de presse à Berne. Il s'agit notamment d'optimisations et de suppressions de tâches publiques dans 120 secteurs prioritaires, du non-versement de l'allocation de renchérissement au personnel en 1997 et 1998 et de la réduction de cette allocation les deux années suivantes.

Nouveauté présentée par Hans Lauri: la contribution annuelle des communes à l'assainissement des finances de 1998 à 2002: l'exécutif bernois vient à cet effet d'envoyer une nouvelle loi en consultation. Cette loi devrait entrer en vigueur le 1er janvier 1998 et être automatiquement abrogée le 31 décembre 2002. La contribution annuelle des communes devrait représenter 2% de leur rendement fiscal. /ats

Supercanon: verdict confirmé par le TF

Le verdict de culpabilité rendu contre les trois dirigeants de la société von Roll est confirmé. La Cour de cassation extraordinaire du Tribunal fédéral (TF) a rejeté les recours en nullité que les trois condamnés avaient déposés contre le jugement de la Cour pénale du TF du 1er février dernier.

Dans sa décision, rendue mardi dernier, la Cour de cassation a débouté les recourants. Tous trois condamnés à une peine d'un mois de prison avec sursis pour violation de la loi fédérale sur le matériel de guerre. Ils avaient également écopé d'une amende, d'un montant de 25.000 francs, pour l'ancien directeur général Heinz W. Frech et de 10.000 et 8000 francs pour les deux autres dirigeants.

Seul le dispositif de l'arrêt a été rendu public par le TF. Ses considérants seront ultérieurement. Me Rudolf Weber, avocat d'Heinz Frech, avait déposé dans son recours les «insuffisances» de l'acte d'accusation dressé par le procureur extraordinaire Felix Bznzinger. Cet acte, selon lui, n'avait pas spécifié de manière suffisamment claire les omissions reprochées à l'ancien directeur général de von Roll.

Les avocats des deux autres accusés avaient déposé des vices de procédure. Ces défenseurs avaient attaqué lors du procès la manière selon eux «chaotique» dont s'était déroulée l'instruction préparatoire ouverte contre leurs clients. /ats

Vorort: Etat social critiqué

Delamuraz exhorte les patrons à la retenue

La Suisse ne peut plus se permettre d'étoffer encore son dispositif social, a souligné le président du Vorort hier à Lausanne lors de l'assemblée des délégués de l'association faïtière de l'économie. De son côté, le président de la Confédération Jean-Pascal Delamuraz a plaidé pour une économie à visage humain.

Avoir une attitude sociale, c'est avant tout créer des conditions propices la croissance, afin qu'un plus grand nombre d'emplois voient le jour en Suisse dans des entreprises rentables, a déclaré Andres Leuenberger, président de l'Union suisse du commerce et de l'industrie (Vorort). Sans réformes visant à ramener les interventions de l'Etat aux seules actions qui se justifient vraiment du point de vue de la politique économique, il ne sera guère possible d'assurer des succès et, partant de maintenir les emplois.

«La mutation structurelle mondiale a mis impitoyablement en lumière la problématique du gonflement qu'a connu l'appareil social helvétique jusqu'à ce jour, a dit le président du Vorort.

Devant les délégués du Vorort, le président de la Confédération et ministre de l'Economie Jean-Pascal Delamuraz a plaidé pour une économie à visage humain, capable de créer de nouveaux emplois. Il en a appelé à la responsabilité des entrepreneurs. Dans le cadre de restructurations, les licenciements devraient être examinés à la loupe, de cas en cas. /ap

Comptes secrets d'Hitler: l'UBS circonspecte

L'Union de Banques Suisses (UBS) n'a pas connaissance de comptes ouverts auprès d'elle par l'entourage d'Adolf Hitler, pour recevoir les droits d'auteur de son livre «Mein Kampf». L'UBS n'a fait aucun commentaire, hier, après la publication par la presse britannique d'informations faisant état de tels comptes.

«Nous ne pouvons rien dire. L'information vient juste de nous parvenir et nous devons faire des recherches internes pour savoir si ce que dit la presse est exact ou non, a déclaré Gertrud Erismann, porte-parole de l'UBS. Selon le «Jewish Chronicle», le journal de la communauté juive britannique, des comptes bancaires qui pourraient détenir l'argent des droits d'auteur du dictateur nazi ont été découverts en Suisse.

Des documents secrets américains, dont l'accès vient seulement d'être autorisé au public, révèlent que l'un des proches collaborateurs d'Hitler, un dénommé Max Ammann, a ouvert des comptes à l'UBS. Il y aurait versé les revenus des ventes du livre d'Hitler, selon le journal britannique. Ce qui est advenu des comptes et de l'argent versé n'est pas connu, selon le directeur exécutif du Congrès juif mondial Elan Steinberg cité par l'«Independent». /apf

Wuerenlos: l'altercation tourne au drame

Une altercation qui opposait un groupe de trois cavaliers, un chien et un piéton à un automobiliste a fait un blessé grave jeudi soir à Wuerenlos (AG). L'automobiliste, qui a tiré trois coups de feu sur le piéton, a été arrêté, a indiqué hier la police cantonale argovienne.

La scène s'est déroulée sur un chemin très étroit de la petite commune argovienne. Dans la soirée, le groupe des trois cavaliers, du piéton et du chien s'est trouvé en face d'un automobiliste qui arrivait en sens inverse. Une dispute a alors éclaté entre le groupe et le conducteur âgé de 59 ans. Ce dernier a sorti un pistolet et tiré à deux reprises dans le sol avant de braquer son arme sur le piéton et de faire feu trois fois.

Le piéton a été touché au bras, au cou et à la poitrine. Il a été emmené à l'hôpital de Baden (AG), où ses jours ne sont pas en danger, a précisé la police.

Le tireur a pris la fuite avant d'être arrêté peu après. Selon les déclarations de ceux qui ont participé à la dispute, l'agresseur et la victime ne se connaissent pas avant ces faits. Un porte-parole de la police a relevé que le chemin étroit au bord duquel habitait l'automobiliste était souvent emprunté par des cavaliers. L'enquête suit son cours. /ap

Trafiquant de viande libéré

Le principal prévenu de l'affaire de trafic de viande révélée fin août en Suisse orientale a été libéré hier. Dix personnes avaient été interpellées au total. Entre 40 et 45 tonnes de viande ont été importées d'Autriche ces derniers mois.

Le trafic a pu être démantelé le week-end dernier, a confirmé le chef des services de recherche de la direction des douanes de Schaffhouse, Bruno Kesseli. Les dix personnes interpellées sont restées plus ou moins longtemps en détention préventive. Le principal responsable a été remis en liberté hier après douze jours. Il ne s'est pas montré coopératif, mais les risques de collusion sont désormais écartés, a expliqué Bruno Kesseli.

Ce trafic est parmi les plus importants qui aient été découverts. En général, les douaniers ne mettent la main sur des affaires de cette dimension que tous les deux ou trois ans, a précisé le fonctionnaire des douanes.

Ce dernier a réclamé une augmentation de personnel hier devant la Fédération des agriculteurs saint-gallois. C'est selon lui le seul moyen pour découvrir les nombreux trafics qui échappent pour l'heure aux douaniers. /ats

Ismeca: chantier mené tambour battant

Levure tardive pour un bâtiment quasi terminé

Les travaux avancent à grands pas du côté d'Ismeca. Le nouveau bâtiment que le constructeur de machines de haute précision construit sera très bientôt opérationnel.

La levure consacre habituellement l'achèvement du gros œuvre. Celle d'Ismeca est une levure tardive, puisque le bâtiment est presque terminé.

Raymond Stauffer, directeur général d'Ismeca, a rappelé que la décision de s'agrandir répondait à un afflux de commandes et à la nécessité d'engager du personnel pour y faire face.

L'architecte Paul Saluz a lui aussi donné un grand coup de chapeau à l'ensemble des acteurs du chantier.

Le président de la ville Charles Augsbarger a lui évoqué les nombreuses transformations et extensions des bâtiments d'Ismeca.

■ ACCU OERLIKON - La fabrique d'accumulateurs Accu Oerlikon a enregistré un nouveau recul de son chiffre d'affaires au 1er semestre 1996.

AFFAIRE STÄUBLI/ Dépôt de bilan des deux entreprises nyonnaises Les ouvriers seront payés

Les sociétés nyonnaises Hämmerli et Bühlmann, filiales du groupe Peralco de Jürg Stäubli, cesseront leurs activités lundi matin.

Un compte bancaire a été alimenté par le groupe faitier JS Holding pour que les travailleurs de Hämmerli et de Bühlmann soient payés lundi.

Les deux entreprises Hämmerli et Bühlmann, ainsi que sa filiale genevoise, cesseront leurs activités lundi matin.

Quarante collaborateurs réengagés

Une nouvelle société reprendra les activités de plâtrerie-peinture de la succursale lausannoise de Bühlmann SA.



CHEZ BÜHLMANN - Les ouvriers seront payés lundi.

reprise se traduira par le réengagement de 40 des collaborateurs licenciés, selon Peralco.

Les autres entreprises du groupe de la construction JS Holding SA sont «saines» et leurs 223 collaborateurs continuent de travailler normalement en Suisse romande.

Jürg Stäubli a expliqué, hier sur les ondes de la Radio suisse romande, les difficultés des deux entreprises de construction par une crise de trésorerie.

Peralco Construction SA, sous-holding du groupe de Jürg Stäubli, à Granges-Paccot (FR), réunit neuf sociétés de construction.

FISCALITÉ/ La double imposition intercantonale est interdite (II)

Exemption ou crédit d'impôt?

Dans une précédente chronique («L'Express» du 4 juin 1996), nous avons évoqué les principes généraux gravitant autour de la règle de l'interdiction de la double imposition intercantonale.

● Le système de l'exemption avec progressivité. Profondément ancré dans la culture fiscale suisse, le système de l'exemption avec progressivité présente deux caractéristiques:

Ce système, très répandu dans d'autres pays, tels les pays anglo-saxons, est fort peu pratiqué en Suisse.

● Le système de l'exemption avec progressivité. Profondément ancré dans la culture fiscale suisse, le système de l'exemption avec progressivité présente deux caractéristiques:

Ainsi, le canton de domicile du contribuable ne prélèvera pas l'impôt sur le revenu obtenu d'un immeuble situé dans un autre canton; par contre, il calculera son taux d'impôt en considération de l'ensemble des revenus dudit contribuable.

pour les banques, sur la base d'une méthode dite indirecte. Le résultat global de l'entreprise se répartit en fonction de divers critères.

● De délicats problèmes. Malgré son apparente simplicité, le système de l'exemption avec progressivité peut poser de délicats problèmes.

On admet généralement que les frais d'entretien de biens, notamment d'immeubles, doivent être pris en charge par le canton qui frappe effectivement le revenu de ces biens.

Le partage de l'imposition des bénéfices et des capitaux des entreprises s'effectue, sauf

telex

■ SWISSAIR - Swissair et l'Association du personnel de cabine (Kapers) se sont accordés sur la teneur d'un nouveau contrat collectif de travail (CCT).

■ BIÈRE - Il faut s'attendre à une restructuration du monde brassicole suisse ces prochains temps. Le groupe Feldschlösschen-Hürliemann Holding, qui est en train de procéder à un audit interne, n'a pas encore décidé.

■ CANAL + - Le PDG de la chaîne de télévision privée française Canal +, Pierre Lescur, a annoncé hier à Paris «la fusion» de Canal + avec Nethold.

■ CHÔMAGE USA - Le taux de chômage s'est établi à 5,1% en août aux Etats-Unis contre 5,4% en juillet.

Banque Cantonale Neuchâteloise. Votre partenaire et conseiller en matière de placements. Tableaux d'indices boursiers et taux de référence.

CERTIFICATS SUISSES. Tableaux de cotations pour NEW-YORK, LONDRES, FRANC-FORT, TOKYO, AMSTERDAM, PARIS, TOKYO, FRANCE, BILLETTS, FONDOS PLACEM OBLIG, FONDOS PLACEM ACTIONS, PIECES, OR-ARGENT, DEVICES, CONVENTION OR.

Cours pour les examens fédéraux d'exportation et d'expédition

organisés par l'EIAB Institut Européen pour le Commerce Extérieur

Le programme s'adresse aux cadres ainsi qu'aux futurs cadres dans les domaines de l'exportation et de l'expédition. Les professeurs sont des spécialistes confirmés de l'administration, des banques, de l'industrie, de l'expédition, du commerce et des universités. Les problèmes sont traités sur le plan individuel ainsi que dans des groupes de travail. Durée des cours de niveaux I et II: 23 respectivement 26 séminaires, tous les quinze jours selon programme des cours. Délai d'inscription: **mi-octobre 1996**. Lieu des cours: Nyon. Renseignements complémentaires: coupon ci-contre ou auprès de l'EIAB, Secrétariat général, Spalenterweg 9, 4003 Bâle. Tel. (061) 261 93 94, fax (061) 261 08 78.

- 1** Niveau I: spécialiste en exportation avec brevet fédéral
Début des cours: le 2 novembre 1996, examens fédéraux: mai/juin 1998
- 2** Niveau I: spécialiste en expédition avec brevet fédéral
Début des cours: le 2 novembre 1996, examens fédéraux: mai/juin 1998
- 3** Niveau II: chef d'exportation avec diplôme fédéral
Début des cours: le 2 novembre 1996, examens fédéraux: mars/avril 1998
- 4** Niveau II: chef d'expédition avec diplôme fédéral
Début des cours: le 2 novembre 1996, examens fédéraux: mars/avril 1998

Je m'intéresse à votre programme de formation et vous prie de bien vouloir m'envoyer la documentation des cours ci-après:

(cocher ce qui convient)

1 2 3 4

Nom: _____

Prénom: _____

Rue/No: _____

NPA/Lieu: _____

Expédier à: EIAB
Spalenterweg 9
4003 Bâle

03-382-996 Fax

S A K C E S
Schweizerischer Aussenhandels-Kaderverband Association suisse des Cadres du Commerce extérieur

Institut Européen pour le Commerce Extérieur, Bâle



FIAT PUNTO.

**JUSQU'À
FIN OCTOBRE,
NOUS PAYONS
LE PRIX FORT:
3'000 Fr.***

Si vous échangez maintenant votre ancienne voiture contre une Fiat Punto ou une Punto Cabrio neuve, nous vous offrons une reprise de Fr. 3000.-* ajoutée à la valeur Eurotax de votre véhicule.

La Fiat Punto vendue à partir de Fr. 14400.- existe en 21 versions, 3 ou 5 portes, dont l'équipement complet et la sécurité exemplaire ont déjà fait leurs preuves. Toutes les Fiat Punto offrent de série un airbag conducteur et, selon les versions, direction assistée, lève-vitres électriques et verrouillage central.

Mais venez plutôt faire vous-même la connaissance de la voiture de l'année 1995 lors d'un essai sur route.



* pour un achat ou un leasing (sauf Punto Kit Abarth). Offre valable jusqu'au 31.10.96 pour un véhicule d'au moins 10 ans, sans catalyseur et immatriculé depuis au moins 6 mois à votre nom. Valeur Eurotax sous réserve d'une expertise par votre concessionnaire ou agent Fiat, conditions déjà accordées comprises. Tous les prix s'entendent TVA de 6,5% incluse.

8 ans de garantie anticorrosion. 3 ans de garantie sur la peinture. 2 ans de garantie européenne TOP TECH SERVICE. 1 année de garantie intégrale. Financement et leasing avantageux par Fiat Crédit S.A.

275102-110

Neuchâtel: GARAGE M. FACCHINETTI, P. & J.-M. ROHRER, 038/24 21 35. Bevaix: Garage Roland Tippmar, 038/46 11 66. Dombresson: Garage Châtelain Raymond, 038/53 21 22. Hauterive: Garage Vehitechnique, 038/21 29 59. Peseux: Garage Cambria Antonio, 038/31 84 44. Travers: Garage Roland Touring, S. Antifora, 038/63 13 32.

UNE OFFRE REPRISE DU RÉSEAU FIAT. FIAT

RÉUNION D'INFORMATION

Une année scolaire aux U.S.A. 1997/98

Es tu né(e) entre le 1.3.1979-31.7.1982?

Veux-tu passer une année scolaire dans une High School en Amérique?

STS High School invite toute la famille à une réunion d'information. Lors de cette réunion nous répondrons à vos questions et des anciens étudiants d'échange partageront leurs expériences sur leur année à l'étranger avec vous. L'entrée est libre. Soyez les bienvenus!

Neuchâtel
Jeudi 12.9.1996, 19h30-21h30
Buffet de la Gare, 1er étage, Place de la Gare 1

274993-111

STS Student Travel Schools

SEESTRASSE 164, 8700 KÜSNACHT. TEL. 01-910 68 85, FAX. 01-910 68 15

ENCHÈRES

VENTE AU COMPTANT AVEC RABAIS IMPORTANT VINS, LIQUEURS, SPIRITUEUX

L'Office des faillites de Boudry vendra, les 5, 6 et 7 septembre 1996, les vins, liqueurs et spiritueux dépendant de la masse en faillite de «Aux Celliers Berthoud S.A.» à Corcelles.

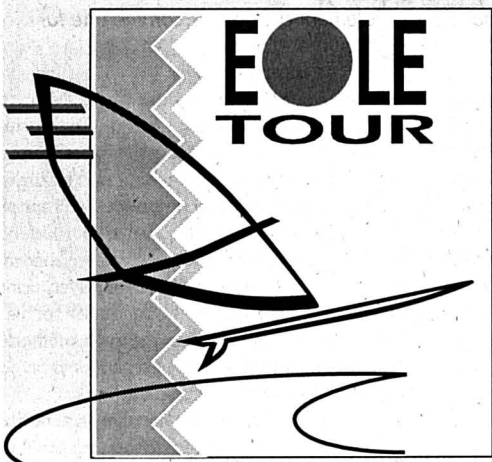
Horaires des ventes, au magasin, rue de Porcena, à Corcelles:

Jeudi 5 et vendredi 6 septembre, de 16 h à 20 h et samedi 7 septembre, de 9 h à 13 h. Dégustation les 3 jours.

Ventes au comptant, sans garantie aucune, sans reprise, ni échanges.

Office des faillites
Le préposé: E. Naine

246897-124



1ère COURSE populaire DE PLANCHE À VOILE

Classement de l'étape d'Hauterive

Catégorie hommes

1. Schneider F. 1
2. Huguenin V. 2
3. Kobel T. 3
4. Ryter L. 4
5. Engel Y. 5
6. de Coulon C. 6
7. Golfier P-Y. 7
8. Arnold Y. 8
9. Conlan P. 9
10. Dubied S. 10
11. Bartunek R. 11
12. Oehrli C. 12
13. Tschäppät J-B. 13
14. Perret P. 14
15. Pagan C. 15
16. Jaquemet Y. 16
17. Burkhalter P. 17
18. Schmocker K. 18
19. Perrot F. 19
20. Kessler O. 20
21. Debély P. 21
22. Willemin J. 22
23. Rizzo F. 23
23. Walters B. 25
25. Richard C-M. 34
25. Kobel S. 34
25. Chuat O. 34
25. Arm J-J. 34
25. Zimmerli J. 34
25. Droz N. 34
25. Oehrli P. 34
25. Vuilleumier C. 34
25. Richard P. 34
25. Ortillez C. 34
25. Flury Y. 34
25. von Gunten S. 34
25. Willemin L. 34

Classement général après trois étapes

Catégorie hommes

1. Huguenin V. 4
2. de Coulon C. 11
3. Kobel T. 14
4. Engel Y. 15
4. Ryter L. 15
6. Schneider F. 20
7. Golfier P-Y. 21
8. Arnold Y. 25
9. Dubied S. 33
10. Conlan P. 35
11. Oehrli C. 40
12. Bartunek R. 43
13. Droz N. 45
14. Kobel S. 48
15. Burkhalter P. 53
15. Jaquemet Y. 53
17. Pagan C. 55
17. Oehrli P. 57
19. Tschäppät J-B. 58
20. Richard C-M. 62
21. Schmocker K. 63
22. Perrot F. 71
23. Willemin J. 72
24. Arm J-J. 73
25. Perret P. 77
26. Walters B. 81
27. Kessler O. 82
28. Flury Y. 85
29. Chuat O. 94
30. Rizzo F. 101
31. Ortillez C. 102
32. Richard P. 104
33. Zimmerli J. 108
33. Willemin L. 108
35. Debély P. 110
36. Vuilleumier C. 114
37. von Gunten S. 123

Classement de l'étape d'Hauterive

Cat. dames et juniors dames

1. Oehrli M. 1
2. Béri-Engel S. 2
3. Meister V. 3
4. Nagel K. 4
5. Zimmermann L. 6
6. Rey A-F. 15

Catégorie juniors hommes

1. Beer B. 1
2. Sandoz B. 2
3. Robert-Tissot F. 3
4. Muster L. 4
5. Walters K. 5
6. Bonnot C. 6
7. Sandoz G. 7
8. Engisch J. 10
8. Rochat S. 10
10. Lanfranchi C. 19
10. Besancet N. 19
10. Pelletier M. 19

Catégorie équipes

1. NE Funboard Team 12
2. Alizé 20
3. Pépés 39
4. Ichtus 107
5. Les 3 sans Team 126

Classement général après trois étapes

Cat. dames et juniors dames

1. Oehrli M. 3
2. Béri-Engel S. 6
3. Meister V. 9
4. Nagel K. 12
5. Rey A-F. 36
6. Zimmermann L. 37

Catégorie juniors hommes

1. Beer B. 7
1. Muster L. 7
3. Robert-Tissot F. 8
4. Sandoz B. 9
5. Walters K. 16
6. Bonnot C. 17
7. Rochat S. 37
8. Sandoz G. 48
9. Lanfranchi C. 49
10. Besancet N. 51
10. Engisch J. 51
12. Pelletier M. 60

Catégorie équipes

1. NE Funboard Team 38
2. Alizé 84
3. Les Pépés 99
4. Ichtus 249
5. Les 3 sans Team 449

Classement scratch de l'étape d'Hauterive

1. Schneider F. 1
2. Huguenin V. 2
3. Kobel T. 3
4. Ryter L. 4
5. Engel Y. 5
6. de Coulon C. 6
7. Golfier P-Y. 7
8. Arnold Y. 8
9. Conlan P. 9
10. Dubied S. 10
11. Bartunek R. 11
12. Oehrli M. 12
13. Beer B. 13
14. Béri-Engel S. 14
15. Oehrli C. 15
16. Tschäppät J-B. 16
17. Perret P. 17
18. Pagan C. 18
19. Sandoz B. 19
20. Jaquemet Y. 20
21. Robert-Tissot F. 21
22. Burkhalter P. 22
23. Schmocker K. 23
24. Muster L. 24
25. Perrot F. 25
26. Kessler O. 26
27. Debély P. 27
28. Willemin J. 28
29. Meister V. 29
30. Nagel K. 30
31. Walters K. 31
32. Bonnot C. 32
33. Walters B. 33
34. Sandoz G. 34
35. Kobel S. 39
35. Engisch J. 39
35. Rizzo F. 39
35. Rochat S. 39
35. Zimmermann L. 39
40. Richard C-M. 48
40. Lanfranchi C. 48
40. Rey A-F. 48
40. Chuat O. 48
40. Arm J-J. 48
40. Zimmerli J. 48
40. Droz N. 48
40. Oehrli P. 48
40. Vuilleumier C. 48
40. Richard P. 48
40. Ortillez C. 48
40. Flury Y. 48
40. Besancet N. 48
40. von Gunten S. 48
40. Willemin L. 48
40. Pelletier M. 48

Pochaine étape:

**Mercredi 11 septembre,
18 h 30, à Neuchâtel**
Jeunes-Rives

TELECOM
Le bon contact



**Banque Cantonale
Neuchâteloise**



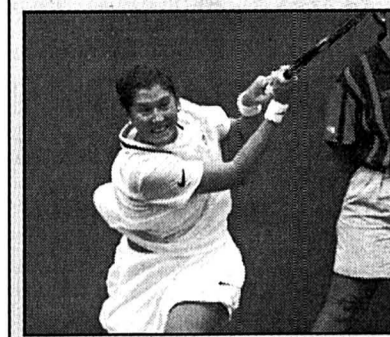
**Neuchâteloise
Assurances**

● **Football et érotisme: intervention remarquée à l'ANF** Page 13

● **Formule 1: Schumacher surchauffe Monza** Page 15

L'EXPRESS

Sports



Expéditive

ET V'LAN!- Monica Seles est entrée d'un bon pas en finale de l'Open des Etats-Unis en battant Conchita Martinez en deux sets.

Page 13

CYCLISME

La Vuelta démarre

C'est aujourd'hui que sera donné le départ de la 51^e édition du Tour d'Espagne, à Valence. Vingt-trois journées, dont une de repos, et 3898 kilomètres pour une épreuve qui prend d'autant plus d'importance que, déplacée en automne pour la seconde année d'affilée, la Vuelta s'avère quasi décisive pour le comportement lors des championnats du monde, qui se déroulent quinze jours plus tard à Lugano.

Le parcours, cette année, se résume en douze étapes plates, huit de montagne et deux contre-la-montre. Dans le tour national qui s'annonce comme le plus intéressant de l'année, on retrouvera, au rang des favoris, le vainqueur sortant, le Français Laurent Jalabert, ses prédécesseurs au palmarès, le Suisse Tony Rominger, seul coursier à avoir triomphé trois fois dans la Vuelta (1992, 1993 et 1994), et l'Espagnol Melchor Mauri (1991). Ce dernier, coéquipier d'Alex Zülle - le Suisse fut 2^e en 1993 et sera un autre favori -, avait devancé Miguel Indurain.

Un Indurain qui reviendra d'ailleurs sur les routes d'Espagne, mais à contre-cœur.

- C'est la première fois depuis douze ans que je suis pro que l'on m'impose un Tour national, relevait, dépité, le quintuple vainqueur du Tour de France. Sans doute veut-on me faire payer ma 1^{1e} place du Tour de France. Je crains que ces 23 jours ne me paraissent une éternité!

Laurent Dufaux, 4^e du Tour de France et toujours frais comme une rose, aura également de grandes ambitions. En l'absence du Français Richard Virenque, le Vaudois sera le leader de la formation Festina.

La première moitié du Tour s'annonce sans grosses difficultés topographiques, avec tout juste un contre-la-montre de 46 kilomètres qui confèrera un certain profil au classement. Le débat se corsera dès la 12^e étape, à Naranco, lorsque le peloton aura atteint la limite nord du pays. Dans les Asturies, sur les hauteurs de Naranco, Tony Rominger voudra à nouveau briller. Ensuite, après l'une des montées les plus dures et sur un fond de paysage féérique - les lacs de Covadonga -, on parviendra dans les Pyrénées, véritable plat de résistance. Quatre arrivées au sommet sont prévues avec, au programme de cette année, 18 cols, dont deux hors catégorie (Lagos de Covadonga et Alto de Ampriu), huit de première catégorie et huit de deuxième catégorie. Autre caractéristique de la Vuelta 1996: la course restera en Espagne et ne débutera pas par un prologue. /si

Les étapes

Aujourd'hui: 1^{re} étape (Valencia - Valencia, 162 km). Demain: 2^e étape (Valencia - Cuenca, 205 km). Lundi 9: 3^e étape (Cuenca - Albacete, 184 km). Mardi 10: 4^e étape (Albacete - Murcia, 160 km). Mercredi 11: 5^e étape (Murcia - Almería, 210 km). Jeudi 12: 6^e étape (Almería - Malaga, 210 km). Vendredi 13: 7^e étape (Malaga - Marbella, 150 km). Samedi 14: 8^e étape (Marbella - Jerez de la Frontera, 205 km). Dimanche 15: 9^e étape (Jerez de la Frontera - Cordoba, 204 km). Lundi 16: jour de repos. Mardi 17: 10^e étape (contre-la-montre individuel/El Tiemblo - Avila, 46 km). Mercredi 18: 11^e étape (Avila - Salamanca, 197 km). Jeudi 19: 12^e étape (Benavente - Alto del Naranco/Oviedo, 188 km). Vendredi 20: 13^e étape (Oviedo - Lagos de Covadonga, 170 km). Samedi 21: 14^e étape (Cangas de Onis - Carbarco, 170 km). Dimanche 22: 15^e étape (Cabarceno - Alto Cruz de la Demanda, 210 km). Lundi 23: 16^e étape (Logrono - Sabinanigo, 222 km). Mardi 24: 17^e étape (Sabinanigo - Ampriu, 158 km). Mercredi 25: 18^e étape (Benasques - Saragossa, 222 km). Jeudi 26: 19^e étape (Getafe - Avila, 212 km). Vendredi 27: 20^e étape (Avila - Segovia, 204 km). Samedi 28: 21^e étape (contre-la-montre individuel à Segovia, 44 km). Dimanche 29: 22^e et dernière étape (Madrid - Madrid, 165 km). Total: 3898 kilomètres. /si

FOOTBALL/ Quinze matches de suspension au lieu de neuf mois pour le défenseur xamaxien

Cyprien a été entendu

Jean-Pierre Cyprien (27 ans) et Neuchâtel Xamax n'auront pas plaidé en vain. Le recours qu'ils ont adressé à la Ligue nationale contre la suspension de 9 mois et l'amende de 10.000 francs prononcées contre le stoppeur neuchâtelois à la suite des événements qui ont terni le match Xamax - Saint-Gall du 24 août a été entendu. Partiellement en tout cas.

Après avoir écouté toutes les parties intéressées et les témoins et procédé au visionnement de cassettes vidéo, le tribunal de recours a corrigé la décision prise en première instance par la commission de discipline. Jean-Pierre Cyprien voit la sanction être considérablement réduite, soit 15 matches de suspension et 3000 francs d'amende. L'aréopage présidé par le Bernois Jürg Sollberger a également atténué la peine initialement infligée à Claudio Moura. Le Brésilien du FC Saint-Gall voit sa suspension réduite à six matches au lieu de sept mais son amende est maintenue à 1000 francs.

La décision prise par le tribunal de recours est définitive. Siégeant à Muri, le tribunal a rendu son verdict dans la nuit de jeudi à vendredi, peu avant 3h du matin.

La sentence rendue permettrait à Jean-Pierre Cyprien de rejouer au mois de mars 97, dès la 3^{me} journée du tour fi-

nal. Le Français, en effet, a déjà purgé un match et il reste à jouer 12 tours dans la première phase du championnat de ligue A. Toutefois, avant de décider s'il conservera ou non Cyprien dans son effectif, Neuchâtel Xamax, par l'intermédiaire de son président Gilbert Facchinetti, se posait hier une question à laquelle il ne pouvait répondre que partiellement: la nouvelle sentence aura-t-elle, comme la première, un caractère international?

Dans l'après-midi, le secrétaire général de l'Association suisse de football (ASF), Peter Gilliéron, était en mesure de rassurer partiellement le «boss» de la Maladière: le Français pourra jouer le match aller de la Coupe de l'UEFA mardi prochain à Kiev, face à Dynamo.

- Sur ce plan, il n'y a pas de suspension automatique. L'extension de la sanction au niveau européen peut être demandée par l'ASF, mais aucune décision n'a encore été prise. Et, de toute façon, le délai est trop court pour que Cyprien soit suspendu mardi, a expliqué P. Gilliéron.

En cas de non-extension de la peine sur le plan international, Xamax aura deux solutions: conserver Cyprien pour les matches de Coupe UEFA (tant qu'il y sera) ou prêter son joueur à un club étranger. Dilemme... /si-E



MAUVAIS SOUVENIR- Ici face à Allenspach, Cyprien se souviendra longtemps du match Xamax-Saint-Gall...

«Le tribunal s'est montré courageux»

L'avocat Denis Oswald, défenseur de Jean-Pierre Cyprien, se dit globalement très satisfait du verdict. Tout en espérant une importante réduction de la peine prononcée en première instance, il nourrissait des doutes sur le courage du tribunal de s'écarter autant qu'on le demandait de la décision de la commission de discipline.

- Aller aussi loin, c'était pratiquement désavouer cette commission. Un tribunal de recours qui modifie un peu un jugement ne fait que le corriger mais, en la circonstance, explique Denis Oswald, c'est vraiment dire à la commission: vous n'avez pas fait votre boulot.

Pour étayer son recours, le mandataire de Jean-Pierre Cyprien avait produit un rapport de plus de 20 pages.

- J'ai relevé un certain nombre de violations de la procédure par la commission, notamment le droit d'être entendu, celui d'administrer des preuves, d'avoir accès à son dossier. Il n'a même pas su que la commission se réunissait ce jour-là. Donc, il n'a pas pu se défendre. La vision des choses de la commission était très partielle, in-

terale. Pour réparer ces vices, il fallait que le tribunal qui a siégé jeudi fasse une instruction complète et contradictoire, ce qu'il a fait. Il fallait aussi que ce tribunal se sente vraiment libre d'arriver à d'autres conclusions que la commission. Je craignais qu'on se soit fixé un ordre de grandeur et que le tribunal ne se sente pas suffisamment libre de s'éloigner de la première sentence. Or, il a eu le courage d'oublier tout ce qui avait été fait avant, constate avec satisfaction Me Oswald.

- Le tribunal a d'ailleurs relevé dans ses conclusions que nous avons fait valoir ce point, que celui-ci était juste et que, par le résultat obtenu, il pensait avoir démontré qu'il s'était senti tout à fait indépendant de rendre la décision qui lui paraissait correcte.

La faute de Cyprien

Vu l'heure... matinale (passé 2h30 hier matin) à laquelle il a donné connaissance de son verdict, le tribunal n'est pas entré dans de grandes considérations.

- Ces messieurs ont dit très rapidement pourquoi ils étaient arrivés à la conclusion

qu'on connaît. Principalement, c'est parce que nous sommes parvenus à démontrer que Cyprien avait été tout à fait correct en cours de match alors que Moura, de son côté, avait eu un comportement pas très sportif en quelques occasions. Tout cela n'apparaissait pas dans le rapport de l'arbitre, rappelle Denis Oswald. Notre rôle a été de prouver que Cyprien avait eu de bonnes raisons pour demander une explication à Moura qui, ainsi que l'a démontré la vidéo (tirée de l'émission Téléfoot de TF1) l'avait frappé violemment d'un coup de poing au visage à une dizaine de minutes de la fin de la partie, lors d'un «corner». Nous avons à démontrer que s'il n'y avait pas eu ce coup, il n'y aurait pas eu la suite, ce que le tribunal a admis. C'était le point de départ.

Après coup, Jean-Pierre Cyprien a commis une faute en allant au banc de Saint-Gall...

- Ce faisant, il a amené la bagarre et, à cause de cela, il mérite plus que Moura, admet Denis Oswald. Ce qui a joué en sa faveur tout de même, c'est que tout le monde, même l'arbitre et le juge de touche, ont dit

que Cyprien s'était rendu tout à fait normal et non pas comme une furie au-dessus de Moura. Les jurés ont ainsi admis qu'il n'avait pas d'autre intention que d'«engueuler» le Saint-Gallois ou de lui demander une explication.

A partir de là, par une mauvaise interprétation mutuelle des gestes de l'autre, les événements se sont enchaînés. En train de boire de l'eau le dos tourné à Cyprien, Moura a été alerté par un de ses coéquipiers. L'effet de surprise a alors fait commettre au Xamaxien comme au Saint-Gallois des mouvements irréflectifs qui ont viré à la violence.

- Ce qui a été principalement reproché à Cyprien c'est que, lorsqu'il a reçu le coup de poing de Moura, il n'a pas répondu du tac au tac et du poing lui aussi mais qu'il a pris son temps pour s'élaner le pied en avant, ce qui est plus grave et plus dangereux - avec des solliers à crampons - que de décocher un coup de poing. Cela étant, le tribunal a tenu compte de la provocation aussi bien dans le jeu que sur l'emplacement de la scène d'après-match.

◇ F. P.

E

Coup de semonce

Le tribunal de recours de la Ligue nationale a frappé fort dans l'affaire Cyprien-Moura. Il n'a pas craint de désavouer la commission de discipline tout en lui donnant une leçon de savoir-faire. Pour avoir agi dans la précipitation et à la légère, en négligeant des aspects élémentaires du droit et en «oubliant» de se livrer à une véritable enquête avant de dicter une sanction particulièrement sévère à l'égard de Jean-Pierre Cyprien, elle méritait ce coup de semonce. Oui, le tribunal «suprême» de la Ligue nationale a fait du bon travail et sa décision ne prête guère le flanc à la critique.

On ne peut que conseiller à la commission de discipline de tirer les conséquences de ce camouflet. Il est anormal, en effet, quelle que soit la gravité des faits reprochés à un joueur, qu'il ne puisse faire valoir sa version des événements. Loin de nous l'idée qu'il faut montrer plus de largesse dans les cas de bagarre, qui sont un mauvais exemple pour la jeunesse, mais un jugement présuppose la recherche de toute la vérité.

◇ François Pahud

Gilbert Gress mécontent

Gilbert Gress espérait une réduction beaucoup plus sensible de la peine infligée à Jean-Pierre Cyprien. Il établissait hier un parallèle entre les 15 matches que devra purger son joueur et les 6 dont a écopé le Strasbourgeois Pascal Nouma après la rencontre du championnat de France contre Metz.

- J'estime que c'est encore trop. Nouma, par exemple, a fracturé le nez d'un adversaire d'un coup de tête asséné dans le couloir conduisant aux vestiaires. Cyprien, lui, a été provoqué et, en plus, il n'a blessé personne. Vraiment, c'est démesuré.

Gress reprochait principalement à la commission de discipline, auteur de la première condamnation, d'avoir émis un jugement insensé.

- Ces messieurs ont pris leur décision comme dans une république bananière!

S'agissant de l'avenir immédiat de Cyprien à Xamax, Gilbert Gress ne pouvait rien annoncer, sinon que le Guadeloupéen jouera bel et bien mardi prochain à Kiev, contre Dynamo. Quant à la suite, l'entraîneur avait rendez-vous hier soir avec ses dirigeants pour établir une ligne de conduite. /fp

Le vœu le plus cher de Cyprien

Xamax champion de Suisse

- Mon vœu le plus cher est que Xamax soit champion de Suisse. Avec ou sans moi, peu importe, mais je le souhaite, nous a confié hier hier Jean-Pierre Cyprien d'une voix chaude, empreinte d'émotion.

En compagnie de son président, de Jean-Pierre Huguénin l'avocat du club, de Me Denis Oswald son mandataire et de ses coéquipiers Perret et Wittl, le Guadeloupéen a vécu jeudi à Muri sa nuit la plus longue. Elle ne s'est encore pas trop mal terminée.

- Je me sens soulagé par rapport à la première décision, avouait en effet Cyprien. C'est vrai que c'est encore un peu dur mais c'est un moindre mal, ajoutait le stoppeur des «rouge et noir».

Dans l'attente de précisions sur l'extension ou non de sa peine au niveau international, Cyprien (27 ans) ne savait pas encore quel serait son avenir à Neuchâtel.

- J'ai envie de continuer de jouer ici parce que je m'y sens bien et que j'aimerais remporter le titre avec Neuchâ-

tel. Apparemment, certains ne désirent pas qu'on soit champions. Moi, je voudrais vraiment qu'on le devienne rien que pour les faire taire!


Jean-Pierre Cyprien, qui a été sensible aux efforts entrepris en sa faveur par ses dirigeants, irait-il, durant ses mois d'inactivité, jusqu'à accepter une baisse de son salaire pour permettre au club de le conserver dans ses rangs? Cette probabilité n'a pas (encore) été envisagée.

- Je ne sais pas du tout comment faire. Ignorant encore ce qui va se passer pour moi sur le plan européen, je suis dans l'attente... Je souhaite bien entendu rester ici mais, pour répondre à votre question, il faut voir tous les éléments, notamment si je peux jouer en Coupe de l'UEFA. On en saura sans doute bientôt plus. Tout ce que je souhaite aujourd'hui, c'est que Xamax soit champion!, répète Jean-Pierre Cyprien.

Aux dernières nouvelles, le Guadeloupéen pourra jouer mardi à Kiev mais rien n'indique qu'il en ira de même pour le match retour. /fp

LA BOUTIQUE DU MEUBLE
JAROTEX S.A.
2088 Cressier/NE

Exposition
Copie d'ancien - rustique - antiquités


Choix des patines

Atelier
Réparations et restauration

Horaires: du mardi au vendredi 7 h 30-12 h, 13 h 30-18 h
SAMEDI 9 h-12 h, 14 h-16 h
Tél. 038/47 13 73 246925-110

Vuilliomonet
Neuchâtel

La maison de l'électricité sur la Grand-Rue:

toute la lumière, le petit matériel, les grands noms de l'électroménager! Retrouvez notre tradition d'accueil et de service dans un cadre transformé pour votre confort et votre plaisir!



Vuilliomonet
Electricité
Grand-Rue 4
2001 Neuchâtel
Tél. 038 / 24 12 33

Notre offre de la semaine:
~~Fr. 299.-~~ Fr. 250.-

TURMIX TX 70 plus.
Faites mousser votre cappuccino! La machine à café TURMIX (huit teintes à choix) vous garantit un résultat parfait quel que soit le degré de mouture utilisé. (jusqu'à épuisement du stock)

-20% sur la lustrerie
-10% sur l'électroménager (sauf offres spéciales)

Offres valables jusqu'au 28.09.1996
247002-110

IRIEA HAIR designer
Giuseppe Rea
Coiffeur styliste

a le plaisir de vous informer

L'OUVERTURE DE SON NOUVEAU SALON DE COIFFURE À PESEUX

Il se fera un plaisir de vous recevoir à sa nouvelle adresse

REA HAIR DESIGNER
GRAND-RUE 7
2034 PESEUX
Tél. 038 30 13 34

246982-110

Immobilier

Paraît chaque jour, du lundi au samedi Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

OFFICE DES POURSUITES DE LA CHAUX-DE-FONDS

VENTE D'UN IMMEUBLE EN PROPRIÉTÉ PAR ÉTAGES

Date et lieu de l'enchère: le vendredi 8 novembre 1996, à 10 h 30, à l'Hôtel judiciaire, avenue Léopold-Robert 10 à La Chaux-de-Fonds, salle de ventes, 2^e étage.
Débitrice: M^{me} Emma CALAME, rue de la Paix 19, à La Chaux-de-Fonds.

CADASTRE DES EPLATURES

Désignation de la part de copropriété à vendre:
Parcelle 4654/AH: RUE DE LA CONFÉDÉRATION (rue de la Confédération 25). Etage: 4^e. Appartement 2 pièces de 45 m²; sous-sol: cave de 5 m².
Estimations: cadastrale (1995): Fr. 67.000.- de l'expert (1996): Fr. 85.000.-

Désignation de l'article de base:
Article 4341: bâtiments, places-jardins de 1003 m².
Vente requise par la créancière hypothécaire en 1^{er} et 2^e rangs.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 23 octobre 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visites: sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des poursuites de La Chaux-de-Fonds, avenue Léopold-Robert 10. Tél. (039) 28 54 64.

Office des poursuites
Le préposé, J.-P. Gailloud

274998-122

Etude de M^e Vincent Cattin, notaire, Saignelégier

Vente publique immobilière

Vendredi 20 septembre 1996, à 20 h, au Relais équestre du Peu-Péguignot, au Noirmont, les hoirs de Clément et Marie Joly offriront les immeubles suivants aux enchères publiques:

BAN DU NOIRMONT

Feuil. N°	Désignation Lieux-dit et nature	Superficie m ²	Valeur officielle Fr.
673	Le Peu-Péguignot, terrain, remise N° 18 A	20	700.-
676	Le Peu-Péguignot, Clos-chez-Erard, aïeance, habitation, rural, remise Le Peu-Péguignot N° 18	1411	24770.-
	Total	1431	25470.-

Valeur incendie du bâtiment N° 18 A: Fr. 9600.-
Valeur incendie du bâtiment N° 18: Fr. 332800.-

Il s'agit d'une ancienne ferme, qui n'est pas soumise à la Loi fédérale sur le droit foncier rural. Les deux immeubles seront vendus en bloc.
Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'identité et d'une garantie de financement.
Les plans de situation et les conditions de vente sont déposés à l'Etude du notaire soussigné.
Pour visiter, s'adresser à l'Etude (tél. 039 51 12 08).
Par commission: Vincent Cattin, notaire
14-789453/4x4

OFFICE DES POURSUITES DU VAL-DE-TRAVERS

VENTE D'UNE VILLA À MÔTIERS

Date et lieu des enchères: mercredi 16 octobre 1996, à 14 h 15, à Môtiers, Salle du Tribunal.
Débitrice: ConsmaLux S.A., société anonyme ayant son siège à Lausanne.

CADASTRE DE MÔTIERS

Parcelle 1248, Derrière-les-Jardins (9), plan folio N° 5, bâtiment 108 m², place-jardin 788 m² (surface totale de la parcelle: 896 m²). Il s'agit d'une villa familiale composée de 5 chambres, 2 salles de bains, garage et dépendances.
Estimations: cadastrale (1995): Fr. 462.000.- de l'expert (1996): Fr. 380.000.-
Vente requise par le créancier hypothécaire de premier rang.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 2 septembre 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: sur rendez-vous préalable.
Renseignements: Office des poursuites, Môtiers (tél. 038/61 14 44).

Office des poursuites
Le préposé, C. Matthey

274999-122

OFFICE DES POURSUITES DE NEUCHÂTEL

VENTE D'UN ENTREPÔT COMPRENANT UN ATELIER D'ÉBÉNISTERIE ET UN BUREAU

Date et lieu de l'enchère: jeudi 26 septembre 1996, à 14 heures, à Neuchâtel, Service des ponts et chaussées, rue Pourtalès 13, salle 203.
Débitrice: Francis Porret, Ecluse 66 a, 2000 Neuchâtel.

CADASTRE DE NEUCHÂTEL

Parcelle 6826: L'ECLUSE, bâtiment et place de 312 m². L'ECLUSE, entrepôt, bureau de 210 m², place de 102 m², plan folio 24, rue de l'Ecluse 66 a.
Estimations: cadastrale (1995): Fr. 325.000.- de l'expert (1994): Fr. 565.000.-
Vente requise par le créancier gagiste en 1^{er}, 2^e et 3^e rangs.
Dépôt des conditions de vente, de l'état des charges et du rapport de l'expert: 30 août 1996.

Les enchérisseurs devront se munir d'une pièce d'état civil (acte de naissance, livret de famille) ou d'un passeport, et pour les sociétés, d'un extrait récent du Registre du commerce. Ils sont rendus attentifs aux dispositions de la loi fédérale du 16.12.1983 (LFAIE). Des garanties de paiement seront exigées avant le prononcé définitif de l'adjudication.
Visite: 11 septembre 1996 à 14 heures, sur rendez-vous.
Renseignements: Tél. 038/39 41 77.

Office des poursuites de Neuchâtel
M. Vallélian, préposé

274973-122

A vendre à Corcelles/NE près de la gare

Magnifique appartement

4½ pièces, 131 m², grand balcon, cheminée, 2 places de parc dans garage collectif.
Prix Fr. 456.000.-
Tél. (038) 31 93 14, 246953-122

A vendre

CHALET neuf

de 7 pièces, avec garage, au Col-des-Mosses.
Tél. (021) 801 70 67 entre 19 h 30 et 20 h 30. 274997-122

À VENDRE À ROCHEFORT
au cœur du vieux village

ANCIENNE FERME
rénovée de 10 pièces.
Volume 2746 m³.

TERRAIN DE 4100 m²
Possibilité d'aménager une grange.

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 122-3692. 246938-122

L'EXPRESS pub

038 25 65 01

A Bevaix

jolie villa miloyenne

4 chambres, living, cheminée, sous-sol aménagé, garage, place de parc, cachet extérieur.
Tél. 038/244 544, 246942-122

EXCEPTIONNEL À VENDRE À NEUCHÂTEL
En grève du lac

VASTE PROPRIÉTÉ

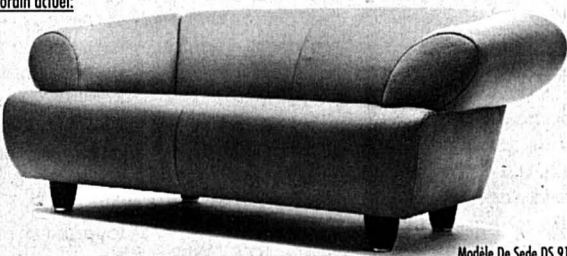
Comprenant maison de maître de 7½ pièces, entièrement rénovée, dépendances, garages, chalet, hangar à bateau, parc de plus de 3300 m² merveilleusement arborisé. Port privé.
Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 122-3721. 72546-122

À VENDRE À NEUCHÂTEL IMMEUBLE LOCATIF

ancien, bien situé, vue lac.
Nécessaire pour traiter: Fr. 250.000.-. Rendement 7%.
Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 122-3688. 72541-122

Les plus grands noms du mobilier contemporain actuel:

Ligne Roset, De Sede, Victoria, Team, Röhrlisberger, Wogg, B&B, Vitro-USA, Bellato, Fiam, Artemide...



ROSSETTI
MOBILIER CONTEMPORAIN
BOUDRY 038 42 10 58
YVERDON 024 21 04 94

Modèle De Sede DS 91
72545-110

A vendre à Boudry

APPARTEMENT 5½ pièces

haut de gamme, au rez avec pelouse, garage. Vaste séjour avec cheminée, 2 salles d'eau. Fr. 450.000.-
Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 122-3712. 246807-122

FERME JURASSIENNE

à 7 min. de La Chaux-de-Fonds. Entièrement rénovée, appartement duplex de 4 chambres à coucher, grand living avec banc chauffant en caillottes, cheminée d'origine, cuisine agencée tout confort, 2 salles d'eau, sauna, écurie avec 4 box à chevaux, grange facilement aménageable. Parcelle de 5000 m².
Affaire exceptionnelle à saisir à Fr. 690.000.-. 246971-122

espace & habitat
Av. Léopold-Robert 67
Tél. 039/23 77 77-76

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN



DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!

GYMNASTIQUE

Un quatuor neuchâtelois aux Nationaux

Quatre équipes neuchâteloises se rendront ce week-end à Rorschachberg (SG) où se dérouleront les 24es championnats de Suisse de sociétés. Un peu plus de deux mois après leurs superbes performances enregistrées lors de la Fête fédérale de Berne, les Neuchâtelois ont quelque espoir à nourrir. Mais attention tout de même: les Nationaux présentent un contexte particulier et la taxation y est souvent fort différente! Gageons toutefois que tant Chézard-Saint-Martin, récent vainqueur de l'Oscar et engagé dans deux disciplines que Serrières (3 disciplines), Peseux (3) et La Chaux-de-Fonds (3) retrouveront la forme et surtout leurs effectifs complets, pour ces joutes!

Pour Chézard et Serrières, le rêve de participer à une finale n'est pas utopique si tout se passe bien. Quant à Peseux et La Chaux-de-Fonds, une place dans la première moitié du classement serait satisfaisante. /chw

Môtiers accueille les Cantonaux

La FSG Môtiers organisera demain le championnat neuchâtelois d'athlétisme de sociétés. Les équipes se disputeront les titres par discipline aux sauts en longueur et en hauteur, au sprint, au jet du poids, au lancer de la petite balle et au cross-country.

Après leurs bonnes performances à la Fête fédérale de Berne, les actifs de Bevaix sont les favoris pour les premières places du podium. Les titres seront certainement plus disputés dans la catégorie des jeunes gymnastes.

Pour la première fois, les sociétés de l'association féminine neuchâteloise ont la possibilité de participer à ce concours. Mais seules les pupillettes de Bevaix ont marqué de l'intérêt pour ce championnat.

Les concours débuteront à 8h30 et se termineront à 15h30. /cs

BOXE

Tyson sur le ring aujourd'hui

L'Américain Mike Tyson, champion du monde des lourds WBC, tentera de s'emparer de la couronne mondiale WBA, aujourd'hui à Las Vegas, face à son compatriote Bruce Seldon, dans un combat qui, pour la première fois depuis 1987, opposera deux champions du monde en titre dans la catégorie des poids lourds.

Donné vainqueur à 20 contre 1 par les «bookmakers», Mike Tyson, numéro 1 mondial dans toutes les catégories après sa victoire face à Tucker il y a neuf ans, est largement favori de ce duel des champions.

Lors d'une conférence de presse au cours de laquelle les deux adversaires se sont serré la main, Mike «Iron» Tyson a paru très décontracté, faisant seulement preuve d'un certain ennui pendant le discours du promoteur du combat, Don King, qui l'a comparé aux «héros shakespeariens».

— Il est la plus grande machine à boxer qui ait jamais existé et l'histoire le confirmera si nous ne retournons pas en prison, a déclaré Don King, qui a déjà purgé quatre ans de prison.

Seldon et Tyson ont également connu la prison. Ainsi, le champion du monde WBA a passé quatre ans derrière les barreaux pour vol qualifié et Tyson a purgé une peine de trois ans de prison pour viol... /si

SPRINT

■ **PLANCHE À VOILE** — Une manche du championnat de Suisse de planche à voile, catégorie fun, se déroulera aujourd'hui et demain à Neuchâtel, au large des Jeunes-Rives. Une quarantaine de concurrents sont annoncés. Les régates sont prévues à chaque fois de 12h à 17 heures. E

■ **COURSE À PIED** — Le Chaux-de-Fonnier Jean-Michel Aubry s'est classé 10e (sur 121 classés) du championnat d'Europe des policiers de cross-country, qui s'est déroulé mardi au Danemark. La victoire est revenue au Français Paul Arpin. E

■ **FOOTBALL** — Le match entre les Espoirs de Xamax et de Delémont se déroulera cet après-midi à 16h à la Maladière. E

FOOTBALL/ Quatrième ronde du championnat de première ligue

Colombier doit marquer

Pour le compte de la quatrième journée, les adversaires des équipes neuchâteloises sont de calibres différents. En effet, alors que Colombier et Noiraigue en découdront avec deux néo-promus, Serrières recevra l'avant-dernier. La Chaux-de-Fonds, quant à elle, devra tenter d'aller chercher un point ou plus sur le terrain de Lyss.

Demain à 17h, Colombier devra montrer aux Soleurois de Klus-Balsthal de quel bois l'équipe se chauffe. Le début de saison entamé tambour battant face à Münsingen n'a pas trouvé confirmation face au néo-promu Wangen. Lors de la dernière journée en date, les Colombins ont tout de même empoché un point sur le terrain de Granges. Éliminés de la Coupe de Suisse prématurément, les protégés de Robert Lüthi ont-ils mis à profit ce week-end de repos?

— On espère que les efforts fournis dans la semaine porteront leurs fruits ce week-end. Klus-Balsthal est une équipe qui joue très «physique», comme toutes les équipes suisses allemandes de notre groupe, nous confiait Robert Lüthi.

Cet après-midi à 15h, au stade de Serrières, l'équipe du lieu accueille les Bernois de Bümpliz.

— Cette équipe a beau être classée au treizième rang actuellement, il ne faut pas oublier qu'elle n'a rencontré ni plus ni moins que les trois leaders à savoir Thounne, Naters et Lyss, nous explique Pascal Bassi avant de poursuivre: Bümpliz a tenu tête à Fribourg en Coupe de Suisse et ne s'est incliné qu'au terme des prolongations. Ils viendront avec l'envie d'engranger au moins un point et pour ce faire, ils useront de la même agressivité que celle déployée face à Fribourg.

Pour cette rencontre, l'entraîneur vert et blanc déplore l'absence de Guillaume-Gentil, blessé; les participations de De Pianta et de Béguin restent incertaines.

L'atmosphère risque d'être électrique demain dès 15h au pied de la Clusette. La partie, que l'entraîneur néraoui Claude Zürcher n'hésite pas à qualifier de «match à six points», promet une belle empoignée entre Noiraigue qui a besoin de ces trois points pour rattraper le gros du peloton, et Wangen qui, après avoir forcé Colombier au partage des points, a corrigé Köniz (5-1). Claude Zürcher nous dit:



BÉGUIN ET TANNIOU — Serrières recevra Bümpliz, La Chaux-de-Fonds jouera à Lyss.

— Wangen est une équipe difficile à manier car elle joue très défensivement. Il va falloir utiliser toute la largeur de notre terrain pour trouver la faille dans leur dispositif défensif, mais on va y arriver.

En ce qui concerne l'élimination de son équipe en Coupe de Suisse face à Châtel-Saint-Denis, le mentor du Vallon se voulait amer:

— Nous avons maintenant digéré notre défaite. L'expulsion discutable d'Hamel dès la dixième minute nous a coûté des forces. Celles-ci nous ont alors manqué lors des prolongations.

A part Hamel qui sera suspendu et Eisler qui s'est blessé, l'équipe se présentera au complet pour tenter de se rapprocher des autres équipes neuchâteloises.

C'est un déplacement périlleux que va entreprendre La Chaux-de-Fonds en se rendant sur le terrain de Lyss (coup d'envoi ce soir à 19h30), actuel troisième du championnat. L'entraîneur «jaune et bleu», Frédy Berberat, sait que les Bernois représentent un gros morceau, mais il assure que son équipe saura rester ambitieuse:

— Nous irons à Lyss pour prendre un

point, voire plus. La défaite en coupe face à Serrières a été digérée.

On espère que toutes les équipes neuchâteloises comptabiliseront trois points de plus dimanche soir.

◇ J.-P. P.-W.

Classement

1. Thoune	3	3	0	0	9-3-9
2. Naters	3	2	1	0	8-1-7
3. Lyss	3	2	1	0	3-1-7
4. Granges	3	1	2	0	3-2-5
5. Colombier	3	1	2	0	2-1-5
6. Wangen	4	1	2	1	7-4-5
7. Chx-de-Fonds	3	1	1	1	7-5-4
8. Serrières	3	1	1	1	4-2-4
9. Münsingen	3	1	1	1	2-2-4
10. Bienne	3	1	1	1	4-5-4
11. Noiraigue	3	0	2	1	3-5-2
12. Klus-Balsthal	3	0	1	2	2-9-1
13. Köniz	4	0	1	3	3-11-1
14. Bümpliz	3	0	0	3	1-7-0

Aujourd'hui, 15h: Serrières - Bümpliz. 17h30: Naters - Bienne. 19h30: Lyss - La Chaux-de-Fonds. 20h: Köniz - Granges. Demain, 15h: Noiraigue - Wangen, Serrières - Bümpliz, Thounne - Münsingen. 17h: Klus-Balsthal - Colombier. /si

ATHLÉTISME/ Finale du Grand Prix cet après-midi à Milan

Pour une poignée de dollars...

Après le Golden Four, qui a récompensé les athlètes les plus méritants dans leur discipline sur quatre réunions (Oslo, Zurich, Bruxelles et Berlin), la Fédération internationale d'athlétisme va décerner aujourd'hui, lors de la finale de Milan, ses lauriers à ceux qui ont été les plus constants aux cours des 17 étapes du Grand Prix.

Cette finale a été dotée d'un million de dollars supplémentaire par rapport à l'édition 1995, passant de 2,24 à 3,24 mil-

lions. Les vainqueurs masculin et féminin au classement final verront donc leur prix doubler et toucheront 250.000 dollars.

L'une des grandes vedettes de cette dernière réunion, où s'aligneront 43 médaillés d'Atlanta (16 d'or, 15 d'argent et 12 de bronze), sera sans conteste Daniel Komen, qui a établi, dimanche dernier à Rieti, un nouveau record du monde du 800 mètres. Le jeune Kényan (20 ans) a pulvérisé de plus de quatre secondes, en 7'20''67, l'une des quatre marques mondiales que détenait jusqu'alors l'Algérien Noureddine Morceli. En très grande forme actuellement, et sur la lancée de ses récents succès, il semble bien placé pour succéder au Kényan Joseph Kiptanui au palmarès du Grand Prix.

Pour l'attribution du titre masculin, les grands rivaux de Komen, qui comptent comme lui 72 points avant le déplacement milanais, seront le Danois d'origine kényane Wilson Kipketer, auteur de la troisième meilleure performance mondiale de tous les temps sur 800m en 1'41''83 à Rieti, l'Algérien Noureddine Morceli (1500m), le Britannique Jonathan Edwards (triple saut) et le Zambien Samuel Matete (400m haies).

La der de Christie

Les Américains Michael Johnson, roi des 200 et 400m, Gail Devers et Gwen Torrence, le Britannique Linford Christie, ainsi que le Namibien Frankie Fredericks, la Jamaïcaine Merlene Ottey et le formidable Marocain Salah Hissou, détenteur du record du monde du 10.000m, seront les outsiders de marque de cette finale.

L'enjeu est à la hauteur des primes offertes aux athlètes car, outre les 250.000 dollars réservés aux deux vainqueurs du Grand Prix, une prime de 50.000 dollars est également accordée aux meilleurs dans leur spécialité.

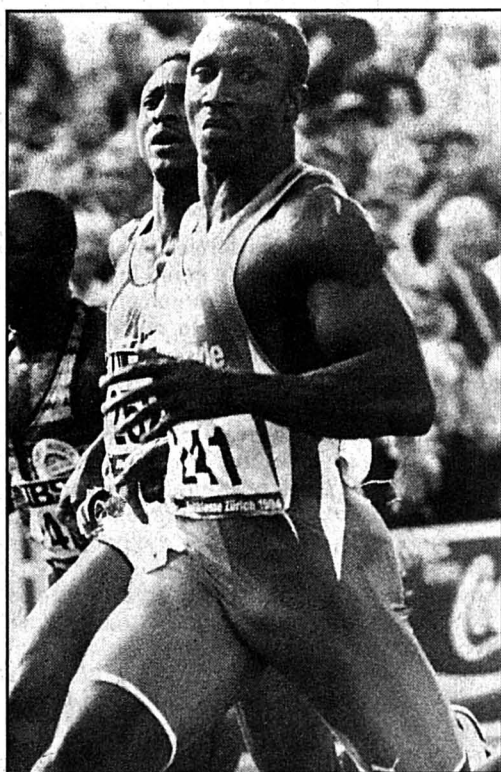
L'épreuve du 100m aura à Milan un parfum particulier puisque ce sera en effet la dernière compétition majeure de Linford Christie qui, après dix ans d'une carrière émaillée par des titres de champion d'Europe (1986 à Stuttgart, 1990 à Split et 1994 à Helsinki), champion olympique (1992 à Barcelone) et champion du monde (1993 à Stuttgart), a décidé de tirer sa révérence. Pour une ultime sortie à ce niveau, Linford Christie se mesurera au champion olympique, le Canadien Donovan Bailey, à l'Américain Dennis Mitchell et à Frankie Fredericks.

Chez les dames, l'Américaine Gwen Torrence (sprint) et la spécialiste du 100m haies, la Suédoise Ludmila Engquist, sont en tête du Grand Prix avec 66 points, suivies de très près par les Jamaïcaines Merlene Ottey et Michelle Freeman, qui comptent respectivement 64 et 63 points. /si

En bref

■ **RELAIS** — Les championnats de Suisse de relais se dérouleront aujourd'hui et demain à Frauenfeld. Sept équipes neuchâteloises (quatre de l'Olympic La Chaux-de-Fonds et trois du CEP Cortaillod) y participeront. E

■ **COUPE DES LANCERS** — Rendez-vous traditionnel du début septembre, la Coupe des lancers, organisée par le CEP Cortaillod, aura lieu cet après-midi à Colombier. E



LINFORD CHRISTIE — Le vieux lion va rugir une dernière fois aujourd'hui. archives

HOCKEY SUR GLACE

Coupe du monde: le Canada passe

Sans jamais enthousiasmer les spectateurs du Molson Center de Montréal, le Canada a obtenu son billet pour les demi-finales de la Coupe du monde. En quart de finale, il a en effet battu l'Allemagne, sur le score de 4-1 (1-0 2-1 1-0) et affrontera la Suède, aujourd'hui à Philadelphie. L'autre demi-finale, demain, mettra aux prises les États-Unis et le gagnant du quart de finale entre la Finlande et la Russie, joué la nuit dernière.

Donné comme grand favori de la compétition, le Canada a laissé une fois de plus une impression mitigée. Certes, les Canadiens n'ont jamais été en danger face à une formation allemande limitée.

Dès la 4e minute de jeu, Wayne Gretzky ouvrait la marque pour les Canadiens. Un avantage doublé en début de deuxième période par Shanahan avant que l'Allemagne n'obtienne son unique réussite de la rencontre, à la 29e minute, grâce à Draissail. Linden par la suite, puis Brind'Amour allaient assurer le succès canadien. /si

P.M.U.

Le Grand Sept

Voici les résultats et rapports du Grand Sept d'hier à Auteuil. Combinaison gagnante: 7-9-14-7-10-2-3.

Pour 0,20 fr. suisse:
- 7 gagnants: tiré lire
- 6 gagnants: personne
- 5 gagnants: 607fr.60

Aujourd'hui

Prix RTL, cet après-midi (16h35) à Vincennes. 6e course, attelé, 2800 mètres. Les partants:

1. Elito de Manerbe, D. Brohier
 2. El Djem, Ph. Allaire
 3. Elmonica, J. Verbeeck
 4. Eliitoppa, U. Nordin
 5. Eole de Talonay, J.-M. Monclin
 6. Efurac, J.-M. Bazire
 7. Esly Capitaine, P. Verducryse
 8. Espoir de Change, P. Orriere
 9. Epée Chouan, Y. Dreux
 10. Elsa des Aitres, J.-C. Hallais
 11. Elmon, F.-G. Louiche
 12. Elite d'Atout, A. Roussel
 13. Edroon Port, J.-F. Feuillet
 14. Etonne Moi, A. Lindqvist, 2825 m
 15. Elvis de Rossignol, J. Hallais, 2825 m
 16. Easy du Chêne, J.-Ph. Mary, 2825 m
- «L'Express» propose:
1-13-14-8-5-15-6-10
Le 601, 10 fr. gp
Jeu 2 sur 4: 1-13

Demain

Prix Castries, demain (16h) à Longchamp. 4me course, plat, 2400 mètres. Les partants:

1. Magano, R. Pois, 58,5 kg
 2. Petosiva, P. Brunneau, 58,5 kg
 3. Rose des Aigles, T. Thulliez, 58,5 kg
 4. Standing Around, O. Doleuze, 58,5 kg
 5. Banjoist, G. Mosse, 57,5 kg
 6. Three Wizards, T. Jarnet, 57,5 kg
 7. Soviet Princess, A. Badel, 57 kg
 8. Lady of Paris, A. Junk, 56,5 kg
 9. Bedford, S. Guillot, 56 kg
 10. Mon Domino, C. Hanotel, 56 kg
 11. Vengador, G. Guignard, 56 kg
 12. Mister de Mai, C. Asmussen, 55 kg
 13. Faindior, O. Pleslier, 54 kg
 14. Artas, A. Jeuff, 53 kg
 15. If Only, M. Boutin, 53 kg
 16. Final Cut, B. Marchand, 52 kg
 17. Natidja, D. Boulland, 52 kg
 18. Armanilde, N. Jeanpierre, 50 kg
 19. Nejme, W. Messina, 58 kg
 20. Polynorix, C. Ramonet, 48 kg
- «L'Express» propose:
3-6-9-12-4-7-10-13
Le 403, 10 fr. gp
Jeu 2 sur 4: 3-6

Course suisse

Course suisse, demain (16h30) à Aarau. 7e course, trot, 2525 mètres. Les partants:

1. Rubis d'Irlande, J. Seiler, 2550 m
 2. Anakir, J.-B. Matthey, 2550 m
 3. Tarzan du Corta, H. Danuser, 2550 m
 4. Taiser Lui, U. Erni, 2550 m
 5. Volcan Noir, Y. Pittet, 2550 m
 6. Tamy des Pages, E. Lorgis, 2550 m
 7. Ambre Pellois, P. Wahlen, 2550 m
 8. Triomphe de Braye, E. Schneider jr
 9. Vakidy Ker Anna, B. Perrin
 10. Ustab d'Irai, U. Steiner
 11. Verasco, M. Staub
 12. Vive le Roi, H. Balimann
 13. Volcan de Billeron, E. Fankhauser
 14. Top City, R. Etienne
 15. Val Marino, R. Maegli
 16. Val Sarthois, P. Felber
 17. Gary Glitter, K. Egli
- «L'Express» propose:
4-11-16-5-13-9

FOOTBALL

Dès aujourd'hui Trois Suisses dans le «calcio»

Milan AC et Juventus Turin seront les favoris du championnat d'Italie de série A 96/97, le premier de l'après-Bosman, qui commencera demain pour prendre fin le 16 juin 1997. Milan Inter, qui a consenti de gros sacrifices, jouera lui aussi un rôle intéressant.

Cet exercice ouvrira une nouvelle ère dans le football italien, après l'arrêt de la cour européenne de justice autorisant les équipes à aligner un nombre illimité de joueurs communautaires. Ainsi, les clubs les plus fortunés ont profité de cette décision pour engager un certain nombre de vedettes européennes toutes susceptibles de jouer en même temps.

«Ciri» Sforza retrouvera-t-il, sous le maillot de l'équipe dirigée par Roy Hodgson, son dynamisme et son abattage d'antan? Cloué au pilori après la défaite suisse à Bakou devant l'Azerbaïdjan, il n'a pas le droit à l'erreur en ce début de championnat. A Udine ce soir, le capitaine de la sélection helvétique sait que la presse italienne ne lui pardonnera rien s'il ne joue pas à son meilleur niveau. Son engagement à l'Inter souleva beaucoup de controverses. Sforza sort d'une saison décevante à Bayern Munich mais Roy Hodgson est convaincu que l'Italo-Argovien est exactement le type de milieu de terrain dont il a besoin dans son 4-4-2.

Sous la direction d'un entraîneur uruguayen, Gregorio Perez, Marco Pascolo et Ramon Vega explorent l'univers du «calcio». A Cagliari sous le soleil de la Sardaigne, les deux internationaux suisses ne sont pas venus en touristes. L'ouvrage ne leur manquera pas. Le club sarde aura bien besoin de l'apport de ces deux renforts de poids en défense. Cagliari a perdu à l'intersaison son meilleur élément, l'international belge d'origine brésilienne, Oliveira, passé à la Fiorentina. En lignes arrières, Pascolo et Vega ont pour partenaires deux autres étrangers, le Sud-Africain Tinkler et le Danois Lonstrup. /si

FORMULE 1/ 200.000 tifosi attendus demain au GP d'Italie

Schumacher surchauffe Monza!

Service spécial

En signant hier le meilleur chrono de la journée, l'Allemand a répondu aux espoirs des milliers de tifosi massés dans l'autodrome milanais pour cette journée d'essais libres. Tous veulent croire à la victoire du petit cheval lors du Grand Prix d'Italie, demain.

Evidemment, Monza est le circuit d'essais désigné de la Scuderia Ferrari. Elle y passe des journées entières à roder son matériel et il n'est donc pas surprenant que les monoplaces rouges y soient toujours meilleures qu'au cours du restant de la saison. C'est dire aussi si les attentes des tifosi sont élevées, d'autant que Michael Schumacher a prouvé à Spa, il y a quinze jours, que les Ferrari peuvent désormais prétendre à la victoire. Les organisateurs s'attendent en tout cas à voir déferler une foule record - on parle de 200.000 personnes - demain après-midi à Monza.

Hier, Michael Schumacher n'a rien fait pour calmer les ardeurs des tifosi, en signant le meilleur temps de la première journée d'essais. L'Allemand ne se montrait pourtant guère enchanté de ses réglages, et il n'eut même pas à chausser un train de pneus neufs pour signer son chrono.

«Evidemment, le travail que nous avons abattu ici en essais privés nous aide à disposer d'une voiture immédiatement compétitive», admettait Michael Schumacher.

Si l'Allemand refusait de se livrer à un quelconque pronostic en vue des essais qualificatifs de cet après-midi, Jean Alesi, lui, ne manquait pas de donner le sien: «Je suis bien placé pour savoir ce que valent les Ferrari à Monza, lâchait-il. En qualification, elles seront imbattables.»

L'Avignonnais a dû se contenter du sixième chrono. Tandis que Damon Hill,

l'actuel leader du championnat du monde, ne pointait qu'en septième position, deux places derrière son coéquipier et rival Jacques Villeneuve.

«Il nous reste beaucoup de travail pour espérer battre les autres», commentait Damon Hill hier. «Mais je me suis concentré sur mes réglages de course, c'est pourquoi mon temps n'est pas significatif. Je pense que la séance de qualification sera la plus disputée de toute la saison.»

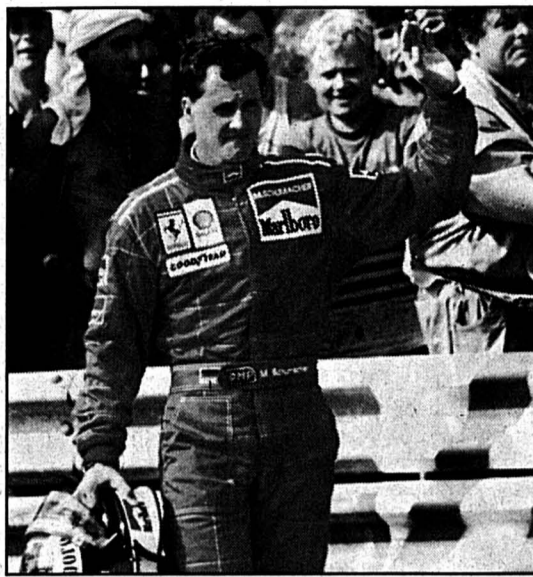
S'il n'était pas à la fête sur la piste, Damon Hill était toutefois en pole-position des discussions de paddock tout au long de la journée. Pour l'instant, l'avenir du pilote britannique est encore incertain. Et de sa décision dépendra toute la traditionnelle série de transferts en chaîne.

Il semble que le champion du monde soit en discussions très avancées avec la future écurie anglaise de Jackie Stewart. Ce dernier aurait déniché le financement suffisant à se payer les services d'un pilote du calibre de Damon Hill. Pour l'écurie, bénéficier de son expérience serait un plus mais, pour le pilote, 1997 représenterait alors une saison de pénibles mises au point.

Hill peut aussi opter pour McLaren, malgré que Ron Dennis, son patron, ait démenti tout contact avec le pilote. Enfin, Jordan souhaiterait elle-aussi s'attacher ses services, histoire d'enfin disposer d'un pilote à la hauteur des ambitions de Peugeot, le motoriste de l'écurie.

Comme il le disait lui-même jeudi, Damon Hill n'a que l'embarras du choix. Malheureusement pour lui, le choix qu'il avait fait, celui de Williams, semble le seul qui lui soit réellement fermé...

♦ Luc Domenjoz



SUR SON TERRAIN - Les Italiens attendent beaucoup de «leur» Ferrari. archives

Les essais libres

Monza. Grand Prix d'Italie. Essais libres: 1. Michael Schumacher (All), Ferrari, 1'24"399 (246,116 km/h). 2. Mika Häkkinen (Fi), McLaren-Mercedes, 1'24"667. 3. Gerhard Berger (Aut), Benetton-Renault, 1'24"829. 4. Eddie Irvine (GB), Ferrari, 1'24"988. 5. Jacques Villeneuve (Can), Williams-Renault, 1'25"055. 6. Jean Alesi (Fr), Benetton-Renault, 1'25"335. 7. Damon Hill (Gb), Williams-Renault, 1'25"620. 8. Heinz-Harald Frentzen (All), Sauber-Ford, 1'25"973. 9. Pedro Diniz (Br), Ligier-Honda, 1'26"350. 10. Johnny Herbert (GB), Sauber-Ford, 1'26"706. 11. Martin Brundle (GB), Jordan-Peugeot, 1'26"751. 12. David Coulthard (GB), McLaren-Mercedes, 1'26"968. 13. Rubens Barrichello (Br), Jordan-Peugeot, 1'27"098. 14. Olivier Panis (Fr), Ligier-Honda, 1'27"177. 15. Jos Verstappen (Ho), Arrows-Hart, 1'27"667. /si

FOOTBALL

Equipe de Suisse Chapuisat comme Sforza?

Selon une dépêche d'une agence de presse allemande diffusée hier, Stéphane Chapuisat souhaiterait ne plus porter provisoirement le maillot de l'équipe nationale. Le coach national Rolf Fringer n'était toutefois au courant de rien. En début de semaine, Ciriaco Sforza a annoncé qu'il renonçait à la «Nati» pour les prochains mois.

«Je n'ai pas discuté avec Chapuisat depuis le match en Azerbaïdjan. Je n'ai pas connaissance d'un désir du Vaudois de faire une pause en ce qui concerne l'équipe nationale. Je ne peux pas en dire plus, a déclaré Fringer.»

Selon l'agence SID, l'attaquant de Borussia Dortmund aurait déclaré vouloir «se concentrer totalement à son club». /si

SPRINT

ATHLÉTISME - La décision de principe d'une candidature de la ville de Lausanne à l'organisation des championnats d'Europe de 2002 sera prise le 8 octobre. Le groupe qui travaille sur le dossier explique qu'une candidature officielle ne peut être envisagée que si les autorités lausannoises acceptent de mettre l'infrastructure sportive à disposition et d'endosser les frais correspondant (15 millions de francs). Pour ces championnats, la Pontaise devrait être transformée en un stade de 25.000 places assises. /si

FOOTBALL - Le FC Saint-Gall élargit son cadre: le club saint-gallois a engagé le Brésilien Julico Moura (19 ans), qui appartenait à Sao Paulo et jouait à Colo-Colo (Chi), et obtenu le prêt jusqu'à la fin de la saison de Reto Allenspach (19), en provenance de Brühl Saint-Gall (Ile ligue). Julico Moura - le frère de Claudio - et Allenspach sont deux joueurs à vocation offensive. /si

Tout nouveaux ? Oui, mais Deskpro !



Prix global:
(valable jusqu'au 30.9.96)

Deskpro 2000
Processeur Pentium®
133 MHz
16 Mo de RAM
Disque dur de 1,08 Go
Ecran couleur 15"
Fr. 2'790.-



La gamme Deskpro vous offre une toute nouvelle génération de micro-ordinateurs de bureau. Que vous optiez pour un Deskpro 2000, 4000 ou 6000, tous les modèles disposent du système sophistiqué d'autodiagnostic intégré aux fonctions de Gestion intelligente ("Intelligent Manageability") - un réel gain d'argent et de sécurité ! En outre, vous pouvez connecter en réseau les PC Deskpro 4000 et 6000 depuis votre domicile. Au format desktop ou minitour, ces nouveaux venus séduiront à coup sûr. Sans compter leur prix d'ami !

Informations auprès de votre Revendeur ou au n° de tél. 0844 844 111 !

The Intel Inside logo & Pentium are registered trademarks of Intel Corporation

COMPAQ

Le trail très sportif peut aussi se faire bête de course ou de rallye



FACILE À PILOTER - En attaque ou en défensive, la Monnier MXR 400 R plaira aussi bien aux amateurs de randonnée qu'au pilote de compétition enduro. Suard

Considérée comme l'événement vert de la saison, la 400 n'a pas beaucoup mis dans un plumage qui reste très typé XR. C'est sous la robe et

dans les sensations que ça se passe. Parler de XR en Suisse c'est abandonner le label Honda pour lui ajouter un «M» comme Monnier. Le commerçant payernois fait partie de cette race d'indomptables pour qui la passion l'emporte sur la raison. Dès lors, le spécialiste d'enduro et de rallye-raids a pris le pas sur le numéro un mondial de la moto dans la toute petite niche constituée par les motos d'enduro. Celle-ci est jugée trop minuscule par tous les grands constructeurs. Prenant au passage le titre de constructeur pour faciliter les tracasseries administratives des homologations, le bouillant Payernois transforme dans ses ateliers broyards les Honda XR pour en faire des Monnier MXR répondant aux normes suisses. «Momo» a déjà fait plusieurs centaines d'heureux parmi les motards amoureux d'«off-road» depuis le début de l'opération en 1991. Jusqu'à l'an passé, plus de 400 motos ont déjà été vendues sous son sigle, chiffre auquel il faut ajouter la centaine de nouvelles MXR 400 lancées sur le marché depuis ce printemps. Le succès de cette nouvelle moto verte est total, alors même que son aspect extérieur rappelle étrangement ses sœurs de 250 et 600 cm³.

Agile comme un chat

Découverte sur papier glacé et ensuite sur les salons de l'automne dernier, cette XR 400 n'avait rien d'enthousiasmant. Extérieurement, elle demeurait une XR. Mais dans ce coup-là, les ingénieurs japonais ont bien caché leur jeu. Dans une période économique de sagesse, ils ont su faire du neuf excitant avec du vieux qui a fait ses preuves. Comme quoi, c'est toujours dans les vieilles casseroles... Le bon vieux moteur monocylindre 4

soupapes à simple arbre à cames demeure d'actualité. On lui a insufflé la légèreté de la 250 et un bon bout du coffre de la 600.

Dans sa version pour la route, la XR 400 frise les 35 chevaux et son couple plus qu'honnête permet de rouler au ralenti dans n'importe quelle situation sans avoir à se soucier de jouer avec la boîte de 5 vitesses. Ça reprend à tous les régimes et sans rechigner. Dans cette configuration, il n'est pas question d'aller taquiner une Husqvarna ou une Husaberg de même cylindrée, quoique... L'usage et la fiabilité ne sont pas les mêmes, et pour la compétition tout est déjà prévu pour aller défier les deux «poum-poum» européens (cf. ci-dessous).

Plus sportive

Le milieu de gamme des XR a surtout gagné en sportivité grâce à la chasse au poids et à une partie-cycle quasi irréprochable. Les suspensions sont issues de la gamme cross CR de Honda, alors que la partie arrière du cadre est démontable. Dans le terrain, ça passe vite, plutôt bien et sans occasionner de grandes frayeurs. Dans les descentes notamment, elle vire court et sans surprises là où d'autres glisseraient; et pour se jouer des pièges et

des obstacles, la retenue du 4-temps moins violente que sur la 600 permet de mieux doser les freinages. Dans les parties techniques, le poids plume (123 kg à sec) et la rigidité du cadre font merveille. Beaucoup plus que ses congénères 250 et 600, la XR 400 dévoile un aspect cross plus évident, ce qui lui confère des atouts majeurs pour les compétitions d'enduro. C'est surtout dans les sauts que la 400 fait la différence avec une maniabilité qui lui permet d'être dirigée comme une vraie moto de cross avec modification possible de la trajectoire en l'air.

Cela dit, pour celui qui n'a pas peur de jouer du kick, la XR 400 peut aussi se transformer en moto de ville ou de randonnée bitumeuse. Le moteur standard se met en marche sans problème à froid comme à chaud, et le doux ronronnement passe quasi inaperçu dans le trafic. Facile à piloter, sans surprise tant au niveau partie-cycle que moteur, cette bécane se profile aussi bien pour la randonnée que pour le sport, voire même la course si l'on y ajoute quelques petits chevaux supplémentaires. Et les victoires en championnat suisse d'enduro sont là pour le prouver. Précise, disposant d'un freinage au top-niveau, elle est vraiment d'une conduite agréable et plaisante.

Données techniques

Moteur: monocylindre 4-temps, 4 soupapes, simple ACT, refroidissement par air.

Cylindrée: 397,2 cm³ (85 x 70 mm).

Puissance: 34,6 ch à 7500 t/min.

Boîte: 6 vitesses.

Partie-cycle: cadre simple, berceau dédoublé, tubes d'acier ronds et carrés, avec réservoir d'huile incorporé dans la poutre centrale. Partie arrière démontable.

Suspensions: AV fourche télescopique de 43 mm de diamètre

(280 mm de débattement); AR Prolink avec bras oscillant alu, 300 mm de débattement.

Freins: Nissin à disque double piston à l'avant, simple à l'arrière.

Pneus: AV 80/100-21 51M;

AR 110/100-18 64M.

Hauteur de selle: 930 mm.

Réservoir: 9,5 l.

Poids: 121 kg à sec.

Prix: 9950 francs (supplément pour biplace).

Importateur: Monnier Moto à Payerne.

Du HRC pour la transformer course

L'amateur de cross ou d'enduro pur et dur vous dira sans ambages que cette XR 400 est une bonne moto, mais qu'il lui manque une bonne dizaine de chevaux pour faire face à ses rivales de course. A l'instar de ses collègues d'Amérique d'où proviennent la majorité des pièces spéciales, Olivier Monnier n'est pas demeuré en reste pour satisfaire les amateurs de sensations. Un catalogue de 4 pages A3 constitue le bréviaire de la XR pour une préparation course, rallye-raid, supermotard ou simple personnalisation du modèle. On y découvre notamment un kit HRC (département compétition de

Honda) qui transforme la MXR 400 R en une petite bête de course capable d'aller taquiner la concurrence. Piston, arbre à cames, culasse et pot d'échappement de course augmentent non seulement les décibels, mais la puissance dans le confort et la passion des sensations. Aux tolérances de la FIM pour les courses d'enduro, soit 98 décibels, cette XR moyen de gamme gagne une dizaine de chevaux et surtout un couple d'enfer.

Dans cette configuration de compétition, on lui pardonne un emmottage un poil plus difficile que la version de route, tant son comporte-

ment est envoûtant. Pour 11 500 francs, la XR 400 R «kitée» HRC se donne vraiment des airs de compétition; et les résultats sont déjà là pour le prouver.

Olivier Monnier consacre une attention continuelle pour faire évoluer son produit sur des bases de compétitivité et de qualité: «J'ai là une excellente machine. Elle est fiable aussi bien sans qu'avec le kit de course. C'est du solide et ça ne requiert qu'un minimum d'entretien», affirme le Payernois. Le même credo ne peut pas toujours être tenu pour les 4-temps cross ou enduro les mieux affûtés du marché. / jir

Yamaha: XJR1200 «King Replica»



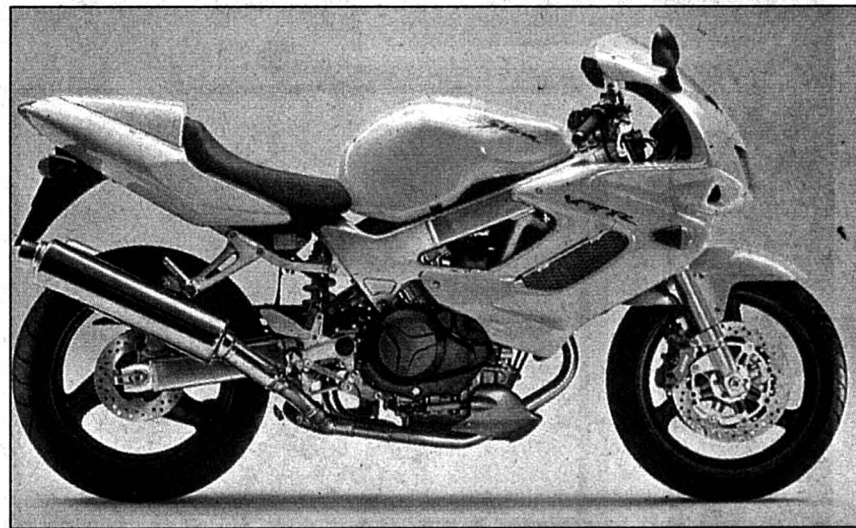
En hommage à son long engagement en tant que coureur et chef de team, la marque aux diapasons consacre à Kenny Roberts une version limitée du XJR1200. Ce modèle est dans les coloris de la machine de course de King Kenny, de la fin des années 70. De plus cette moto est équipée d'amortisseurs Öhlins, d'une fourche télescopique réglable et d'un lot de finitions non négligeables.

Honda CBR 1100XX Super Blackbird



Une seule donnée 164 CV, et vous aurez compris que cette moto est très, très puissante. Un nouveau moteur de 1137 cmc, issu de la gamme des CBR, équipe cet engin, qui sur le plan esthétique est plutôt sobre. Avec le double système de freinage combiné, apparu sur la CBR 1000F en 1993 et totalement repensé pour cette puissante machine, les caractéristiques de freinage sont adaptées aux exigences d'une supersportive.

Honda VTR 1000 Firestorm



Voici une véritable nouveauté, et non pas une évolution d'une partie ou de l'ensemble d'un modèle Honda existant. Le moteur, un bicylindre en V à 90° de 996 cmc avec refroidissement à eau, donne le ton à cette innovation. Cette VTR semi-carenée possède une belle ligne, bien aérodynamique. Les amateurs de bicylindre voient avec satisfaction la palette de ce genre de motos s'agrandir. Le duel italo-japonais part, avec cet engin, sur de nouvelles bases de confrontation.

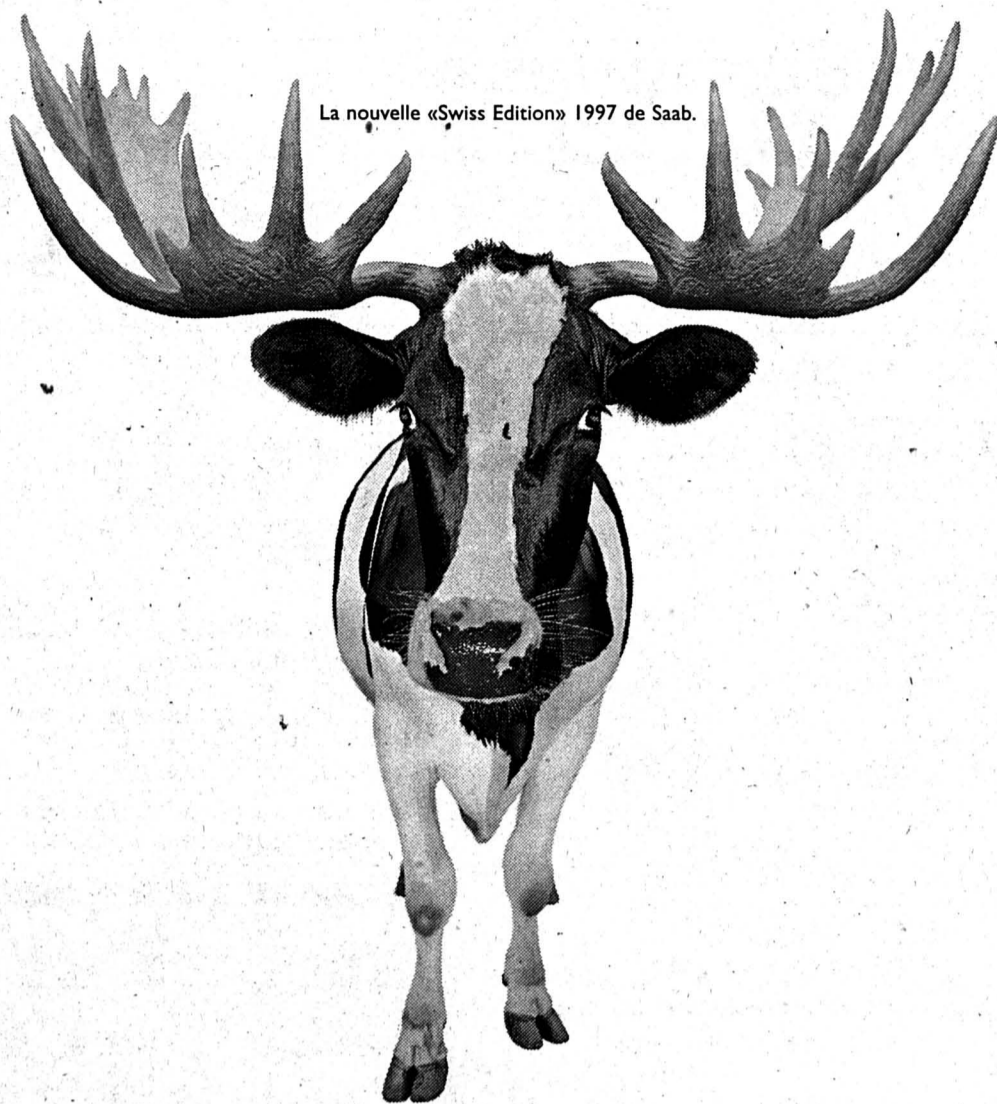
BRÈVES

Bimota: le renom à un prix de promotion accessible

Quel motard ne rêve-t-il pas de posséder une fois une machine de renom telle qu'une Bimota? Le prix de ces motos hightech n'étant pas forcément à la portée de toutes les bourses, l'importateur général pour la Suisse, Frankonia SA à Zurich a décidé d'introduire un prix de promotion sur les modèles DB2SR et SB7, soit 19.500 francs pour la

Bimota à moteur Ducati et 22.500 francs pour celle entraînée par le 4-cylindres Suzuki. Avec injection sur les deux machines, bien entendu.

Une promotion qui rend donc possible l'acquisition d'une machine de cette marque noble et chaque agent Bimota de Suisse se fera un plaisir de présenter les deux modèles aux intéressés.



La nouvelle «Swiss Edition» 1997 de Saab.

Au plus, vous économisez 1750 francs. En plus, Saab a baissé les prix.



A partir de 34450 francs déjà pour une Saab 900 «Swiss Edition» ou dès 41450 francs pour une Saab 9000 «Swiss Edition», vous pouvez compter ces voitures dans votre écurie. Toutes deux sont munies de la climatisation et du système audio avec, à choix, un moteur de 2,0 ou 2,3 litres et de 130, 150 ou 170 ch. Pas de quoi ruminer avant de vous décider.

Importateur: Scancars AG, 4144 Arlesheim, téléphone 061/701 84 50
Internet: <http://www.saab.ch>



SAAB
beyond the conventional

Neuchâtel: Tsapp Automobiles, G. Hügli, 038 25 99 91. La Chaux-de-Fonds: Garage Asticher, 039 26 50 85.

273980-110

L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS L'EXPRESS

JOURNAL

Retrouvez sur notre site l'éditorial du jour et ceux de la semaine. Posez-nous vos questions: nous y répondrons. Abonnez-vous, communiquez-nous vos changements d'adresse: nous nous chargeons du reste.

LOISIRS

Les programmes des salles de tout l'Arc jurassien. Le classement des meilleurs films à ne pas manquer. La critique cinéma. Les meilleurs sites de la BD (Tintin, Blake et Mortimer, dictionnaires, etc.) Les derniers jeux vidéo. Les cartes Magic.

SPORTS

Tous les classements de football en Suisse, en Italie, en France et en Allemagne. Les meilleurs sites américains. Le sport à la TV, etc.

SURFEZ

En Suisse, en Europe ou dans le monde, découvrez des sites inédits sur Internet grâce à la sélection opérée par la rédaction.

<http://www.l'express.ch/> Internet? Facile!



La fête a démarré

AUVERNIER - C'est parti. La Fête des vendanges d'Auvernier qui a démarré hier soir s'annonce de bonne cuvée. oig. B.

● Dans ce cahier, toute l'actualité du canton, de la ville et des six districts neuchâtelois, ainsi que des régions voisines

ÉCHINOCOCCOSE/ Deux spécialistes donnent des conseils, mais relativisent cette grave maladie due à un parasite du renard

Un risque minime pour l'homme

Il est agréable de se promener dans les bois, pendant que le loup n'y est pas, pour ramasser des petits fruits ou des champignons. Mais ce plaisir est parfois gâché par le spectre de l'échinococcose, cette maladie du foie provoquée par un parasite du renard. Au terme d'une longue étude, deux spécialistes neuchâteloises donnent des conseils pour limiter les risques, mais soulignent que la contamination humaine reste très rare.

Le Service vétérinaire neuchâtelois reçoit régulièrement des appels de personnes qui s'inquiètent de l'échinococcose alvéolaire. Cette grave maladie est provoquée par un parasite du renard, l'échinocoque. Mais les spécialistes s'accordent à relever que le risque pour l'homme d'être

infecté est minime. Le phénomène n'est d'ailleurs pas nouveau, soulignent la vétérinaire cantonale adjointe Anne-Françoise Henchoz et la parasitologue Martine Siegenthaler, de l'institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, auteur d'une vaste étude sur le sujet.

L'échinocoque est un ver de trois à quatre millimètres vivant dans l'intestin du renard. Ses oeufs sortent avec les crottes de goupil, contaminant le sol, la végétation et le pelage du carnivore. Ils sont avalés par des rongeurs, comme les campagnols, dans le foie duquel se développe une larve. Lorsque le rongeur infesté est mangé par le renard, ces larves deviennent des vers adultes prêts à pondre. Et le cycle continue...

Mais il arrive que l'homme ingurgite de ces oeufs minuscules. En dix à 15

ans, si l'organisme ne les a pas rejetées, les larves peuvent se développer dans son foie et y provoquer des lésions qui peuvent être mortelles. Selon les hypothèses scientifiques, l'homme se contamine en mangeant des végétaux crus (champignons, dents-de-lion, fraises des bois). Un autre facteur de risque, plus aigu mais plus ciblé, est de manipuler un renard. Le chien, qui peut s'infecter en mangeant des rongeurs ou se rouler sur des herbes souillées, est aussi un vecteur potentiel (1% des chiens seraient contaminés).

Laver ou cuire les végétaux

Martine Siegenthaler et Anne-Françoise Henchoz soulignent que certaines mesures simples permettent de limiter les risques. Il s'agirait de laver à grande

eau les végétaux récoltés dans la nature, comme les pissenlits, et si possible de les cuire, par exemple les petits fruits. La cuisson est d'ailleurs le seul moyen de désinfection absolument sûr, même si les oeufs ne semblent pas non plus survivre sur les champignons séchés.

Les spécialistes conseillent aussi de vermifuger régulièrement avec un produit contre les ténias les chiens et les chats (encore que ceux-ci ne soient pas des hôtes très favorables à l'échinocoque) qui sortent dans la campagne. On peut aussi clôturer les jardins dans les régions fréquentées par les renards, animaux qu'il ne faut pas toucher, morts ou vifs, sans gants de protection. Les personnes à risque, comme les chasseurs ou les forestiers, peuvent subir un test sérologique pour dépister une éventuelle contamination.

Un tiers des renards touchés

Les deux scientifiques jugent important d'émettre ces recommandations, face auxquelles chacun est libre. Mais elles soulignent que l'échinococcose demeure très rare. Moins de dix cas sont diagnostiqués en Suisse par année, principalement dans le nord du pays et l'Arc jurassien. C'est d'ailleurs dans ces régions que les biologistes, par analyse des animaux tirés ou trouvés morts, ont découvert le plus de renards parasités par l'échinocoque. La proportion est par exemple de 24% dans le canton de Neuchâtel et dans le canton de Vaud, 40% environ dans le Jura et le Jura bernois, 49% en terre fribourgeoise, 7% en Valais et 2% au Tessin.

Ces disparités s'expliqueraient par plusieurs facteurs, dont la densité de rongeurs, le type de terrain, l'altitude et le climat, l'échinocoque semblant plus actif dans les contrées froides et humides. En moyenne, en Suisse, 30% des goupils en seraient porteurs, sans qu'ils semblent d'ailleurs souffrir de ces vers. Et, depuis le début de

l'étude de Martine Siegenthaler, en 1990, rien ne montre une augmentation de la proportion de renards infectés.

◇ Ax B.

Les risques de la nature

Par Alexandre Bardet



On ne sait pas bien pourquoi, mais l'échinococcose revient parfois sur le devant de la scène. Elle n'a pourtant rien de nouveau. Cette maladie due à un ver du renard était déjà connue au XIXe siècle. Mais il est vrai que l'échinocoque est l'un des derniers grands parasites d'animaux à pouvoir infecter l'homme occidental.

L'échinococcose est à la fois très rare et grave. Il est donc bon d'informer sur le cycle de ce parasite et sur les probables sources de contamination humaine. Il est surtout utile de transmettre des recommandations de simple prudence.

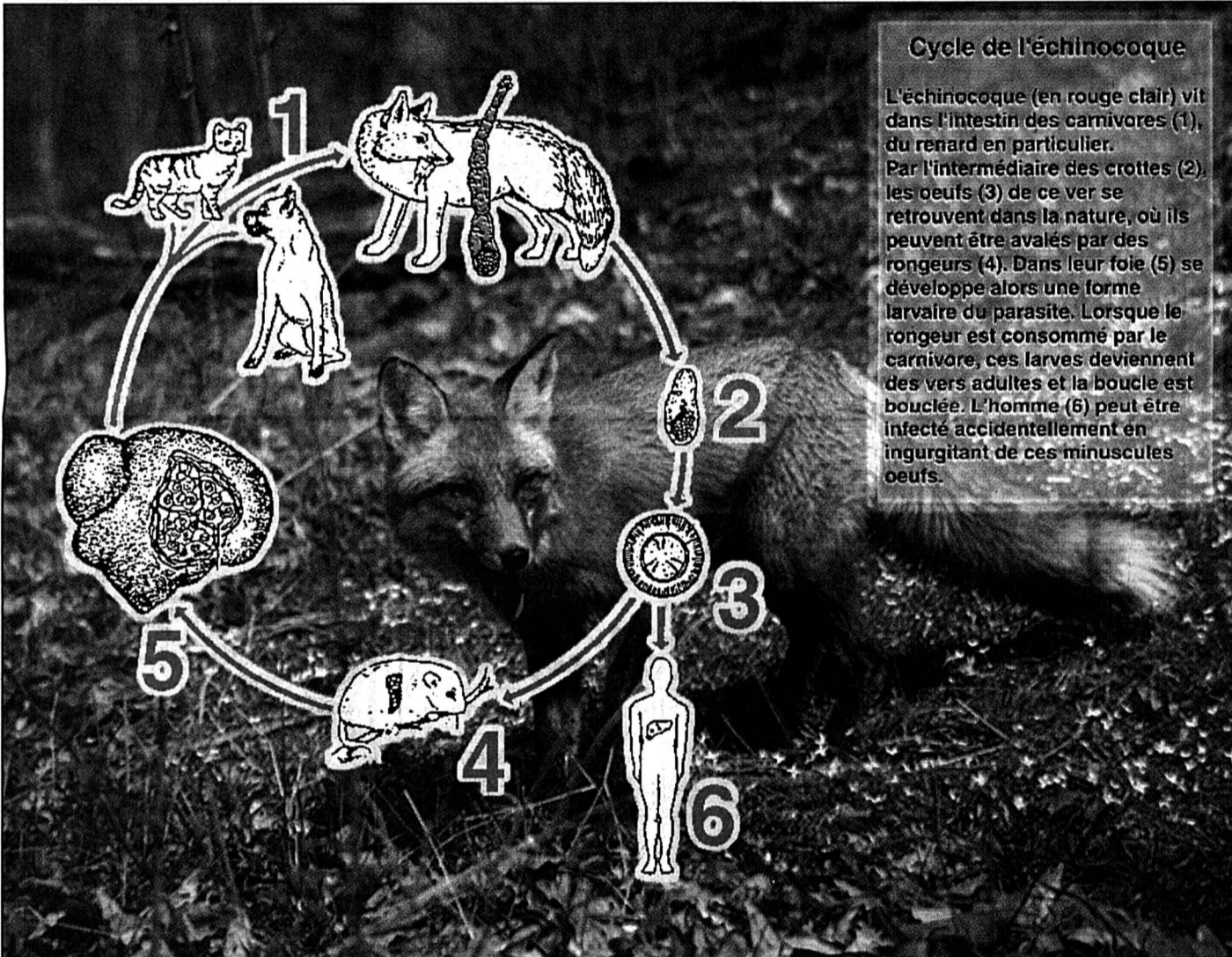
Comme le relève la vétérinaire cantonale adjointe, échinocoque ou pas, le renard reste un animal sauvage qu'il ne faut pas chercher à «domestiquer» et, après avoir caressé un chien, l'hygiène de base recommande de se laver les mains pour manger une pomme.

De même, il est évident qu'on prend plus de risques d'ingurgiter des œufs d'échinocoque en goûtant des baies crues qu'en se contentant de pêches en boîte, comme on encourt plus de danger en voiture que dans son lit. Les risques de la nature étant connus, chacun est libre de prendre ou non des précautions, même certains spécialistes de la maladie n'ayant pas renoncé aux fraises des bois. En tout cas, il semble n'y avoir aucune raison de faire rimer échinococcose avec psychose.

◇ Ax B.

Cycle de l'échinocoque

L'échinocoque (en rouge clair) vit dans l'intestin des carnivores (1), du renard en particulier. Par l'intermédiaire des crottes (2), les oeufs (3) de ce ver se retrouvent dans la nature, où ils peuvent être avalés par des rongeurs (4). Dans leur foie (5) se développe alors une forme larvaire du parasite. Lorsque le rongeur est consommé par le carnivore, ces larves deviennent des vers adultes et la boucle est bouclée. L'homme (6) peut être infecté accidentellement en ingurgitant de ces minuscules oeufs.



CPLN/ Intérêt pour la matu professionnelle Effectifs en hausse

La phase de repli vécue par les écoles professionnelles semble bel et bien révolue. A tout le moins pour le Centre professionnel du Littoral neuchâtelois (CPLN), qui a enregistré une augmentation des effectifs à la rentrée d'août. Autre fait réjouissant: les maturités professionnelles connaissent un engouement certain auprès des jeunes. Au CPLN, ils sont 240, toutes années confondues, à suivre l'un ou l'autre type proposé.

Au total, ce sont exactement 2245 jeunes qui fréquentent actuellement le CPLN, alors qu'ils étaient 153 de moins à la rentrée d'août 1995. Mais cette hausse doit être nuancée, fait remarquer Jean-Pierre Gindroz, le directeur général de l'établissement. Ainsi constate-t-on, ici et là, une stabilité des effectifs. C'est notamment le cas pour les apprentis à plein temps de l'Ecole technique et pour ceux du secteur commercial. En revanche, d'autres formations proposées sont en expansion. Ainsi en va-t-il pour celles du domaine du dessin (dessinateur en génie civil, en aménagement

du territoire, etc.); mais aussi pour celles du secteur de la nature - rattachées à l'école sise à Cernier. La satisfaction est encore de mise à l'Ecole supérieure de cadres pour l'économie et l'administration, qui, à terme, sera rattachée à une Haute école spécialisée.

Les maturités professionnelles - maturité technique, commerciale et technico-agricole - prennent progressivement pied. Aux dires de Jean-Pierre Gindroz, ce sont 240 jeunes qui sont engagés dans l'une des trois voies proposées, tandis que 145 apprentis suivent les cours préparatoires à la maturité professionnelle. Rappelons que les premières matus - celles technique et celle technico-agricole - ont été délivrées en juillet.

Enfin, le CPLN enregistre encore une rentrée importante dans les classes de préapprentissage. Cet engouement peut certes traduire une volonté chez les jeunes concernés de parfaire leurs connaissances. Mais il peut aussi s'expliquer par la difficulté de rentrer dans la vie active. /ssp

IMPÔT SUR LES GRANDES FORTUNES/ Les initiants montent au front

Un effort demandé aux riches

Apporter 27 millions de francs à l'Etat en ponctionnant, durant deux ans, environ 4000 des 36.000 fortunes du canton: c'est le credo des milieux de gauche, à l'origine de l'initiative pour un impôt de solidarité sur la fortune qui sera soumise en votation les 21 et 22 septembre. Les initiants présentaient hier leurs arguments à la presse.

«Modéré, juste, équitable»: l'impôt de solidarité sur la fortune, sur lequel les Neuchâtelois se prononceront les 21 et 22 septembre, devrait permettre d'apporter quelques millions à l'Etat en ne sollicitant que les plus fortunés des contribuables neuchâtelois. Hier, lors d'une conférence de presse organisée à Neuchâtel, les auteurs de l'initiative - Parti socialiste neuchâtelois (PSN), POP, Ecologie & Liberté, Solidarités et syndicats du canton - ont expliqué que leur démarche n'allait ni entraîner un exode des riches vers d'autres cantons, ni mettre sur la paille les petits propriétaires:

- Nous demandons un effort à 4% des quelque 99.000 contribuables du canton, explique Michel Schaffter, député socialiste. Cette initiative ne touche-

ra absolument pas les épargnants modestes ou les petits propriétaires. Seules 4000 personnes, sur les 36.000 qui paient déjà un impôt sur la fortune, seront concernées.

De même, l'impôt prévu par l'initiative ne devrait pas mettre dans l'indigence ceux qui devront le payer: un couple marié qui dispose d'une fortune imposable d'un million de francs paiera 1477 francs de plus par an, durant deux ans seulement puisque l'initiative est limitée dans le temps.

- Par ailleurs, les entreprises ne sont absolument pas concernées par cet impôt, ajoute Alain Bringolf, président du POP. Il est donc faux de prétendre que le travail de la promotion économique sera rendu plus difficile.

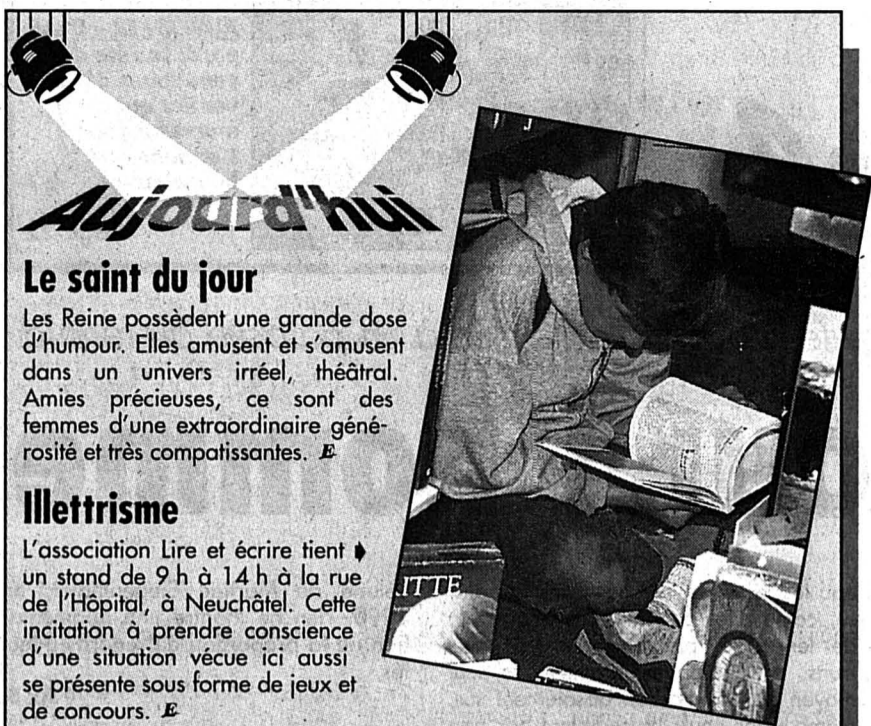
Estimant que cette contribution de solidarité est nettement plus «juste» que les 2% supplémentaires prélevés par l'Etat sur l'ensemble de revenus des contribuables pour une durée de deux ans (durée qui est en train de se prolonger), les initiants jugent qu'on peut demander cet effort aux plus fortunés du canton. Mais ceux-ci ne seraient-ils pas encouragés à quitter les frontières neuchâteloises?

- Le risque d'évasion fiscale est quasi nul, répond Michel Schaffter. D'abord parce que notre initiative porte sur une durée de deux ans et qu'il ne serait pas très intelligent d'effectuer autant de démarches administratives en regard de la contribution supplémentaire demandée. Ensuite parce que la plupart des grosses fortunes ont été réalisées dans l'immobilier, et que le «caillou» n'est guère déplaçable dans un autre canton.

Les initiants estiment donc, reprenant un slogan du Parti libéral-PPN (!), qu'il est temps de «contrer la montée des égoïsmes». Et que si l'Etat veut avoir les moyens de venir en aide aux plus démunis, il doit trouver de l'argent. Les 27 millions qui proviendraient de cet impôt iraient ainsi alimenter l'aide sociale, mais aussi la promotion économique.

Les initiants ont aussi exprimé leur mécontentement quant à la date de la votation: «Le peuple votera aussi en décembre, pourquoi ne pas avoir concentré les objets?», se demande Michel Schaffter, «L'Etat aurait fait des économies et nous aurions pu lancer notre campagne à un autre moment que les vacances scolaires!»

◇ F. K.



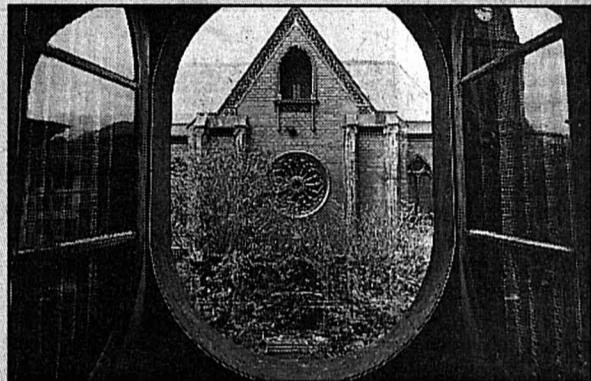
Aujourd'hui

Le saint du jour

Les Reine possèdent une grande dose d'humour. Elles amusent et s'amusent dans un univers irréel, théâtral. Amies précieuses, ce sont des femmes d'une extraordinaire générosité et très compatissantes. E

Illettrisme

L'association Lire et écrire tient un stand de 9 h à 14 h à la rue de l'Hôpital, à Neuchâtel. Cette incitation à prendre conscience d'une situation vécue ici aussi se présente sous forme de jeux et de concours. E



Patrimoine

A l'occasion de la Journée européenne du patrimoine, Neuchâtel ouvre de 9 h à 16 h 30, ses demeures et jardins, avec des visites guidées à l'hôtel DuPeyrou, la Grande-Rochette, l'Evoile de Montmollin et l'ancienne Brasserie Muller. E

Cinéma

Le «Conte d'été» d'Eric Rohmer surprend par le personnage de Gaspard qui passe d'une jeune fille à l'autre et qui maintient le suspense grâce à sa totale indétermination. A voir à l'ABC, à La Chaux-de-Fonds, à 17h30 et 20h30. E



Concert

Le Festival de musique des châteaux neuchâtelois ne néglige pas pour autant les lieux sacrés. L'ensemble féminin de musique vocale de Lausanne donne un concert à 20 heures à l'église rouge de Neuchâtel. E

NEUCHÂTEL/ Brillant exposé du philosophe Daniel Sibony

Le racisme, mode d'emploi

Le racisme n'a pas grand-chose à voir avec les races. Il se nourrit plutôt des angoisses qui nous taquent lorsque notre identité rencontre l'autre. Tel a été jeudi soir à Neuchâtel le propos tenu par le psychanalyste et philosophe Daniel Sibony. Cet orateur de haute volée avait été invité par l'antenne neuchâteloise de la Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme (Licra).

Pour Daniel Sibony, la rencontre avec l'autre est non seulement inévitable, elle a déjà eu lieu: dès sa naissance, l'enfant est tiraillé entre deux manières d'être. Peu à peu, l'homme développe un rapport ambivalent à ses origines. Il a besoin de rompre avec elles pour exister sans l'appui de ses parents. En même temps, il ne cesse de revenir aux sources de son identité. Avec la peur de ne pas la retrouver tout entière, la peur de devenir étranger à

lui-même, de ne plus trouver où se reconnaître.

Pour celui qui échoue à satisfaire son besoin de reconnaissance, souligne Sibony, c'est la catastrophe. L'homme en manque aura le regard accroché par ceux qui, autour de lui, ne semblent pas éprouver la même frustration. Surgira alors la jalousie.

L'histoire de Caïn et Abel est exemplaire: Caïn conçoit une jalousie meurtrière simplement parce que son offrande n'a pas été agréée par le Seigneur. Il impute le manque dont il souffre à son propre frère qui n'en peut rien. Autre exemple: un enfant de quatre ans regarde son petit frère têter le sein de sa mère. Si le bébé n'y était pas accroché, l'aîné n'en voudrait pas, de ce sein! Il le dégoûterait plutôt. Pourquoi alors conçoit-il une féroce jalousie?

De même, celui qui a perdu son travail ou fait le deuil d'un secret espoir est tenté de jeter sa violence sur quel-

qu'un. Ses pensées divaguent: «Pendant que je suis dans le désespoir, ils sont bien. Sur notre dos! Peut-être même parce que je suis mal...».

Pour Daniel Sibony, le monde ne se fractionne pas entre racistes et non-racistes. La phobie du xénophobe existe aussi! La ligne de partage passe en fait entre ceux qui ont besoin pour exister de haïr une certaine identité et ceux qui peuvent se passer de ce point d'appui.

L'intégriste? «C'est celui qui veut disposer totalement de son origine. Il ne supporte pas qu'elle soit déchirée, un peu partout». La haine identitaire? «C'est de ne pas supporter d'être un petit peu désintégré». L'homme qui se proclame moralement ou culturellement supérieur aux autres reste conscient de ses propres faiblesses. Dès lors, il est condamné à détester les insoucians qui lui rappellent ses écarts et sa faillite.

Christian Georges

RADIO FRANCE BESANÇON/ Voix neuchâteloise

Y a pas le feu au lac

Tiré à 170.000 exemplaires à la fin du mois de mai, distribué en tous ménages dans le canton, la région des Trois-Lacs et par les postes et les offices de tourisme en France voisine, le supplément touristique de «L'Express», intitulé «Pays de L'Expo 2001, à découvrir» avait pour ambition première, à la veille du troisième millénaire, d'abolir les frontières non seulement entre Suisses et voisins français, mais aussi entre compatriotes éprouvant une perception différente de l'importance de l'Exposition nationale qui amarrera son Helvétisme sur le lac de Neuchâtel.

Lors de la conférence de presse organisée à Chaumont juste avant le tirage, des contacts étroits avaient été noués avec différents médias français. C'est ainsi, notamment, que FR3 avait dépêché une équipe de tournage pour réaliser un reportage de plusieurs minutes sur le canton de Neuchâtel, imitant en cela la télévision régionale Canal Alpha+ et Neuchâtel Ré-

gion. Profitant du réaménagement complet de sa grille des programmes, Radio France Besançon a elle aussi décidé de se mettre au diapason et d'ouvrir à Neuchâtel et à sa région une lucarne sur ses ondes. C'est ainsi que dès aujourd'hui, et ceci tous les samedis à 9h45, une nouvelle passerelle sera créée entre Neuchâtel et Besançon par le biais d'une émission portant le nom de «Y a pas le feu au lac».

Chaque semaine, et durant deux minutes, les auditeurs français pourront se régaler de l'accent helvétique qui les fait tellement sourire. Jacky Nussbaum, rédacteur en chef du guide loisirs «Pays de L'Expo 2001, à découvrir» leur narrera les faits saillants qui ont marqué la vie du chef-lieu et du canton, leur recommandera des visites touristiques à ne pas manquer, et leur donnera tous les tuyaux pour voyager futé en pays neuchâtelois.

Y a pas le feu au lac? Mais cela presse de se mettre à l'écoute sur 102-8/101-4, ou 99-5! E

■ À LA CABANE DU BINNTAL - L'Association neuchâteloise de tourisme pédestre organise une course de deux jours, les 15 et 16 septembre, pour marcheurs très bien entraînés entre Binn et Goglio, en Italie, avec nuit à la cabane du Binntal. Repas de midis tirés du sac. Le car partira le dimanche de la gare de La Chaux-de-Fonds à 7h (retour lundi à 20h) et à 7h30 de la gare de Neuchâtel (retour lundi 19h30). Inscriptions, limitées, au 038/25.82.82. /comm-E

■ DÉCOUVRIR LE SOL - Le WWF Neuchâtel invite les enfants à découvrir le sol mercredi prochain de 14 à 18 heures. Grâce à la «malette-sol», outil pédagogique développé par le WWF, les gosses de sept à 10 ans passeront une après-midi ludique pour apprendre, notamment, qu'il y a plus d'êtres vivants dans une poignée de terre que d'hommes sur la planète ou que les Indiens arrivent à se déplacer à pieds nus sans le moindre bruit. Renseignements: 038/24.77.07 /comm-E

FIAT DUCATO

Le Fiat Ducato, référence de sa catégorie avec plus de 120 versions, du Fourgon au Minibus en passant par le 4x4, 3 motorisations, 3 empattements et un volume de chargement de 7,5 à 12m³. Fiat Ducato 10 Fourgon, moteur à essence 2.0, Fr. 29 000.- (TVA incl.).

RECORD



FIAT TOP TECH ASSISTANCE. Pendant toute la durée de vie de votre Fiat, le réseau qualifié du Fiat Top Tech Assistance est à votre disposition 24 h sur 24 sur tout le territoire suisse.

Le réseau Fiat des véhicules commerciaux, la réponse professionnelle à toutes vos exigences.

Neuchâtel: GARAGE M. FACCHINETTI, P. & J.M. ROHRER, 038/24 21 35. La Chaux-de-Fonds: Garage de la Ronde S.A., 039/28 33 33. Travers: Garage Touring, S. Antifora, 038/63 13 32.

VÉHICULES COMMERCIAUX. FIAT

DU HOMARD DANS VOTRE ASSIETTE POUR UN PRIX TRÈS DOUX

72353-113

EN AVEZ-VOUS DÉJÀ MANGÉ? SAVEZ-VOUS LE MANGER?

5 AU 8 SEPTEMBRE 1996

DÉCOUVREZ-LE ET VENEZ LE DÉGUSTER DANS L'AMBIANCE CHALEUREUSE DE NOTRE SALON ROUGE

BUFFET DE LA GARE - NEUCHÂTEL 038/25.48.53 - FAX 038/24.76.45

RESTAURANT

Le Grill

CENTRE VILLE

A gogo MOULES MARINIÈRES Fr. 19.-

246907-113

Rue du Concert 2, 1^{er} étage

Tél. (038) 21 11 33

Hôtel Restaurant **

«Aux Bois de la Biche»

25140 Charquemont - France

Nous vous proposons:

LA CHASSE

Noisettes de chevreuil aux raisins et à l'armagnac, pavé de biche aux griottes, civets marccassin, lièvre, chevreuil, filet de marccassin aux fruits des bois + Menus FF 85.-, FF 135.-, FF 155.-

Réservation au Tél. 0033/81 44 01 82. Fermé le lundi 275151-113

Robinson

275205-113

Hôtel - Restaurant

Crudités

et terrine chasseur

Filets de sandre

aux amandes

Médailles de cerf

Saint-Gothard

Spätzli maison au beurre

Choux rouges aux marrons

William

à la crème Suchard

Fr. 31.-

Albert Wagner

Chef de cuisine

En septembre

fermé le lundi

2013 Colombier • 038 / 41 23 53

Merci de réserver votre table

MENU DU DIMANCHE 8 septembre 1996

274904-113

Dès le vendredi 6 septembre

Spécialités de Chasse

Chevreuil - lièvre - faisan - crocodile

Menu de dégustation

Ouvert tous les jours

Nous vous recommandons de réserver

AIDEZ CELUI QUI A BESOIN DONNEZ DE VOTRE SANG SAUVEZ DES VIES!



Tél. (038) 47 18 03
M. et M^{me} Riba
Fermé dimanche soir et lundi

Jusqu'au 12. 9. 1996

SPECIALITÉS BERNOISES

Dès le 13. 9. 1996

LA CHASSE 91385-113

AVIS DIVERS

Biete Ihnen sichere

Zweitexistenz

mit 5-6 Std. Zeitaufwand pro Woche, wenn Sie sich an sicheren Importen aus Italien beteiligen. Sind Sie im besitze von PC, Telefax u. einwenig Eigenkapital sowie D. u. Fr. sprechend, dann rufen Sie mich an
Tel. 061/272 12 69 o. Fax 272 14 83.
Nat. 089 321 50 20. 275150-110

Garderie «Les Nanous»
Ed.-de-Reynier 2
2000 Neuchâtel

Enfants dès 4 mois

Heures d'ouverture: lundi au vendredi, 8 h à 18 h non-stop.

Renseignements et inscriptions: Tél. 21 17 79. 247004-110

La bonne assurance maladie à bon compte?

Yoga - Qi-Gong = gym chinoise. Technique de santé. Cours à Neuchâtel-Hauterive, dès mi-septembre.

Micheline Berger.
Renseignements: tél. 021/921 36 08, de 18 h à 20 h. 274819-110

SAISON THÉÂTRALE / Les responsables ont revu les bases du répertoire

Sélection pour rejoindre le public

La saison théâtrale de la Ville de Neuchâtel, présentée officiellement hier, offre une bonne surprise aux mélomanes avec deux opéras au programme. Sagement choisis parmi les auteurs confirmés, les spectacles devraient intéresser un plus large public, dont la participation serait un évident encouragement pour la réalisation du prochain théâtre.

Avec la reprise du répertoire classique et quelques pièces contemporaines au succès confirmé, la saison théâtrale 1996-1997 de Neuchâtel ne joue pas la carte de l'audace ni de la révélation. Sagement concocté par une commission culturelle composée de quinze personnes et qui comprend les principaux professionnels du théâtre de la région, le programme est taillé sur mesure pour le public neuchâtelois.

La Ville alloue 220.000 francs comme participation au déficit.

Pour la première fois, une collaboration s'est établie avec le théâtre Ensemble, regroupant les scènes de Biennet-Soleure, ce qui permet de faire venir deux opéras: «L'enlèvement au sérail» de Mozart et «Faust» de Gounod. Les pièces «La seconde surprise de l'amour» de Marivaux, «Les caprices de Marianne» de Musset, «Le songe d'une nuit d'été» de Shakespeare réconforteront les spectateurs les plus récalcitrants. Pour ces quatorze soirées, qui vont du 4 octobre au 3 mai, les grands noms du théâtre contemporain tiennent l'affiche avec Beckett, Eduardo de Filippo et Bohumil Hrabal. Les interprètes sont par contre peu connus, il ne faut pas s'attendre à voir apparaître une bête de scène.

Devisé à vingt-cinq millions et pas

un sou de plus, le nouveau théâtre régional de Neuchâtel continue à prendre forme. La commune de Neuchâtel assume les 3,5 millions de mise en route et quatre communes, Hauterive, Saint-Blaise, Thielle-Wavre, Marin-Epagnier se sont engagées pour des sommes correspondant à leur nombre d'habitants. Dix-sept communes sont concernées par ce projet. Beaucoup ont attendu les élections pour remettre le dossier aux nouveaux élus, ce qui retarde leurs décisions. Néanmoins, 500.000 francs ont d'ores et déjà été engagés par Neuchâtel pour continuer la phase d'études techniques et architecturales du projet.

Les communes réunies formeront la base de la Société immobilière chargée de la construction du nouveau théâtre qui sera également subven-

tionné par l'Etat. Évalué à 1,8 million de francs par an, le budget d'exploitation sera assumé par les communes participantes, à raison de 55% pour Neuchâtel. Ce chiffre comprend les 420.000 francs de recettes escomptées. La part des communes sera pondérée en raison de leur éloignement. Toutes ces concertations prendront passablement de temps, mais le nouveau théâtre verra vraisemblablement le jour avant la fin du siècle, selon l'estimation de Blaise Dupont, conseiller communal de Neuchâtel chargé des Affaires culturelles.

◇ L. C.

● Les abonnements pour les spectacles de la saison théâtrale de la ville sont à disposition à l'agence de location Le Strapontin, 4, rue de l'Hôtel-de-Ville, à Neuchâtel, soit dans le foyer du théâtre.

Lauréat du concours à l'église rouge

Dernier concert du Festival de musique des châteaux neuchâtelois

Le Festival de musique des châteaux neuchâtelois s'achèvera, ce soir dès 20 h, à l'église Notre-Dame de Neuchâtel. Tourisme Neuchâtelois Littoral l'avait prévu, dans un premier temps, à la Collégiale de Neuchâtel. Mais l'édifice est en plein chantier.

L'Ensemble féminin de musique vocale de Lausanne, dirigé par Marie-Hélène Dupard, interprétera des œuvres du XI^{me} au XX^{me} siècle et notamment celle primée du concours de composition 1996.

Le Chinois, de Genève, Wen Deqing s'est vu décerner le prix pour sa partition «Le printemps, le fleuve, les fleurs, la lune, la nuit». Il a été choisi parmi dix participants, élu par un jury de cinq spécialistes musicaux, présidé par Claude Delley.

«Le printemps, le fleuve, les fleurs, la lune, la nuit» (1995), pour 12 voix féminines, «est un poème lyrique célèbre, écrit sous la dynastie des Tang (618-907), le poète mêlant paysages, temps et espace, les amants séparés et la vie humaine», indique le jeune compositeur. «Certaines sonorités instrumentales chinoises ont été adaptées pour la voix. Le matériau musical est organisé en une série de douze notes, à chacune desquelles succède une note du thème de la pièce instrumentale ancienne traditionnelle chinoise.»

Ce soir, l'église rouge résonnera également de pièces d'Hildegard von Bingen (1098-1179), Guillaume Dufay (1400-1474), Maurice Duruflé (1902-1986), Zoltan Kodály (1882-1967), de Joseph Reyveyron (1917), d'Alexis Roland-Manuel (1891-1966), d'Antoine de Févin (1470-1512) et de Llibre Vermell de Montserrat (XIV^e).

◇ I. K.

JEÛNE FÉDÉRAL / La dixième édition de Neuchâtel-Arts aux patinoires

L'Afrique du Sud à l'honneur

Afin de marquer dignement le dixième anniversaire de la manifestation, le couple président de Neuchâtel-Arts 1996, Geneviève et Frédéric Mathieu-Maurer, s'en est allé en Afrique du Sud pour ramener deux artistes du pays. Nkoana, dont l'œuvre traite avec réalisme les sensibilités tribales, et Jaco Roux, professeur à l'École des beaux-arts de Pretoria et dont les pinces reflètent les chaleurs de la terre de Mandela, seront les hôtes d'honneur de la dixième Exposition internationale d'arts visuels. Elle se déroulera les 13, 14, 15 et 16 septembre, aux patinoires du Littoral de Neuchâtel.

Le public pourra rencontrer 70 artistes d'Europe - en plus de l'Afrique du Sud -, dont une vingtaine de Suisses et presque une dizaine de Neuchâtelois. Ils seront présents les quatre jours dans leur minigalerie. La manifestation accueillera également, comme deuxième invité, l'École d'art des Montagnes neuchâteloises.

Comme d'habitude, les familiers côtoieront les nouveaux venus, les jeunes talents les artistes de renommée, et l'insolite voisnera avec le classique. A relever le retour, après dix ans, du grand peintre belge Eric Schwarz, élève de Paul Delvaux.



SCULPTURE D'ELIO NUVOLONI - Neuchâtel-Arts présente 70 artistes d'Europe et d'Afrique du Sud.

Dès l'année prochaine, Neuchâtel-Arts pourrait devenir une manifestation biennale et non plus annuelle comme c'était le cas jusqu'à présent.

«Il est tellement difficile de trouver des subventions, de la publicité et des sponsors», regrette Geneviève Mathieu-Maurer, quelque peu démoralisée.

Neuchâtel-Arts est en effet pour l'instant une manifestation complètement privée. Elle ne reçoit qu'une petite aide du canton de Neuchâtel, mais aucune subvention de la Ville. L'exposition tourne grâce aux soutiens financiers privés, comme celui de la Loterie romande qui vient de lui verser 10.000 francs, «considérant l'importance qu'a prise au cours des dernières années l'exposition d'arts annuelle connue sous le nom de Neuchâtel-Arts».

Le vernissage de la manifestation aura lieu le vendredi 13 septembre, à 17 h, en présence de Ruth Mompoti, nouvelle ambassadrice de la jeune République d'Afrique du Sud, et sous la présidence d'honneur de Claude Frey, conseiller national.

◇ I. K.

● Du 13 au 16 septembre aux patinoires du Littoral. Vendredi, de 18 à 21 h, samedi et dimanche, de 10 à 21 h, et lundi, de 10 à 19 heures.

■ FUNI CONCERT - Faisant suite aux festivités de samedi qui ont marqué l'inauguration du nouveau funiculaire de La Coudre-Chaumont, l'association Pro Funi, les Transports publics du littoral neuchâtelois (TN) en collaboration avec l'Association des amis du Conservatoire de Neuchâtel et l'hôtel Chaumont & Golf à Chaumont ont organisé dimanche un concert de musique de chambre dans une des salles spécialement aménagées pour la circonstance à l'hôtel Chaumont & Golf. Cette première manifestation musicale intitulée Funi concert a remporté un très grand succès; on y a joué à guichet fermé. Il faut dire que les organisateurs avaient su trouver une offre qu'il était difficile de refuser si l'on était amateur de musique, de nature, de gastronomie et... de funiculaire. /comm

L'EXPRESS - Ville de Neuchâtel

Case postale 561
2001 Neuchâtel

Jean-Michel Pauchard
Laurence Carducci Isabelle Kottelat
038/25 65 01 Fax 038/25 00 39

ENSA / Question sur la représentation de la Ville

Légitime et opportune

La Ville de Neuchâtel possède 20,4% du capital d'Electricité neuchâteloise SA (Ensa); deux sièges de son conseil d'administration sont occupés par des représentants de Neuchâtel, issus du Conseil communal.

En outre, l'un deux, le directeur des Services industriels, siège également au comité de direction. «C'est à dire que la voix de Neuchâtel peut se faire entendre», dans les décisions de l'Ensa, indique le Conseil communal. «La participation de la Ville à l'Ensa a été décidée, en son temps, par le Conseil général. Celui-ci a délégué, ipso facto, sa compétence au Conseil communal, comme il l'a fait pour de nombreuses autres sociétés, fondations ou associations (...). Cette manière de procéder est légitime et opportune».

L'exécutif répond ainsi à la question du conseiller général Jean-Carlo Pedrol (Progrès) qui s'interrogeait de la

position des autorités communales au sein de la société neuchâteloise et par là-même de la représentation de l'avis du Conseil général.

Le Conseil communal a profité de l'occasion de la question écrite du conseiller général pour rappeler le fonctionnement de l'Ensa et la situation du monde électrique.

L'Ensa a pour mission première d'assurer l'approvisionnement et la distribution de l'électricité dans le canton. En juin, à Luxembourg, le Conseil des ministres de l'Union européenne a adopté la directive européenne libéralisant progressivement le marché de l'électricité. En Suisse, les grands clients industriels exercent une pression sur leur fournisseur d'électricité. Dans le canton, l'Ensa est consciente que ses tarifs pour les grands consommateurs industriels sont largement au-dessus de la moyenne suisse.

Pour réduire ses coûts et adapter ses tarifs, l'Ensa a ainsi décidé de fermer les magasins de vente de ses agences: leurs résultats étaient négatifs depuis plusieurs années. A fin août, seuls sept personnes, sur une trentaine licenciée, n'avaient pas retrouvé de travail.

Quant aux tarifs pour les gros consommateurs, l'Ensa a procédé en 1995 à une baisse de 8% des prix de vente et, en juillet dernier, à une baisse supplémentaire de 5 pour cent. Même après ces adaptations, les prix pratiqués sont encore supérieurs à la moyenne suisse pour ce groupe de clients. Pour les petits consommateurs, en revanche, les prix se situent dans la moyenne.

Le Conseil communal a approuvé ces décisions, à l'exception de la deuxième baisse de tarif qu'il estimait prématurée.

◇ I. K.

AVIS TARDIFS

COMPTOIR
DU VAL-DE-TRAVERS

Samedi 7 septembre
dès 18h00
au stand de l'agriculture
séance de dédicaces de
Karine Rothen
skieuse de l'équipe suisse
91417-376

Ce soir à 20 heures
Halle gymnastique, Dombresson

GRAND LOTO

Système fribourgeois avec Arthur
Superbes quines
Football-Club Dombresson
72599-376

GYMNASSE
CANTONALE
DE NEUCHÂTEL

organise sa traditionnelle
GARDEN PARTY

samedi 7 septembre,
de 9h à 17h
Locaux et jardins
de l'ancien bâtiment
rue Breguet 3
72544-376

CORTAILLOD - SALLE CORT'AGORA
Samedi 7 septembre 1996 à 20h00

MATCH AU LOTO
avec Arthur (contrôle électronique)
Abonnement: Fr. 10.-
24 tours (système fribourgeois)
Quine: Fr. 40.- / Double quine: Fr. 70.-
Carton: Fr. 120.-
HORS ABONNEMENT ROYALE Fr. 2100.-
Fr. 3.- la carte
Organisateurs: Vétérans et Juniors
274994-376

Ce soir, à 20h,
à l'Eglise
Notre-Dame
(Eglise rouge)

**ENSEMBLE FÉMININ DE MUSIQUE
VOCALE DE LAUSANNE**

Direction: Mme Marie-Hélène Dupard
Concert, verrière: Fr. 25.-
Billets à l'entrée.
72543-376

CORNAUX - Collège / Ce soir à 20h15

MATCH AU LOTO
système fribourgeois
en faveur des camps et journées sportives
Abonnement Fr. 12.-

ROYALE hors abonnement
Téléphone sans fil Panasonic
valeur Fr. 333.-
Voyage à Vienne valeur Fr. 400.-
Minichaîne HI-FI JVC valeur Fr. 990.-
Commission scolaire
246882-376

Colloque International
«Penser le temps»
Aula de la Faculté des Lettres

Lundi 9 septembre 14h-16h:
«Temps, logique et langage»
Mardi 10 septembre 14h-16h:
«Temps et mémoire culturelle:
continuité et discontinuité»
Mardi 10 septembre 16h-18h:
«Le temps d'apprendre»

Le programme du colloque comprend
encore d'autres exposés en anglais.

Entrée par demi-journée: 50.- /
10.- étudiants
247117-376

L'eau, c'est vital:
1,5 à 2 litres par jour.

L'Express en collaboration avec l'ASDD

BOUDRY / Nouvelle expo au château, consacrée aux parures de flacons

Les bouteilles ont une âme

Une nouvelle exposition temporaire prend son envol aujourd'hui au Musée de la vigne et du vin au château de Boudry. Après le champagne et ses bulles, le conservateur Patrice Allanfranchini a mis cette fois l'accent sur l'habillage. Intitulée «Parures de flacons», l'expo fait la part belle aux étiquettes très anciennes, parfois amusantes.

De nos jours, les étiquettes qui habillent les bouteilles de vins, de spiritueux ou de boissons gazeuses de toutes sortes, sont non seulement très répandues, mais surtout généralement communes. Il en allait tout autrement au temps jadis où elles étaient fort

rare et réservées à des vins et des alcools de prestige.

L'exposition du Musée de la vigne et du vin, dont le vernissage a eu lieu hier soir au château de Boudry, est particulièrement riche. Riche d'abord parce qu'elle présente la collection appartenant au musée (provenant d'un legs de Raymond Droz, de La Chaux-de-Fonds). Riche surtout parce qu'elle montre quelque 800 exemplaires d'étiquettes des XVIII^e et XIX^e siècles, aussi bien pour des vins que pour des alcools. Pour ces derniers, il est amusant de relever certaines appellations: «Parfait amour», «Crème de cocu», «Eau de pucelle», «Bouquet de la mariée» ou encore «Liqueur du divorce».

L'amateur de lithographie est com-

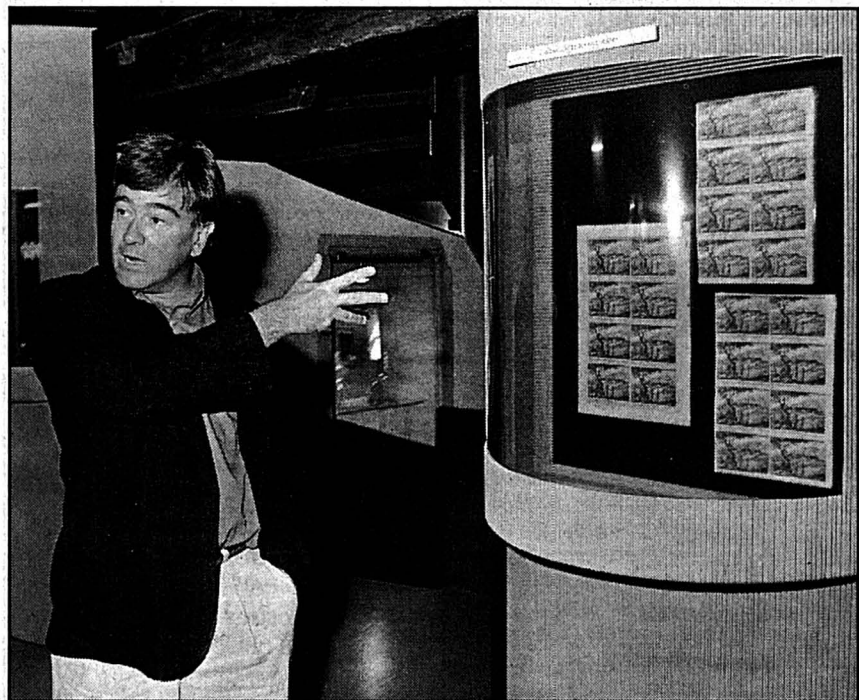
blé en contemplant les extraordinaires impressions réalisées en Champagne vers 1840. On y voit notamment que les ors, les argents et les bleus, superbes de qualité, étaient au service des marques les plus prestigieuses. Les étiquettes suisses, et même neuchâtoises, sont aussi bien présentes. L'une des plus anciennes jamais imprimées pour les vins l'a été à Cortaillod vers 1820, pour un rouge de H.-L. Otz, une famille de médecins. Cette parure fut bien évidemment suivies d'autres impressions visant à vanter les produits du vignoble neuchâtois.

Le Val-de-Travers, à l'époque de l'absinthe, est également en évidence. La production de la maison Pernod était très importante et tout le Vallon vivait pour et par l'alcool puisque près d'un millier de personnes travaillaient dans ce domaine.

En mettant en vitrine des étiquettes du XVIII^e siècle et celles des grands «couturiers de l'étiquette» français du Second Empire, des vins de Bordeaux à ceux de Moselle, les crus du Cap ou de Californie, cette exposition présente une palette riche et variée. Les exemplaires choisis sont très représentatifs des modes et des goûts des amateurs d'autrefois. Pour compléter le tableau, un numéro spécial de la «Nouvelle Revue neuchâtoise» a été édité tout exprès et sera présenté lors de la prochaine Bourse à l'étiquette prévue dans deux semaines. Intitulée «Les vins de Neuchâtel et l'étiquette», cette édition est également l'œuvre du conservateur Patrice Allanfranchini, passionné et parfait connaisseur en la matière.

◇ H. Vi

● Exposition temporaire «Parures de flacons», Musée de la vigne et du vin au château de Boudry, ouvert du mardi au dimanche de 14h à 17h, jusqu'au 4 mai 1997.



ÉTIQUETTES EN VITRINE - Patrice Allanfranchini présente des habillages de jadis qui, parfois, ne manquaient pas de saveur. olg-E

COLOMBIER

Crédits pour le gaz et le teleréseau

Le Conseil général de Colombier se réunira jeudi prochain afin d'examiner en particulier une demande de crédit de 750.000 fr. pour le teleréseau. Il s'agit en fait de financer les travaux de modernisation de ce dernier.

Les élus auront aussi à se prononcer sur la vente d'un terrain à détacher du domaine public communal, à la route du Loclat. La parcelle visée constitue en fait un tourne-char, qui n'est actuellement plus utilisé. Elle présente toutefois un intérêt pour un propriétaire voisin. Si elle est acceptée, la vente verra son produit porté en augmentation de la fortune nette de la commune.

Le remplacement d'une conduite de gaz moyenne pression au chemin de la Bouilleresse à Boudry fera ensuite l'objet d'une demande de crédit de 185.000 francs. Cette réparation incombe à la commune de Colombier, dans la mesure où elle est propriétaire des conduites. Elle se justifie par la découverte de fuites, probablement dues au vieillissement des joints.

Enfin, un membre devra être nommé à la commission financière, en remplacement de Francis Krähénbühl, démissionnaire. /nr

PUB



Le Journal Neuchâtel-Région est diffusé tous les soirs, du lundi au vendredi, sur Suisse 4, entre 18 h 45 et 19 h 30, en boucle.

Avec la collaboration de

L'EXPRESS

VAL-DE-TRAVERS

MÔTIERS / Soupers «Meurtres & Mystères» aux Mascarons

Rires et angoisse au menu...

Au mois de mai dernier, les comédiens de la troupe Rêves en stock emportaient les spectateurs des Mascarons dans l'univers doux et amer du monde de la chocolaterie pour une première série de soupers «Meurtres & Mystères». La troupe revient au vallon les 13, 14 et 15 septembre prochain avec au menu une nouvelle intrigue, «La malédiction des Pablov». Avis aux amateurs de rire, de suspense, d'émotions et d'angoisses...

Les soupers «Meurtres & Mystères»? Il s'agit d'une sorte de Cluedo grande nature, un jeu de rôles où le spectateur convive doit démêler l'écheveau d'une intrigue qui se joue sous ses yeux. Très en vogue au Canada, notamment, ce genre théâtral se veut convivial et interactif, le public étant acteur à part entière. Ou presque.

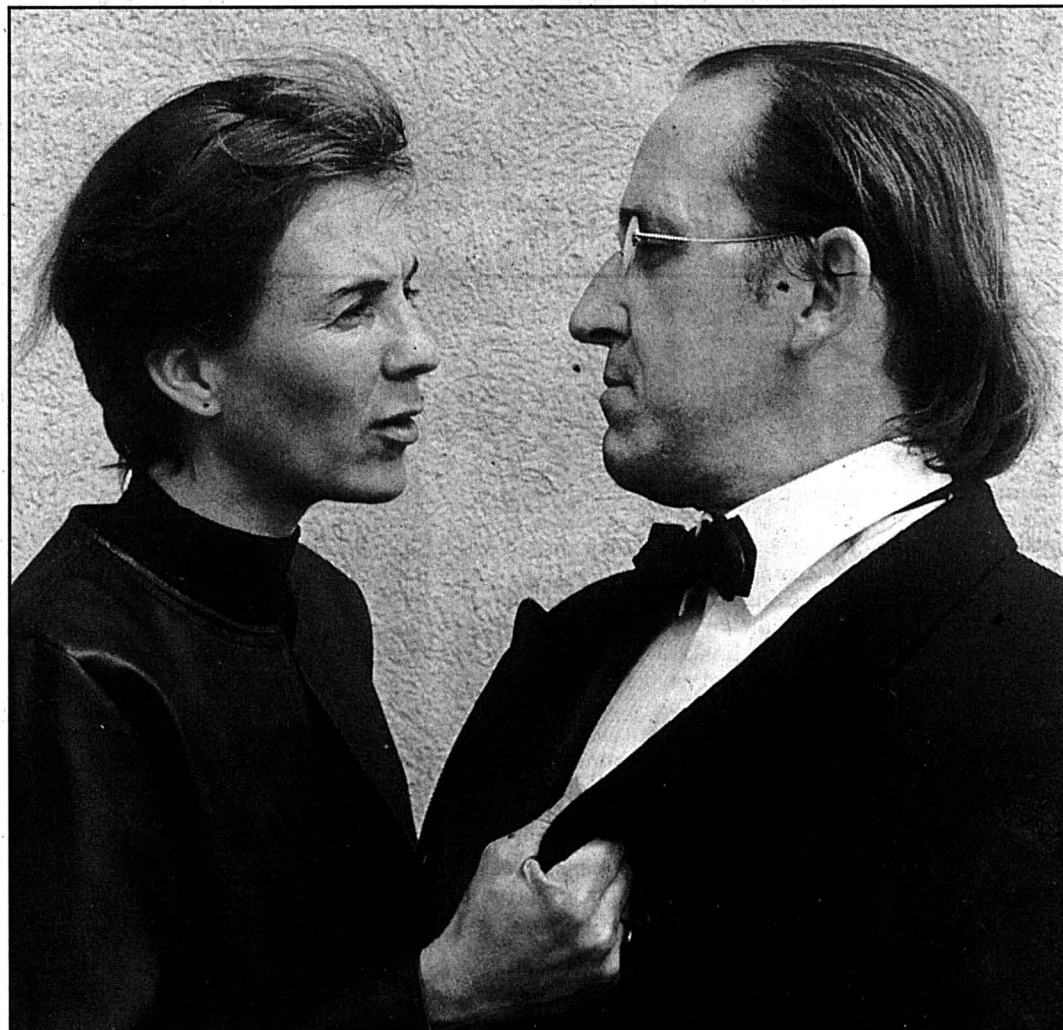
Pour cette seconde série, les comédiens de Rêves en stock invitent à la découverte

de la «Sanguinie», un pays situé au sud des Carpates, d'une famille aristocratique, les Kovalski, dans un spectacle intitulé «La malédiction des Pablov». Le roi de ce pays imaginaire, déchu, veut reprendre son trône et compte sur la noblesse - le public - pour parvenir à ses fins. Mais la route du pouvoir est, comme toujours, semée d'embûches.

Invités à un souper - bien réel, lui - chez les Kovalski, les spectateurs font connaissance à l'apéritif, dialoguent avec leurs voisins. Peut-être des comédiens, au nombre de six, et parmi eux, les Covassons Sissy et Claude Mordasini. La tension monte à mesure que l'on sert les plats. Soudain, un meurtre est commis!

Qui en est l'auteur? Pourquoi? Se muant en Colombo, Holmes et autre Poirot, les spectateurs mènent l'enquête, interrogent les suspects et collectionnent les indices laissés derrière lui par l'assassin. A force d'hypothèses et de recoupements, on finira bien par découvrir le responsable du meurtre. Rideau! /mdc

● Soupers «Meurtres & Mystères», Maison des Mascarons à Môtiers, vendredi 13 et samedi 14 septembre à 19 h 30, dimanche 15 septembre à 18 h 30. Le prix d'entrée comprend l'apéritif, le souper et le spectacle. Réservations indispensables au téléphone 021/ 921. 84. 32.



JEU DE RÔLES - Les comédiens covassons Sissy et Claude Mordasini vous emporteront en «Sanguinie», pays imaginaire...

AUVERNIER / Fête des vendanges, c'est parti!

Sous un soleil bienvenu



RUES ANIMÉES - Hier soir, la population a déambulé dans les odeurs de saucisses grillées. olg-E

C'est parti! Hier soir, sur le coup des 18 heures, la Fête des vendanges d'Auvernier a été déclarée ouverte, sous un soleil bien agréable qui laissait présager une belle affluence.

- Fête des vendanges, fête de la bière ou fête villageoise, qu'importe, a relevé Christian Sydler, président d'organisation. Le but est de fêter le village et ses bons crus.

Entraînée par la guggenmusik Les Trégaillies de Couvet, la population a ensuite pu envahir les rues, qui baignaient déjà dans un patchwork musical des plus éclectiques. Le vin coulait à

flot et les odeurs de saucisses se mêlaient à celles des gauffres.

L'animation ne sera certes pas en vacances ce week-end puisqu'un effort tout particulier a été fait en la matière. Autos tamponneuses, carrousels, vol en hélicoptère, danse et comme de coutume animations dans les stands ainsi que cortège cet après-midi contribueront à la réussite de cette manifestation bisannuelle.

Enfin, ce matin, les amoureux de brocante et de marché aux puces trouveront leur bonheur dans les rues du village. De tout pour tous, telle pourrait être la devise du comité d'organisation. /nr

LES BAYARDS

Les Fribourgeois en famille

Dimanche 1er septembre, six des sept sociétés de Fribourgeois qui compte le canton de Neuchâtel étaient réunies à la chapelle des Bayards pour leur pique-nique annuel. Une journée de fête, faisant la part belle aux retrouvailles et au folklore, à laquelle ont pris part quelque 200 personnes enthousiastes!

Le canton de Neuchâtel recense sept sociétés de Fribourgeois (Le Locle, La Chaux-de-Fonds, Val-de-Ruz, Cressier-Le Landeron, La Côte-Neuchâtel, Colombier et Val-de-Travers-Sainte-Croix). «Elles sont membres de l'association Joseph Bovet, du nom du célèbre compositeur et chanteur fribourgeois», explique Ernest Magnin, président de la section du Val-de-Travers. Une association recensant une quarantaine de sections, dont certaines sont basées Outre-Atlantique, au Canada notamment. Des sections, pour la plupart, fondées après la Deuxième Guerre mondiale, période de forte émigration fribourgeoise.

Les Fribourgeois du canton avaient donc rendez-vous aux Bayards dimanche dernier. Au programme de cette journée de retrouvailles, outre bien sûr le traditionnel repas, les incontournables jeux pour enfants et adultes et les spécialités de la Gruyère, était présent le folklore. Avec la participation de l'Echo du Moléson - une chorale de La Chaux-de-Fonds dirigée par Jean Wenger et forte d'une trentaine de personnes -, de l'Echo du Creux-du-Van - un orchestre de la Roche-Devant (la Béroche) issu de la famille Rossi -, des sonneurs de cloches des Ponts-de-Martel, et de joueurs de cors des Alpes. /mdc

L'EXPRESS - Val-de-Travers

Case postale 252
2114 Fleurier

Mariano De Cristofano ☎ 038/61 38 77
Fax 038/61 36 82

LA CHAUX-DE-FONDS/ Prochain Salon du livre

Création régionale

Un événement. Le 9^{me} Salon des régions du livre prendra ses quartiers à La Chaux-de-Fonds du 18 au 22 septembre. Un temple dédié à la culture, mais également à la force de la découverte et de l'expression. Expression des minorités, puisque sans être intimiste, ce salon ne regroupe que les auteurs de quatre régions francophones qui ont en commun un statut minoritaire.

Loin des grands bastingues parisiens ou encore genevois, où les pages s'écornent au passage de visiteurs bien plus intéressés par les happenings que par la magie des lignes. A La Chaux-de-Fonds, le Salon des régions du livre est avant tout une aventure délicate. Né en 1989, il s'est adressé à l'Arc jurassien et s'est rapidement étendu à la Wallonie, à l'Outaouais québécois, à la Franche-Comté et à la région autonome de la vallée d'Aoste.

Des régions qui partagent le même destin. «Elles sont minoritaires, éloignées des grands centres de décisions, mais elles s'affirment par contre plus fort et plus clairement que d'autres. Et puis l'histoire est leur destin commun». Un salon «destiné à vivifier la création littéraire et éditoriale des régions».

Ce sont 2000 titres qui seront dès lors proposés dans cette vitrine régionale,

qui aura pour cadre le Théâtre populaire romand et l'Ancien-Manège de la cité. Deux lieux qui ont en leurs murs un savoir et une richesse qui se marient avec une rare élégance aux puissances de l'écrit. Une centaine d'éditeurs, invités par les régions différentes, seront présents tout au long de l'événement. Hughes Wülser, délégué aux affaires culturelles de la Métropole horlogère, s'en réjouit, à l'instar de la CTJ (Communauté de travail du Jura), dont le rôle est devenu primordial dans l'organisation de l'événement. «On y trouvera des débats, des gens, des signatures et des présences». Point de grandes maisons d'édition qui inondent les marchés, mais des voix à écouter avec attention.

L'événement verra aussi d'heureuses associations. Ainsi la Bibliothèque de la ville, qui profitera de venir sa nouvelle exposition consacrée aux trésors des bibliothèques de l'Arc jurassien. Ou encore des soirées à thème, récréatives. «Le spectacle sera pourtant le livre». /thc

L'EXPRESS - Montagnes

Case postale 611
2300 La Chaux-de-Fonds

Thierry Clémence
☎ 039 64 15 64 - fax 039 64 15 63

BIENNE

AIDE HUMANITAIRE/ Forum d'information

Pas facile d'être engagé

Les métiers de l'aide humanitaire et du développement attirent beaucoup. L'embauche en Suisse est toujours plus exigeante à cause des restrictions budgétaires et de la hausse des qualifications du personnel dans le tiers monde. Aujourd'hui, 40 organisations vont informer à Bienne sur les possibilités d'engagement.

A l'occasion du 2^{me} Forum du centre Cinfo, les organisations de coopération au développement et d'aide humanitaire donnent rendez-vous au public aujourd'hui pour l'informer sur les opportunités d'engagement à l'étranger et en Suisse, a indiqué le centre. Créé en 1990, il est spécialisé dans l'information et l'orientation pour les métiers touchant à l'humanitaire et au développement. La première édition du Forum avait eu lieu en septembre 1994 et avait attiré plus de 600 personnes.

L'accès au Forum est libre. Sur les stands, des conférences, des débats et des vidéos seront là pour éclairer la lanterne du public. Des exposés, notamment celui de Rudolf Dannecker, vice-directeur de la Direction du développement et de la coopération (DDC), essaieront de cerner les nouveaux défis de la coopération et de l'aide humanitaire suisses ainsi que les tendances de la politique du personnel.

Le Cinfo a répondu à un intérêt sans

cesse croissant. L'an dernier, près de 5500 personnes ont fait appel à ses services. Le travail du Cinfo consiste principalement à renseigner et à conseiller les personnes qui cherchent à exercer une activité dans l'humanitaire ou le développement à l'étranger. Le centre a pour mission de mettre en rapport ces personnes et les institutions qui proposent de tels jobs. Mais Cinfo offre aussi son assistance aux personnes qui reviennent en Suisse après une mission, en les aidant à se réinsérer professionnellement. L'an dernier, près de 400 personnes ont profité de ce service.

Bulletin de places vacantes

Le Cinfo publie en outre chaque mois un bulletin intitulé «Cinfoposte», qui recense les offres de travail proposées par la plupart des organisations suisses de coopération au développement. Le tirage mensuel moyen est de 2500 exemplaires. L'an passé, quelque 170 postes ont été ainsi mis au concours.

Organisé en fondation, Cinfo est financé par la DDC. Parmi les autres membres de la fondation, on compte des organisations comme le CICR, Swisscontact, Helvetas ou la Communauté de travail des organismes de développement. /ats

● 2^{me} Forum du Cinfo, aujourd'hui de 10h à 17h, palais des Congrès, rue centrale 60. Entrée libre

LA CHAUX-DE-FONDS/ Affaire Dutroux: un témoignage

De troublantes révélations

La sordide affaire Marc Dutroux secoue la Belgique. Selon toutes probabilités, le criminel faisait partie d'un réseau international de prostitution infantile. Dans ce contexte, l'affaire pourrait-elle finir par secouer aussi la Suisse? Nul ne le sait, mais certaines révélations d'une Chaux-de-Fonnière s'avèrent troublantes. En juillet 1995, la jeune femme, croit reconnaître Melissa Russo et Julie Lejeune sur un luxueux yacht, à l'ancre au large de la Pointe du Grain. Elle en informe la police cantonale neuchâteloise, laquelle ne donne aucune suite à cette affaire avant le 29 février 1996.

Il fait beau le 20 juillet 1995. Sophie, jeune mère de famille neuchâteloise, décide d'organiser un pique-nique familial à la Pointe du Grain. Aux environs de dix heures, un yacht jette l'ancre. Trois hommes et une femme rejoignent la plage en zodiac.

A l'arrière du bateau, Sophie remarque deux petites filles et une seconde femme. La journée s'écoule et malgré la canicule, ni les fillettes ni la femme ne se baignent. Il est 17 heures. Toutes les trois gagnent le rivage en barque. La femme se rend au restaurant, une des fillettes reste près du canot, l'autre s'avance en direction de Sophie. La jeune femme, très vite troublée par l'attitude de l'enfant qui semble vouloir lui parler n'a pas le temps de réagir. L'accompagnatrice s'est aperçu du manège de la gosse. Elle ressort rapidement du restaurant, récupère la gamine et offre une glace à chacune des fillettes. Toutes trois regagnent immédiatement le yacht pour ne plus le quitter.

Le 30 juillet, le quotidien «Le Matin»

publie les photos de Mélissa et de Julie. La ressemblance avec les fillettes que Sophie a aperçues sur le yacht est tellement frappante qu'elle contacte la police de sûreté de Neuchâtel. Un officier lui répond qu'il reprendra contact avec elle.

Sans nouvelles, fin août, Sophie rappelle cette même police en signalant qu'elle a en sa possession une photo du yacht. Nouvelles promesses, nouveau silence: la police ne donne toujours pas suite.

Affaire en mains belges

En désespoir de cause, en décembre 1995, la jeune femme décide de s'adresser directement au commissariat de police du village où sont domiciliés les parents des deux fillettes. Surpris par ce témoignage et étonné qu'il n'ait pas été pris en considération et qu'aucune déposition écrite n'ait été faite, la police belge se saisit, elle, de l'affaire et avise Interpol-Belgique.

On pourrait penser que l'intervention des Belges active les choses. En fait, ce n'est que le 29 février 96, sept mois après son premier appel téléphonique, que Sophie est enfin convoquée pour faire une déposition écrite auprès de la police de sûreté de La Chaux-de-Fonds. Elle n'est pas au bout de ses surprises. Durant sa déposition, les policiers lui demandent pourquoi elle n'a pas signalé plus tôt qu'elle possédait une photo et un négatif du yacht.

Ce n'est que fin juillet dernier qu'un policier neuchâtelois lui annonce enfin la transmission de l'affaire à Fribourg, un autre témoignage s'étant

ajouté à celui de Sophie. Grâce à la photo, le yacht a été identifié et son propriétaire interrogé. L'homme aurait répondu ne pas se souvenir, après tout ce temps, avoir eu deux fillettes à son bord.

Réponse de la police neuchâteloise

Interrogé par téléphone, le chef de la police de sûreté neuchâteloise, Michel Guenat explique: «A ce jour, nous n'avons aucune trace de l'appel téléphonique de la jeune femme concernant la photo et le négatif du yacht. Par contre, il est tout à fait exact qu'Interpol Bruxelles nous a sollicité le 24 février dernier. Nous ne mettons pas en doute la véracité des propos tenus par la jeune femme puisqu'après l'avoir entendue, nous avons pu, sur la base des documents qu'elle nous a remis, identifier le propriétaire du yacht qui est immatriculé dans le canton de Fribourg».

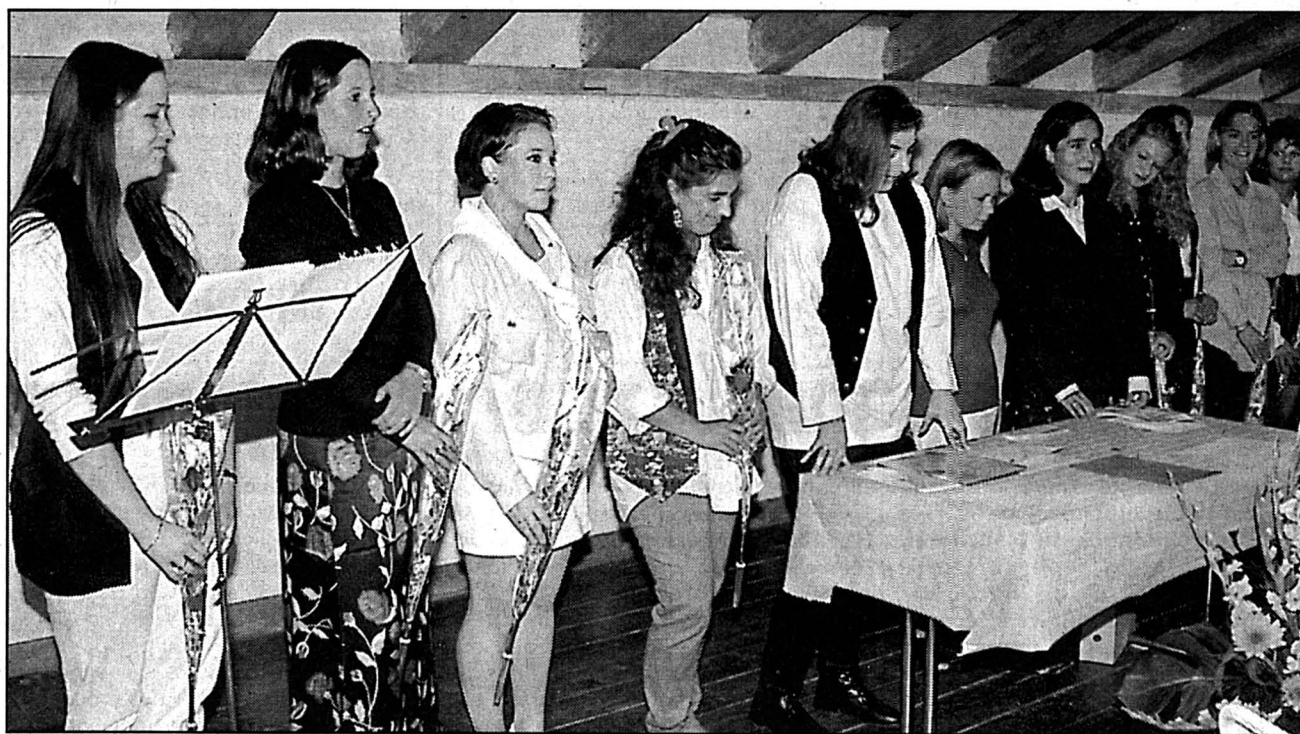
De son côté, Claude Nicati, porte-parole de la police cantonale neuchâteloise et adjoint du commandant, ne manque pas de franchise: «La police a sans doute commis une erreur. Si tel est le cas, nous allons faire le nécessaire pour tirer très rapidement cette affaire au clair. Il m'est tout à fait impossible d'expliquer maintenant les raisons d'un tel manquement. Une telle information doit forcément avoir laissé au moins une trace. Juste ou faux, cet indice était suffisamment important pour qu'une enquête soit rapidement menée».

Une rapidité qui aurait eu le mérite de lever toute équivoque!

◇ Christiane Méroni

LE LOCLE/ Les jeunes nurses ont reçu leur diplôme hier

Bien armées pour la lutte



FRAÎCHEMENT DIPLÔMÉES - Deux ans de formation et puis la vie.

Les jeunes filles composant la volée Migration 12 de l'Ecole neuchâteloise de nurses ont reçu leur diplôme hier à la Bourdonnière des mains du nouveau directeur, Jean-Pierre Tritten. L'heure était à la fête, et après deux ans de formation, les héroïnes du jour avaient bien mérité les bravos et bons vœux que leur ont adressés tous les orateurs.

Le monde du travail dans lequel les jeunes nurses se préparent à entrer est morose, a commenté Jean-Claude Knutti, président du Conseil de fondation de l'école. Un diplôme ne donne pas automatiquement droit à un emploi, d'où la nécessité de faire preuve de souplesse, de capacité d'adaptation, de se perfectionner. Mais dans le cas précis «on peut imaginer que les structures d'accueil de la petite enfance vont se modifier: je fais tous mes vœux pour votre avenir professionnel et je n'ai pas trop de souci sur ce plan-là».

Pour sa part, Denis Robert, président de la commission d'école, a poétiquement comparé l'Ecole de nurses à un établissement horticole spécialisé dans

la culture d'une seule espèce de fleurs au parfum particulier, suscitant chez ceux qui le hument des sensations d'amour et de sécurité. «Je souhaite à ces jolies fleurs une vie épanouie et embaumante!»

C'est sur un ton très sportif que Jean-Pierre Tritten a galvanisé ses troupes. «Imaginez que vous participiez dans deux semaines à la Rominger Classic. Mais après avoir sué tout l'été pour être fin prêt, on annonce que le champion déclare forfait. Le soufflé retombe, la motivation aussi. Mais ne vous lamentez pas, restez positifs. Cette absence ne vous donne-t-elle pas une possibilité supplémentaire de gagner l'épreuve?»

Des propos optimistes auxquels faisait écho le message - fleuri de roses - des nurses toutes fraîches, qui ont manifestement apprécié leur formation et qui souhaitent longue vie à leur école. Ce qui semble se réaliser: l'an prochain, elle décernera son 200^{me} diplôme!

- Cette école a un rôle à jouer dans la société et nous souhaitons qu'elle remplisse sa mission longtemps encore, a enchaîné Daniel Conne, chef du Ser-

vice cantonal de la santé publique, qui représentait l'Etat. Ces deux années de formation ont été riches en joies, et aussi en perturbations, ce qui était positif: la vie en est pleine, - le secteur de la santé n'en est pas exempt non plus... - et ce que ces jeunes filles ont vécu leur permettra de les affronter. «Allez-y, construisez, bâtissez!» Quant au rôle de l'Etat - «mais l'Etat, c'est vous, c'est nous» - il comprend notamment la responsabilité de faire en sorte que les jeunes de cette région puissent se former et devenir compétents dans la profession qu'ils ont choisie.

La remarquable prestation d'un trio de trombonistes du Conservatoire de La Chaux-de-Fonds a mis la touche finale à cette fête ensoleillée. /cld

● Palmarès: Christelle Ame, Le Locle; Cécile Boccard, Neuchâtel; Nadège Brüggemann, Nyon; Yovanna Farini, La Chaux-de-Fonds; Stéphanie Favre, La Chaux-de-Fonds; Muriel Gans, Perly; Maroussia Geiser, Saint-Aubin; Tatiana Jeanneret, Peseux; Pascale Monin, Glovelier; Isabelle Perret, Brot-Plamboz; Marie-Claude Python, Arconciel.

LES ONDES RÉGIONALES



Aujourd'hui
7.00, 8.00, 12.15, 18.00 Journal.
9.00, 10.00, 11.00, 17.00, 18.30, 19.00 Flash Infos.

7.20 PMU + rapports. 8.50 Petites annonces. 9.03 Revue de presse. 11.33 PMU (pronostics). 11.50 Petites annonces. 12.30 Magazine des sports. 13.00 Les naissances. 13.10 Les anniversaires. 13.50 Petites annonces. 14.00 Musique non-stop. 17.10 PMU. 18.20 PMU + rapports. 19.02 PMU + rapports. 19.30 Sports et musique. 22.30 Résultats sportifs. 22.35 Musique non-stop (jusqu'à 8.00).

Demain
8.00, 12.15, 18.00 Journal. 9.00, 17.00, 18.30 Flash Infos.

8.13 PMU + rapports. 8.15 Contre toute attente. 9.10 Jazz Cocktail. 11.00 L'Odyssée du Rire (Best of). 11.33 PMU. 12.30 Nusique non-stop. 17.10 PMU + rapports. 18.10 Sports Dimanche. 18.20 PMU + rapports. 18.25 Journal des sports. 19.02 PMU + rapports. 19.30 Magazine italien. 23.00 Musique non-stop (jusqu'à 6.00).



Radio Jura bernois

Aujourd'hui
7.00 Les matinales 7.15 L'Agenda. 8.00 Le journal du matin. 8.15 L'éphéméride. 8.45 RJBulle. 9.00 Flash. 9.05 Bariolage. 9.15 RJBulle. 9.30 Chronique TV. 10.00 Flash. 10.05 Lotoboule. 10.03 Sport-Hebdo. 11.30 Radiomania. L'apéro. 11.45 Qui dit quoi. 11.50 L'Info sport. 12.00 Les titres de l'actualité. Météo. 12.05 Les activités villageoises. 12.15 Le journal de la mi-journée. 12.30 Cocktail populaire. 14.00 100% musique. 17.00 Métro dance. 17.02 Les activités villageoises. 18.00 Le journal du soir. 18.30 Disco Connection. 19.00 Rappel des titres. 19.05 100% Musique.

Demain
9.00 Flash. 9.05 Magazine religieux. 9.35 100% Musique. 10.00 Flash. 10.05 Les magazines de RJB. 11.00 Dédicaces. 11.50 L'Info-sport. 12.00 Les titres de l'actualité. Météo. 12.05 Les activités villageoises. 12.15 Le journal de la mi-journée. 12.30 100% Musique. 17.00 Métrotop. 18.00 Les résultats sportifs du week-end. 18.30 100% Musique.

LE LANDERON/ Beau cadeau pour La Cécilienne

De jeunes anciennes



COMME NEUVES - Après restauration, les anciennes bannières sont aussi belles qu'aux premiers jours.

La Cécilienne, au Landeron, est une fanfare très heureuse. Hier soir, une petite manifestation marquait la restauration de ses quatre anciennes bannières. Forte de ses 128 ans d'existence, la société a vu trois généreux donateurs, auxquels il convient d'ajouter la Fondation de l'Hôtel de ville, lui permettre de redonner une beauté aux drapeaux qui l'ont successivement accompagnée dès 1875. Quatre étendards qui sont autant de témoins culturels et historiques.

La plus ancienne société locale du Landeron a toujours su rester jeune. A tel point qu'aujourd'hui, près d'un tiers de ses membres (70 musiciens) avouent moins de seize ans. Dans le même temps, son école de musique entoure une trentaine d'enfants. Pour tous ces jeunes, l'histoire de La Cécilienne est un mystère. Mais, grâce à la restauration des bannières, les musiciens en herbe pourront en un clin d'œil parcourir l'épopée de la fanfare. Leur regard découvrira aussi un peu l'évolution du graphisme en la matière.

Lorsqu'elle a fêté son 125^e anniversaire (1993), La Cécilienne a touché une nouvelle bannière. A cette occasion, ses responsables ont également mis la main sur toutes celles qui se sont

succédé dans le fourreau des porte-bannière. Mais les drapeaux étaient en piteux état. Le plus ancien, qui a couvert la période 1875-1907, n'était d'ailleurs plus qu'un amas de lambeaux.

Plusieurs forces ont alors été réunies pour que ces bannières soient restaurées. L'Association de la vieille ville, la Société de développement et le Lions club de l'Entre-deux-Lacs ont ouvert leur bourse. Si bien que La Cécilienne a pu s'adresser à une spécialiste soleuroise en restauration de tissus. Le résultat est probant, magnifique même.

De son côté, la Fondation de l'Hôtel de ville s'est chargée de faire fabriquer un meuble spécialement destiné à la conservation des bannières. Ces pièces sont dès aujourd'hui entreposées au musée de l'Hôtel de ville.

Le cadeau est particulièrement bien venu pour La Cécilienne. Car la fanfare va poursuivre sur son élan. Entendez par là qu'elle s'est d'ores et déjà fixé un nouveau but: renouveler ses uniformes. A ce sujet, elle va tout prochainement lancer une opération intitulée «Uniformes 98». La fanfare souhaite effectivement pouvoir arborer de nouvelles tenues dans deux ans.

◇ Ph. R.

SAINT-BLAISE/ Gliss'Air In, un magasin de sports pas comme les autres

La jeunesse se mouille et s'éclate

Connaissez-vous un magasin d'articles de sport accessible à tous les porte-monnaie? Non? Eh bien sachez qu'un tel commerce existe, à Saint-Blaise. La société coopérative qui gère Gliss'Air In ne poursuit en effet qu'un seul but: que toute la jeunesse, riche ou pas, ait une possibilité de connaître les frissons de la glisse. Sur l'eau, sur la neige, sur le bitume ou dans les airs. Histoire d'un business collectif qui offre quelques bonheurs communs.

Ils formaient un groupe de copains dont le cœur battait très fort pour la planche à voile. Afin que chacun d'eux puisse tirer un jour un bord, ils ont réuni leurs économies il y a quelques années pour acheter un peu de matériel. Valait mieux en effet se mettre à plusieurs pour acquérir en commun l'objet onéreux des rêves individuels. A cette époque-là, ces jeunes gens, emmenés par Nicolas Droz, animateur de la paroisse de Saint-Blaise-Hauterive, ne savaient pas que leur effort mènerait à la création d'un magasin de sport géré par une société coopérative. Et pourtant. Celle-ci est désormais sur le point d'être inscrite au registre du commerce.

Le commerce des jeunes de Saint-Blaise Gliss'Air In, dans un premier temps baptisé Equinox, est dorénavant doté d'une assise plus conventionnelle et, surtout, plus officielle. La coopérative compte déjà une trentaine de membres. Moyennant l'achat d'une part sociale fixée à 500 fr., tout un chacun peut d'ailleurs devenir sociétaire du magasin de sport.

La structure mise en place sort quelque peu de l'ordinaire. Car, quand bien même Gliss'Air In est indépendant de l'Eglise, ses statuts précisent: «Sur la base de son activité gérée selon des principes économiques, la société

entend également promouvoir les activités jeunesse liées à la paroisse réformée de Saint-Blaise-Hauterive.»

L'éventuel bénéfice ne sera donc pas uniquement distribué sous forme de dividende. Une partie des gains devrait être versée au profit des différentes activités sportives liées à la paroisse. Celle-ci, par l'intermédiaire de son animateur jeunesse, organise effectivement une foule de sorties sur l'eau ou en montagne.

De la pétanque à l'aéromodélisme

Le magasin Gliss'Air In propose du matériel allant du snowboard aux patins à roulettes, en passant par la planche à voile ou encore les boules de pétanque et des instruments de jonglage. Le commerce est également hautement spécialisé dans l'aéromodélisme. Il détient d'ailleurs des modèles de planeurs uniques en Suisse. Dès lors qu'il doit être accessible à toutes les bourses, Gliss'Air In a donc développé égale-

ment le secteur de la location, tout en s'appuyant aussi sur une belle brochette d'équipements de seconde main.

Et le moins que l'on puisse écrire est que le magasin remporte un franc succès. Non seulement les jeunes s'y pressent, mais en plus ils mettent également la main à la pâte. Si la société a créé un poste de travail (temps partiel), elle voit aussi une douzaine de jeunes gens se muer quelquefois en vendeurs bénévoles.

Les responsables de Gliss'Air In sont confiants. Selon eux, l'autofinancement du magasin devrait être assuré dans deux ans. En attendant, ils ouvrent grand leurs portes à de nouveaux sociétaires et à tous les jeunes évidemment.

◇ Ph. R.

● Société coopérative Gliss'Air In, sports et d'aéromodélisme, Saint-Blaise. Magasin ouvert tous les jours de 14h à 18h30 (samedi de 9h à 16h). Pour tous renseignements: 038/ 33. 02. 72.



GLISS'AIR IN - Les responsables du commerce, géré dorénavant par une société coopérative, tiennent à ne vendre que du matériel qu'ils connaissent bien.

LA NEUVEVILLE

FÊTE DU VIN/ La surprise du maire

Un port pour l'Expo

Cette année, le canton de Berne est l'hôte d'honneur de la Fête des vendanges de Neuchâtel, les 27, 28 et 29 septembre prochain. Hier, il a fait découvrir quelques aspects culturels, économiques et politiques de son territoire aux représentants du comité d'organisation de la fête neuchâteloise et de la presse. Dernière étape, La Neuveville. Avec à la clé, lors de l'ouverture officielle de la Fête du vin, une surprise de taille ménagée par le maire Jacques Hirt.

«Pourquoi fêter le vin, si ce n'est pour rêver?», devisait hier soir le maire de La Neuveville, Jacques Hirt, avant de sortir de sa poche un dessin plus beau qu'un rêve. Quittant le vin pour l'eau, il évoque soudain l'Expo 2001, et révèle: «Il y aura un port sur le lac de Bienna. Ce port sera à La Neuveville.»

Présentant son croquis, il poursuit: «Les arteploges seront des pôles attirant une foule énorme. Il s'agissait dès lors d'offrir la possibilité de pouvoir aller ailleurs, en des lieux plus calmes.» Et cet ailleurs sera à Estavayer et... à La Neuveville, où les grands bateaux s'arrêteront.

De l'eau au vin

Les Neuchâtelois ont donc assisté à une surprise sur sol bernois au moment où le vin s'apprêtait à couler, en présence notamment du conseiller d'Etat bernois Mario Annoni, de Michel Clavier de l'Office d'information du canton de Berne, des préfets des trois districts du Jura bernois et de

Bienne et du vice-chancelier Michel Schwob. Remo Siliprandi, président central de la Fête des vendanges de Neuchâtel, ainsi que les représentants du comité d'organisation bernois pour cette fête avaient entamé leur journée dans la cave de l'hôtel du Gouvernement à Berne sur les paroles de Hans Lauri, président du Conseil exécutif du canton de Berne, qui citait l'écrivain Jérémias Gotthelf:

«Le vin a toujours été un lien entre Berne et Neuchâtel.»

Ce n'était plus le vin, mais l'eau, qui coulait dans la porte de sortie des déblais du tunnel du Lötschberg, plus précisément la fenêtre d'accès de Mitholz, près de Frutigen. Cette étape a été organisée par le directeur adjoint d'AlpTransit, Nicolas Brunner. Les problèmes financiers qui y sont liés sont actuellement étudiés par une commission du Conseil d'Etat.

Cette incursion dans les ténèbres a conduit les visiteurs dans un tunnel d'un diamètre de 10 mètres ouvert grâce à des explosifs. Une galerie de reconnaissance de plus de neuf kilomètres est actuellement creusée à l'aide d'une machine très performante, un tunnelier ménageant un trou circulaire de cinq mètres de diamètre. Ces travaux permettent notamment de mieux connaître la géologie entre Frutigen et Kandersteg.

Et puis, pour aborder la culture et l'histoire, la balade a mené la délégation neuchâteloise au musée du Ballenberg... Quelques expériences bernoises en guise de prélude à la Fête des vendanges.

◇ F. T.

VAL-DE-RUZ

TRIBUNAL/ Auto-école sur un parking

Le gendarme a raison

Le Tribunal de police du Val-de-Ruz, présidé par Daniel Jeanneret, a rendu son jugement à l'encontre des époux C., prévenus d'avoir fait de l'auto-école sur le parking du Pré-Raguel, au nord de La Vue-des-Alpes, alors que l'épouse n'était pas détentrice du permis de conduire. Le juge s'est rendu sur place avant de se prononcer, et a pu constater, contrairement à ce que les deux prévenus avaient déclaré, que le gendarme ayant verbalisé pouvait apercevoir, de la voie descendante de la route cantonale, le parking sur une courte distance. Toutefois, l'infraction commise n'a pas mis en danger les autres usagers de la route, et le casier des époux C. est vierge. Les deux prévenus ont vu dès lors les amendes réduites à 100 francs, et devront également sup-

porter chacun 60 fr. de frais de justice.

Alors que M. P. circulait de Neuchâtel à La Chaux-de-Fonds, son véhicule a heurté la glissière de sécurité à droite de la route. Après le tête-à-queue qui a suivi, la conductrice a repris sa route normalement. Le tribunal a abandonné la prévention de soustraction à une prise de sang, dans la mesure où il a établi que la prévenue n'avait pas voulu quitter les lieux de l'accident pour échapper au contrôle d'alcoolémie. Par contre, elle aurait dû constater les dégâts qu'elle a causés et avertir la police immédiatement. Elle a donc été condamnée pour violation de ses devoirs en cas d'accident et perte de maîtrise. Le juge lui a infligé une amende de 400 fr. et des frais arrêtés à 190 francs. /pt

SAVAGNIER/ L'orgue à bout de souffle

Tuyaux mis en vente

Acheté en 1953 à la paroisse de Couvet, l'orgue du temple de Savagnier a rendu son dernier soupir en début d'année, après quarante ans de bons et loyaux services et de fréquentes réparations. Travaillant en collaboration, la paroisse et les autorités communales sylvaniennes ont donc choisi de commander un nouvel instrument auprès de la manufacture de Saint-Martin. Ce sera un orgue de deux claviers avec pédalier, et dont les sept jeux pourront être couplés de différentes manières pour offrir un

grand éventail de combinaisons musicales. Il sera opérationnel en décembre 1997. En attendant, un petit orgue positif a été installé au centre du temple.

La paroisse s'est engagée à verser la somme de 90.000 fr. sur le total des 190.000 fr. nécessaires au remplacement de l'instrument. Tous les dons sont donc les bienvenus. Aujourd'hui, à l'occasion de la brocante organisée par les Ateliers sylvagniens, les tuyaux de l'ancien orgue seront mis en vente. Avis aux amateurs. /mw

DOMBRESSON

■ **TEMPLE BIENTÔT INAUGURÉ** - Les autorités politiques et religieuses de Dombresson, Villiers et Le Pâquier se sont réunies tout récemment pour fixer la date d'inauguration du temple de Dombresson, dont la restauration est aujourd'hui en phase terminale. Les 22, 23 et 24 novembre ont été retenus pour cela. Après l'inauguration officielle du vendredi soir, le samedi sera consacré à des portes ouvertes et à un concert où les chœurs d'hommes de Dombresson, des paysannes du Val-de-Ruz, des Gens d'En-Haut et de La Combe Biosse prendront une part active, avec divers groupes de la région. Le dimanche, un culte d'inauguration réunira les fidèles le matin et, le soir, ce sera le tour de l'Ensemble instrumental neuchâtelois de jouer dans cet édifice ravagé par un incendie le 2 août 1994. /fp-E

CERNIER

■ **DOUZE HEURES NAUTIQUES** - La société de sauvetage du Val-de-Ruz, forte de deux expériences concluantes, organise aujourd'hui de 10h à 22h la troisième édition de ses 12 heures nautiques. Moyennant une modeste finance d'inscription, chacun peut venir nager la distance, le temps ou le nombre de fois qu'il désire, dans le bassin du collège secondaire de La Fontenelle, à Cernier. Une petite restauration attend également les participants et leurs accompagnants non nageurs. Le bénéfice de cette manifestation sera intégralement versé à la fondation Théodora, qui envoie des clowns et des artistes dans les hôpitaux pour apporter un peu de joie aux enfants gravement malades. /comm

Qui est la plus belle?



Amateurs de jeunes et jolies femmes, tous à vos téléviseurs ce soir pour assister, en direct du Grand Casino de Genève, à l'élection de la plus jolie fille du pays: Miss Suisse 1996. Tout comme l'an dernier, elles seront seize demoiselles, dont cinq Romandes, à se disputer la couronne. Pour l'occasion, le truculent Jean-Marc Richard reprend du micro; il sera accompagné cette année par une ancienne Miss Suisse, Lolita Morena, élue en 1982.

L'an dernier, elles étaient 400 à rêver de devenir Miss Suisse; cette année, ce sont plus de 500 jeunes filles qui ont envoyé leur dossier au comité d'organisation de la manifestation. Une première sélection a retenu 50 jeunes filles qui ont dû se présenter pour un casting à Zurich: défilés, photos, interviews... Au bout du compte, seize demoiselles, âgées de 17 à 24 ans, ont décroché leur titre pour la soirée, à savoir cinq Romandes, deux (fort jolies) Tessinoises et neuf Alémaniques. Les conditions de participation: avoir entre 17 et 24 ans, bénéficier d'un passeport suisse, mesurer au moins 1m68 et enfin, être célibataire et sans enfant.

L'heureuse élue se verra notamment offrir une voiture cabriolet et aura encore la chance, durant son année de règne, de participer aux élections de Miss Monde et de Miss Univers, sans compter les nombreux contrats publicitaires qu'elle devra honorer.

Une soirée chaude

L'élection se déroulera selon la tradition, avec toutefois une pointe d'audace dans le premier des trois

défilés puisqu'il est prévu d'utiliser de la musique «dance». Pour les deux autres apparitions dansantes des Misses, le maillot de bain et la tenue de soirée sont maintenus. Par ailleurs, on retrouvera les séquences d'autoprésentation des candidates, des clips tournés fin juin dans les environs de Villars-sur-Ollon (VD) qui seront diffusés durant l'émission. Au menu, notamment, une balade décoiffante sur de superbes motos Harley Davidson.

Côté variétés, divers invités sont au programme, comme l'explosive chanteuse de rock-gospel Thelma

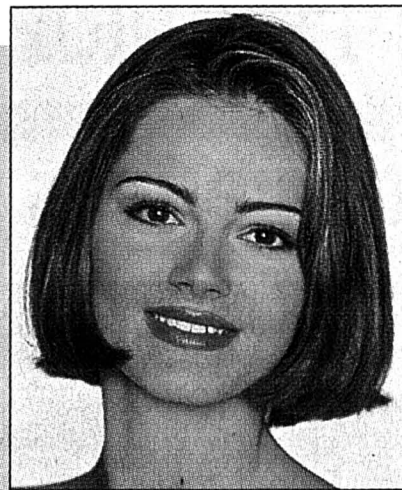
Houston, le groupe «Los del Mar», dont le tube «Macarena» a fait danser les estivants, et le duo suisse «Soul Affair».

Enfin, l'actuelle titulaire du titre de Miss Suisse, la Zurichoise Stéphanie Berger, viendra naturellement remettre sa couronne à la nouvelle élue.

◇ Corinne Tschanz

● Election de Miss Suisse 1996, ce soir à 20h30 sur la TSR.

Photos: Rolf Edelmann



BRIGITTE BORELLI, 17 ANS (TI) – Déjà tenante du titre de Miss Tessin, Brigitte a un rêve: faire une carrière de top model. En attendant ce grand jour, la demoiselle, habitant à Barbengo, a passé un diplôme de commerce et travaille actuellement dans une banque. Elle est notre favorite No 2.



CHRISTINE BRODHAGE, 18 ANS (BL) – Avec son air de petite chipie, Christine n'a pas manqué d'être remarquée très vite par une agence; depuis six mois, elle travaille ainsi comme modèle. Ce qui ne l'empêche pas de prendre des cours d'anglais, une langue qui rend bien service dans ce milieu.



NATACHA D'ALEXIS, 22 ANS (VD) – C'est le petit ami de cette jeune fille d'origine haïtienne qui l'a poussée à s'inscrire au concours, car elle n'en avait pas le courage. Depuis, il paraît qu'il est fier d'elle! Actuellement secrétaire comptable dans la fiduciaire de papa, Natacha est prête à tout larguer si elle est élue.



KATIA HESS, 20 ANS (VS) – Première dauphine à l'élection de Miss Valais, Katia a été sacrée Miss Suisse romande en 1996; elle a aussi décroché une troisième place à l'élection de «Miss, Mister TSR». Si Katia, étudiante en psycho à Genève, revendique l'exubérance, elle précise qu'elle n'est pas gonflée. Et dans sa vie, pas de place pour un homme.



LENA HOSTETTLER, 24 ANS (VD) – Deuxième dauphine de Miss Suisse romande, cette employée de commerce a été automatiquement sélectionnée pour l'élection. A 24 ans, c'est sa dernière chance. Lena est passionnée par la mode, mais pratique aussi assidûment le squash et adore se balader avec son chien, «Spanky», qu'elle emmène d'ailleurs partout.



ISABELLE JUTZELER, 21 ANS (BE) – Ce sont sa maman et sa frangine qui ont inscrit Isabelle à l'élection et l'on ne peut que leur dire que l'idée était bonne. La jeune fille est coiffeuse et voudrait beaucoup ressembler à Cindy Crawford. Mais son tout grand rêve, c'est de partir à la découverte du monde.



YARA LEDERGERBER, 22 ANS (ZH) – Originaire de Wetzikon, Yara a une passion: la natation. Un sport qui a superbement modelé son corps, qu'on ne manquera pas de remarquer lors de son passage, ce soir, en costume de bain. Autrement, la jeune Zurichoise s'éclate dans son boulot; elle est employée dans un bureau d'architecture d'intérieur.



PETRA LEGLER, 19 ANS (GL) – En voilà une qui n'a pas froid aux yeux et qui doit se parfumer tous les matins à l'eau de toilette «modestie». En effet, Petra s'imagine tout à fait sur la plus haute marche du podium. La demoiselle adore par ailleurs se pomponner et... fraiser; ben oui, elle est assistante dentaire!



CINZIA MONNEY, 22 ANS (FR) – Ses deux passions: le chocolat et sa chienne «Shelby», pour qui elle passe toutes ses vacances à la montagne. Mais cette étudiante en pédagogie à l'Uni de Fribourg est aussi une fan de lecture, de cinéma et de danse. Et elle a bien envie de stopper ses études pour des cours d'agente de voyage.



SARAH NAIDU, 18 ANS (ZH) – Passionnée d'équitation, Sarah est particulièrement fière de son sourire – un beau gros sourire exotique – qu'elle doit à ses origines indiennes. Son grand rêve? Devenir un jour top model. Et sa volonté d'y arriver est aussi farouche que ses yeux sont perçants.



PRISKA NEUNER, 24 ANS (BL) – Sa passion? Le sport. Tout ce qui touche au badminton, à la natation, au vélo et au patin à roulettes. A 24 ans, Priska est l'un des deux vétérans du concours, ce qui n'empêche pas cette photo-modèle à ses heures d'être pleine de charme et de fraîcheur.



JANINE POLA, 18 ANS (SO) – Cette longue fille toute brune vient de Biberist, où elle travaille comme assistante dentaire. Et Janine, tout comme bon nombre des participantes à l'élection de ce soir, rêve de devenir un jour mannequin. Un métier qu'elle n'hésiterait pas à faire à plein temps. Elle est notre favorite No 3.



DOMINIQUE ROVERO, 23 ANS (VD) – Secrétaire chez Nestlé à Orbe, cette secrétaire est prête à tout lâcher si elle gagne. Et cette grande soirée ne l'angoisse pas du tout. Pour elle, défiler en maillot, c'est comme aller à la plage. Adeptes de fitness, Dominique aime bien aussi le tennis, mais surtout les promenades avec son chien, «Chanel».



SONJA SAHLI, 23 ANS (BE) – Sonja est une vraie polyglotte. Pour l'instant, elle manie les fils; elle travaille en effet aux Télécom à Berne. Dans son métier, la jeune fille confie bien rigoler, mais elle rigolerait encore plus si, un jour, on lui proposait de devenir top model. Encore une!



DEBORAH SCHAAD, 21 ANS (ZH) – Tout comme la Zurichoise Sarah, Deborah est une grande passionnée des chevaux. La preuve: elle monte tous les jours et est une vraie pro lorsqu'il s'agit de dressage. Mis à part ça, elle a un bon ami qui est prof d'aérobic et qui se charge de la faire suer à grosses gouttes...



MELANIE WINIGER, 17 ANS (TI) – Dire que si Melanie n'avait pas eu de super-copines qui s'étaient chargées de l'inscrire au concours à son insu, on n'aurait pas eu la chance de voir ce soir son charmant minois et son corps sculptural. Accro de gymnastique rythmique, Melanie est aussi une studieuse. Et si elle est élue, elle finira son bac. Elle est notre favorite No 1.



Join the OMEGA winning team

Nous sommes une société internationale dynamique et de renommée dont le siège se trouve à Bienne.

Pour notre Information Management-Team nous cherchons un/e jeune

Chef/fe de projet

Cette personne jouera un rôle important dans la définition des besoins en informatique ainsi que dans la conception et la réalisation de projets dans le domaine de l'Information Management. En plus, elle agira en tant que support et conseiller aux utilisateurs et assurera la maintenance des systèmes existants.

Pour occuper ce poste, nous cherchons une personnalité qui fait preuve d'esprit d'équipe, d'une démarche rigoureuse dans son travail et d'une forte orientation client/utilisateur.

Le/la candidat/e idéal/e aura suivi des études en informatique de gestion et sera au bénéfice de 2 à 3 années d'expérience dans la réalisation de projets informatiques.

Cette position exige de très bonnes connaissances de MS-ACCESS et SQL ainsi qu'une bonne maîtrise des langues (f, d, e).

Si vous réunissez les qualités requises, appelez-nous pour tout complément d'information ou adressez-nous votre dossier de candidature complet à OMEGA SA, Markus Krienbühl, Chef du personnel, rue Stämpfli 96, 2500 Bienne 4 (Tel. 032/429 360).

Nous vous garantissons toute discrétion.

72565-236

Réussir sur les marchés internationaux de l'horlogerie et de la microélectronique exige de s'atteler aux tâches les plus diverses. Vous avez les aptitudes requises pour nous aider à les réaliser. Appelez-nous!



EMPLOIS

FÉDÉRAUX

Extrait du bulletin des places vacantes de la Confédération. L'«Emploi» paraissant chaque semaine, est édité par l'Office fédéral du personnel.

On peut s'y abonner auprès de l'imprimerie Stämpfli-Cie SA, case postale, 3001 Berne (n° de tél. 031/300 6342), en versant d'avance le montant de l'abonnement sur le compte de chèques postaux 30-169-8. Prix pour la Suisse: 40 fr. 80 pour 6 mois et 50 fr. par an.

Les offres de service manuscrites doivent être adressées à l'office qui a mis la place au concours et qui, au besoin, fournira de plus amples renseignements.

Positions supérieures

Suppléant/e du chef des relations publiques

En l'absence du chef des relations publiques, vous assurez sa suppléance sur tous les plans. Vous exercez la fonction de porte-parole et vous contribuez à défendre face au public les activités et les attentes du département. Sur la base des lignes directrices et de la conception du département en matière d'information, vous informez les journalistes et les rédacteurs/trices à l'intérieur et à l'extérieur du Palais fédéral (communiqués et conférences de presse, interviews). Vous collaborez à la préparation de la revue de presse quotidienne. Profil requis pour exercer cette activité avec succès: solide expérience dans le journalisme ou les relations publiques, capacité de vulgariser une matière complexe, esprit d'initiative, créativité, volonté de surmonter avec sérénité des périodes de surcharge de travail, esprit d'équipe. Langues: le français, avec de très bonnes connaissances orales d'allemand, connaissances d'anglais requises et d'italien souhaitées. Toutes candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Bern
Département fédéral de justice et police, secrétariat général, service du personnel, Palais fédéral ouest, 3003 Berne, ☎ 031/322 5594, Monsieur V. Schlumpf

Un/une fonctionnaire scientifique

Responsable de la Malherbologie. Coordonnateur/trice de l'ensemble des travaux, responsable de l'homologation des herbicides (appréciation de leur efficacité, de leurs effets secondaires sur les cultures, de leur sélectivité sur la flore et de leur impact sur l'environnement); responsable de l'avertissement et du renseignement en malherbologie; travaux de recherches en relation avec la malherbologie et la lutte contre les mauvaises herbes en production intégrée. Etudes complètes d'ingénieur agronome, de botaniste ou de biologiste (physiologie végétale). Langues: le français, connaissance de l'allemand et bonnes notions en anglais et en italien. La préférence est donnée aux candidates et candidats de l'Office fédéral de l'agriculture (stations de recherches incluses).

Entrée en fonction: 1^{er} décembre 1996.

Lieu de service: Nyon
Station fédérale de recherches en production végétale, service du personnel, 1260 Nyon

Traducteur/trice

Petite équipe de cinq personnes dynamiques et motivées, le Service linguistique central de langue française du Département fédéral des finances désire engager un/une traducteur/trice supplémentaire. La personne que nous cherchons sera chargée de traduire d'allemand en français des textes souvent complexes (lois, ordonnances, circulaires, directives, rapports scientifiques etc.) ou politiquement délicats (réponses à des interventions parlementaires, communiqués de presse, dis-

cours du chef du département etc.), touchant notamment au secteur économique et financier. Elle participera aussi à l'élaboration de la terminologie spécifique aux différents domaines relevant du département et pourra être appelée à réviser toutes sortes de textes. Diplôme de traducteur ou formation équivalente de niveau universitaire, et vaste expérience de la traduction. Esprit d'équipe, volonté de se perfectionner en permanence et endurance. Langues: le français, excellentes connaissances d'allemand. Toutes candidatures de femmes seront particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne
Poste à temps partiel: 80%
Département fédéral des finances, Secrétariat général, Bundesgasse 3, 3003 Berne

Un/une économiste

au sein de la Section des salaires et des conditions de travail. Vous participerez aux travaux d'analyse des données de la nouvelle enquête sur le niveau et la structure des salaires en Suisse. Vous serez également chargé/e de rédiger des rapports et des publications thématiques sur les salaires et les conditions de travail. Connaissances des questions liées à la structure et à la distribution du revenu et intérêt pour ce domaine. Etudes universitaires complètes en économie. Expériences avérées dans l'exploitation et l'analyse statistiques des données. Aisance dans l'expression orale et écrite. Langues: très bonnes connaissances de deux langues officielles. Afin d'augmenter la part des femmes et la représentation des minorités linguistiques au sein du Département, leur candidature serait particulièrement appréciée.

La durée de l'emploi est limitée.
Lieu de service: Berne
Office fédéral de la statistique, service du personnel, Schwarztorstrasse 96, 3003 Berne, ☎ 031/322 27 56, Ref.: LOHN-2

Collaborateur/trice spécialiste au service d'état-major de l'engagement et de l'organisation

de la division des régions d'instruction. Préparer les rapports de cours pour l'infrastructure de l'instruction et de controlling de l'instruction. Planifier et coordonner les projets d'implantation des régions d'instruction. Formation technique ou d'employé/e de commerce. Avoir reçu une instruction de cadre dans l'armée. Expérience pratique en relation avec les installations de l'infrastructure en matière technique et organisationnelle. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue.

Lieu de service: Berne
Forces terrestres, services centraux, section du personnel de la formation, 3003 Berne, ☎ 031/324 2372, A. Reinhard, Ref. 3312

Maison de VINS FINS à Lausanne, spécialisée dans les vins de toutes provenances, cherche

AGENTS(ES) LIBRES

à la commission, pour la vente auprès de la clientèle particulière et/ou hôteliers-restaurateurs.

Ecrire sous chiffres R 022-438500, à Publicitas Case postale 3540 1002 Lausanne 2.

274996-235

PME située à l'ouest de Neuchâtel, cherche pour entrée immédiate, ou à convenir:

1 MÉCANICIEN

Nous demandons:

- Bonnes connaissances dans le tournage CNC.
- Apte à travailler de manière indépendante.
- Le sens des responsabilités.

Nous offrons:

- Travail intéressant au sein d'une petite équipe.
- Horaire libre.

Les personnes intéressées sont priées d'envoyer la documentation usuelle sous chiffres 236-3724 à L'EXPRESS, 2001 Neuchâtel.

246979-236

DONNER DU SANG SAUVER DES VIES

Un/une spécialiste des systèmes UNIX

Collaborateur/trice chargé/e de l'exploitation, de la gestion et de la surveillance des serveurs et des stations de travail (Workstations). Préparer et assurer la génération des systèmes dans les domaines (HP)-UNIX et (à l'avenir) NT, ainsi que dans les banques de données ORACLE et de bureautique intégrée ALIS (remplacement prévu). Installer et tester des applications spéciales, assurer l'échange et la communication de données. Trouble-Shooting et soutien des autres informaticiens de l'office pour les questions relevant de la technique des systèmes. Conditions requises: formation approfondie d'informaticien/ne et plusieurs années d'expérience dans la gestion des systèmes, surtout aptitude à apprendre de nouveaux systèmes et à les mettre en œuvre. L'expérience dans les domaines UNIX, NT, ORACLE et des réseaux (TCP/IP) constituerait un avantage. Flair pour un travail de qualité, un sens aigu de la collaboration au sein d'une petite équipe, faire preuve d'initiative, d'indépendance et d'engagement. Langues: l'allemand ou le français, avec de bonnes connaissances de l'autre langue et de l'anglais.

Lieu de service: Berne
Office fédéral de l'aviation civile, service du personnel, Maulbeerstrasse 9, 3003 Berne

Un/une spécialiste en informatique et en technique d'assurance

auprès de la section «Sécurité sociale». Vous êtes responsable, en tant qu'utilisateur, de la mise en œuvre correcte des statuts et dispositions d'exécution de la Caisse de pensions dans les systèmes informatiques gérant le personnel en activité et les retraités. Vous élaborez des solutions applicables en TID pour des travaux de calcul périodiques. Vous collaborez à l'établissement du bilan, du budget, du rapport de gestion et des comptes de la CPS et répondez de la mise à disposition des données nécessaires. Profil requis: expérience acquise comme responsable des utilisateurs TED, de préférence dans le domaine des assurances sociales. Formation ESCEA ou autre formation répondant aux exigences du poste. Esprit d'analyse, capacité de mettre en œuvre des solutions informatiques. Résistance au stress, facilité de persuasion. Langue maternelle: le français ou l'allemand avec de très bonnes connaissances de l'autre langue.

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de Monsieur G. Burkhard, N° de téléphone: 0512/20 22 37.

Lieu de service: Berne
Direction du personnel CFF, Schwarztorstrasse 55, 3030 Berne, Monsieur H. Troller

Un/une économiste en gestion d'entreprise

La Section conseils spécialisés et évaluation des postes traite des questions d'indemnité et d'appréciation des fonctions. Elle s'occupe de la gestion des postes et conseille les services sur les questions générales de personnel. En vue de compléter son équipe, elle cherche une personne qui sera chargée de traiter les questions de principe en matière d'évaluation des fonctions, de gestion des postes et de personnel en général. Cette personne aura, en outre, pour mission de conseiller les offices sur les questions juridiques relatives au personnel et aux rémunérations et de diriger un service spécialisé ou un secrétariat de commission. Elle doit avoir terminé sa formation d'économiste en gestion d'entreprise, de préférence, ou une formation équivalente et bénéficier d'une expérience dans la conduite du personnel et dans le traitement des questions de principe. Cette tâche suppose de bonnes aptitudes à travailler de façon autonome et à mener habilement des négociations. Sont enfin requises de bonnes connaissances d'allemand et de français. Les candidatures de femmes sont particulièrement appréciées.

Lieu de service: Berne
Office fédéral du personnel, service du personnel, Bundesgasse 32, 3003 Berne, ☎ 031/322 62 73, Monsieur Roland Hämmerli

72567-236

L'ÉCOLE D'INGÉNIEURS DU CANTON DE NEUCHÂTEL (EICN - LE LOCLE)

laboratoire de machines thermiques

engage dans le cadre d'un projet de recherche Eureka-CTI

un collaborateur scientifique

Titre exigé:

- Ingénieur ETS en mécanique ou équivalent

un collaborateur technique

Titre exigé:

- Dessinateur CFC ou mécanicien CFC

Pour les deux postes: expérience indispensable.

Entrée en fonction: au plus vite.

Formalités: les lettres de candidatures avec curriculum vitae et pièces justificatives sont à adresser à la direction de l'Ecole d'ingénieurs du Canton de Neuchâtel (EICN), avenue de l'Hôtel-de-Ville 7, 2400 Le Locle, jusqu'au 14 septembre 1996.

Renseignements auprès de

M. P.-A. Jeandupeux, professeur, chef de projet, ☎ 039/34 12 12.

91389-236



DEPUIS TROIS GENERATIONS, ENTREPRISE ITALIENNE DEJA AGISSANT DANS DE DIVERS PAYS ET LEADER DANS LA PRODUCTION DE HAUTE QUALITE DE BISCUITS, CRACKERS, BISCUITS SALES ET GAUFRETTES,

RECHERCHE IMPORTATEUR DISTRIBUTEUR POUR LA SUISSE

ECRIRE A DORIA S.P.A. CASELLA POSTALE N. 2 - 31010 ORSAGO - TREVISO - ITALIA
FAX ++39 - 438 - 99.20.54

46-718856 Roc

Les activités de haute technologie du CSEM s'étendent, sur le plan international, de la recherche appliquée au produit industriel. La compétence élevée de nos collaborateurs fait notre force.



Un grand nombre de nos 350 collaborateurs, issus de plus de 20 pays, travaille en collaboration étroite avec des industries de renommée mondiale. Devant fournir des prestations de haut niveau, notre personnel doit pouvoir compter sur un appui performant de l'administration du personnel. Afin de remplacer le titulaire actuel qui va prendre sa retraite, nous cherchons notre futur(e)

Spécialiste de l'administration du personnel

disposant de quelques années d'expérience dans une fonction similaire et sachant faire preuve d'autonomie et de persévérance.

Après une période d'introduction, il/elle se verra confier, entre autres, les tâches suivantes:

- Confection des salaires
- Décomptes mensuels et annuels, statistiques diverses
- Assurances sociales, fiscalité et impôts à la source
- Gestion des dossiers du personnel
- Soutien au recrutement, aide à l'établissement des budgets
- Respect des environnements légaux

Un bon bagage comptable fait partie intégrante des exigences du poste ainsi que de bonnes connaissances en allemand et en anglais.

Un esprit d'équipe, le sens du service et une faculté de communication représentent des atouts supplémentaires essentiels.

Veillez faire parvenir vos offres de service à:
Ph. Widmer, Chef des Services généraux
CSEM Centre Suisse d'Electronique et de Microtechnique SA
Jaquet-Droz 1, CH-2007 Neuchâtel, Tél.+41 38 205 111

FEUX DE SOCIÉTÉ

Par Claude-Pierre Chambet



Le cheval, le lièvre et la tortue

Elle est bien séduisante cette idée du député Bernard Matthey de doter le canton d'un peloton de gendarmes à cheval. Son territoire, ses particularités comme sa taille s'y prêtent on ne peut mieux et tout aussi valable est le respect qu'une police montée inspire, mais le projet se concrétiserait-il qu'il faudrait, dans une Suisse où les uniformes n'ont jamais été des plus seyants ni des plus pratiques - voyez les pauvres travestis de certaines fanfares... - trouver au cavalier la tenue adéquate. Les Canadiens font là figure d'exemple car il ne suffit pas, à la façon des Bernois que l'on verra à la veille de la Fête des vendanges, de mettre un agent sur un cheval sans lui changer son uniforme.

Dans une société que menace et que gagne un peu plus chaque jour... l'uniformité, il importe de rendre à chacun sa personnalité. Va pour une petite police montée neuchâteloise, mais à condition, tenue parlant, qu'elle sache là aussi faire cavalier seul.

«Panem et circenses, du pain et des jeux...». Ce fut le regard désabusé de Juvénal sur une Rome qui craquait aux alentours, sur les distributions de blé et l'accès gratuit aux spectacles de cirque qu'elle offrait au «peuple déchu». Tout a-t-il tellement changé aujourd'hui dans certains de nos Etats-providence? Car il n'est pas trop tard pour revenir sur l'exploitation éhontée qu'a faite de la participation nationale aux Jeux d'Atlanta la télévision française. Rarement l'on tira avec une telle insistance la couverture à soi, ne faisant preuve d'aucun détachement que le sport devrait pourtant impliquer, oubliant que d'autres athlètes avaient fait mieux encore, que les Etats-Unis engrangeraient trois fois plus de

médailles, exploitant jusqu'à la corde le cocorico, cet autre cochon qui sommeille en beaucoup de nous. Que France Télévision ait pareillement beurré les tartines n'était-il pas voulu?

N'a-t-on pas, au soleil éphémère de ces succès, voulu faire oublier une situation difficile de l'économie que compromet encore un taux malfadif de la TVA, cacher pareillement les promesses d'une rentrée sociale que l'on dit devoir être chaude? Et que faut-il, qui faut-il envier en fin de compte? Mme Marie-José Percq qui bat des records en veux-tu en voilà - mais à quoi bon, au fait? - ou tel constructeur de voitures allemand qui s'affirme comme le premier d'Europe et annonce sans tambours ni trompettes un chiffre d'affaires plus qu'enviable pour le premier semestre? Sans tomber dans le matérialisme excessif, notre choix est presque fait.

Le cher ami d'à-côté et nous ne vivons pas au même rythme. Son tempérament, le fait d'être depuis bien plus longtemps à la campagne lui font mesurer ses pas quand, tendus par on ne sait quel ressort, nous hâtons les nôtres. D'inutiles et futiles raisons d'être pressés convergent soudain sans s'appuyer sur quelque chose de concret; il le sait, en rit sous cape. Heureux à l'avance des bonnes surprises que sa table nous réserve, attentif à la réussite de chaque plat, il conjugue le piano-piano et le al dente, distille sa cuisine, la couve et la dorlote quand nous l'expéditions trop souvent avec un lance-pierres, incapables de trouver le tempo qui convienne.

Il aime les grandes messes chantées quand, ignorant presque tout de ces liturgies, nous nous contentions d'un bref office du soir célébré à la sauvette; tout nous sépare, ainsi nos torchons de ses serviettes et de la belle nappes souleïado.

Et disparaît-il derrière ses fourneaux que nous allumons machinalement une cigarette. D'autres suivront. Effroyable! L'autre jour, sur nos talons, l'idée lui est soudain venue de compter les mégots. En l'apprenant, notre étonnement égala au moins le sien quelques jours plus tôt. Il faudra désormais veiller au grain.

◇ Cl.-P. Ch.

Les bains du port

Les ports successifs de Neuchâtel ont abrité un siècle et demi durant des établissements de bains.

En mai 1788, la commission des bâtiments propose la création de quatre bains froids par port ou bassin par les frères Raymond, entrepreneurs. Pour abaisser les coûts, la Ville envisage de fournir le bois nécessaire; on revoit le projet à la baisse en réduisant l'installation à deux cabines, mais le projet paraît abandonné.

Après avoir obtenu une concession octroyée le 19 août 1799, Jonas-Pierre Warnod-Py fait construire à l'est du Bassin un bâtiment à deux étages; la maison occupait un espace qui se situe actuellement à l'est de la place Alexis-Marie Piaget, devant le monument de la République. L'établissement offre des bains chauds - en baignoires - et

une terrasse pour accéder au lac par une échelle. Des rangées de pieux protègent les nageurs contre les vagues.

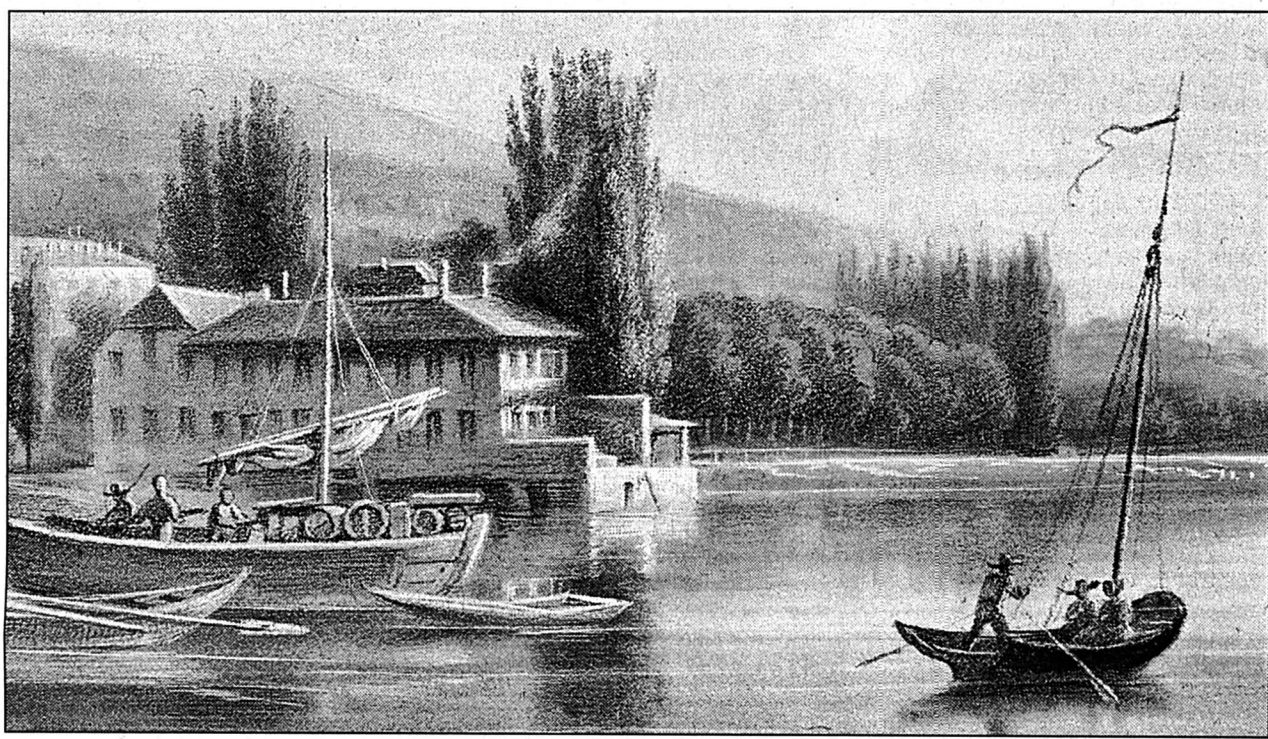
L'apparition des bains publics gérés par la bourgeoisie remonte à 1827, lorsque est construite une baraque destinée à fournir aux femmes les moyens convenables de profiter des bains du lac. Construite en bois sur des pieux, celle-ci est placée à côté et à l'est des bains Varnod. En 1842, sur la demande du médecin de Ville, le docteur Léopold Reynier, la baraque est démolie et les matériaux transférés à la Promenade-Noire pour y recréer un nouvel établissement mieux adapté et géré par ledit médecin.

La concession de 50 ans, étant arrivée à échéance, n'est pas reconduite et les bains Varnod sont démolis en 1851. La pratique des bains du lac ne cesse pas pour autant au port. En 1842 est accordé à un groupe de particuliers, amateurs des bains du lac, le droit de construire à titre provisoire un véri-

table abri sur le môle oriental du port; cet édicule de bains pour hommes est une simple baraque en bois avec toit en tuiles.

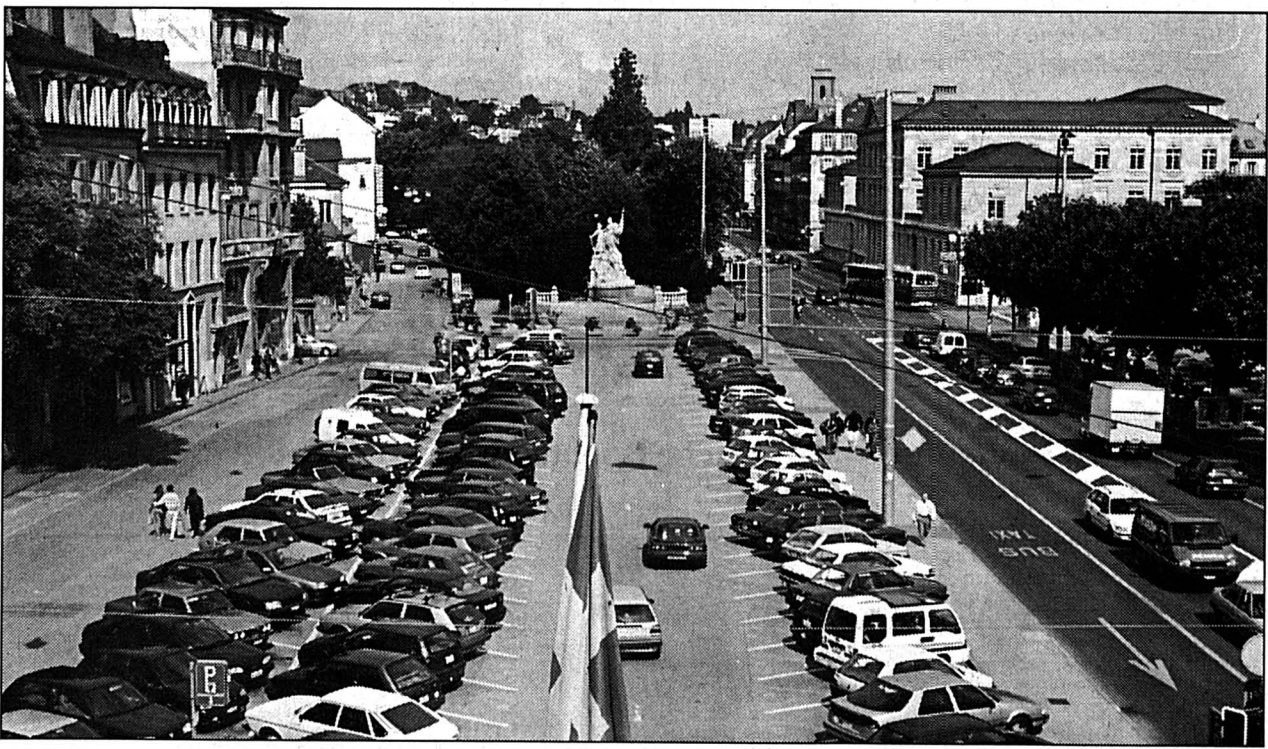
En 1859, on réinstalle un bâtiment en bois au bout de la jetée orientale du port; un incendie détruit ce «châlet» des bains dans la nuit du 23 au 24 décembre 1884. Il est remplacé une nouvelle fois par une construction provisoire, puisque les travaux d'aménagement du port actuel, déjà prévus, sont exécutés de 1886 à 1890. On peut alors construire sur les plans des architectes Colin et Bouvier un établissement durable pour les hommes, placé à l'angle de la jetée et du quai des Alpes (devenu quai Léopold-Robert en 1912). Bien qu'il ne sera achevé qu'en 1893, l'établissement peut toutefois être déjà ouvert pendant l'été 1890. Il est démolé en mai 1956 pour faire place à l'hôtel Beaulac.

◇ Olivier Girardbille
Musée d'art et d'histoire de Neuchâtel



UN PETIT PLONGEON? - En haut, les bains Varnod vers 1840, devant l'ancien port qui sera complètement comblé et remplacé par le port actuel en 1890. A l'arrière-plan, les arbres de la Grande-Promenade; En bas, la place Alexis-Marie Piaget, le Jardin anglais et l'avenue du Premier-Mars.

musée d'histoire - ptr - E



ÉTATS-UNIS

Coucher bébé sur le dos

Le simple fait de mettre les bébés sur le dos en les couchant, au lieu de les laisser dormir sur le ventre, pourrait être la raison d'une diminution de 30% du syndrome de mort soudaine du nouveau-né aux Etats-Unis, selon une enquête fédérale.

Selon le docteur Duane Alexander, directeur de l'Institut national de santé infantile et du développement humain, cette baisse impor-

tante de la mortalité des nourrissons pendant leur sommeil doit être attribuée à une campagne visant à faire dormir les bébés sur le dos «parce que rien d'autre n'a changé».

- C'est une des plus simples et plus efficaces mesures de la santé publique, a expliqué Duane Alexander.

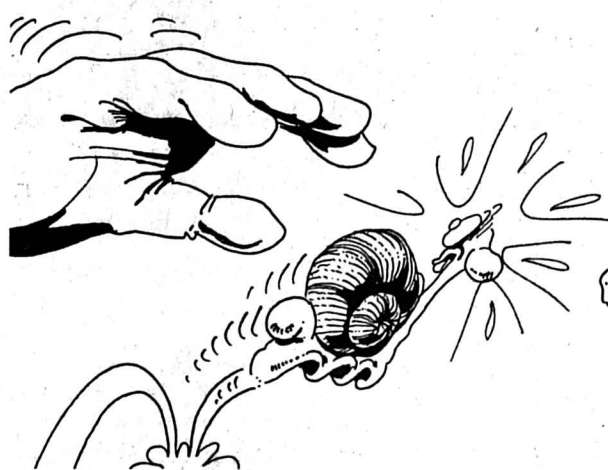
Selon lui, au moins 1500 bébés ont été sauvés depuis deux ans aux Etats-Unis grâce à cette campagne nationale d'information. Dans d'autres pays, ce type de mortalité infantile aurait même diminué de moitié grâce aux mêmes renseignements sur la prévention.

Cette enquête nationale a été réalisée par téléphone auprès de 1000 jeunes mamans pour savoir comment elles avaient placé leurs enfants sur le ventre pendant leur sommeil. En 1992, 70% plaçaient leurs enfants sur le ventre. Dans la dernière enquête, elles n'étaient plus que 29% à le faire. / ap

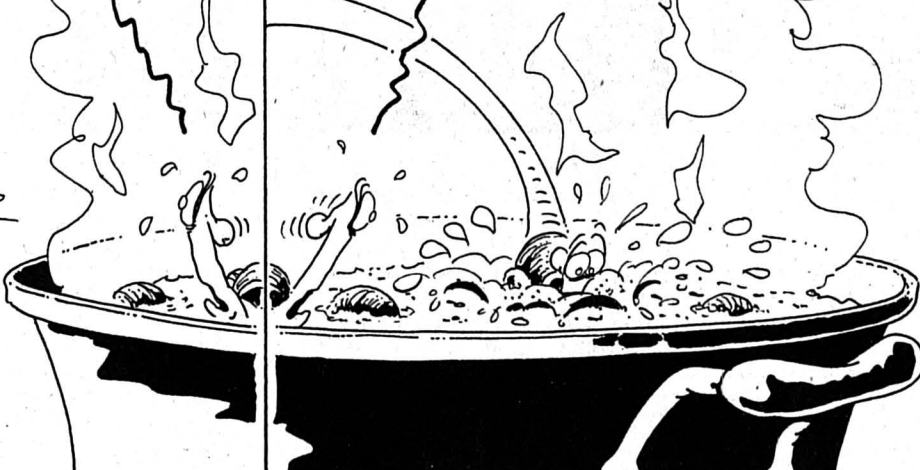


PAR ALAIN PELLET

„RIEN NE SERT DE COURIR ...“



„IL FAUT PARTIR A POINT !“



PARIS À L'ŒIL

De Paris:
Véronique ChâtelTrop long,
le «JT»!

Après avoir été un rendez-vous incontournable pour des millions de Français, le Journal télévisé perd de son prestige. Moins regardé par les téléspectateurs, il est également moins estimé des directeurs d'antenne. TF1 va ainsi le raccourcir de dix minutes d'ici à la fin de l'année.

TF1

Vivons-nous la fin d'un règne? Cela y ressemble.

Dans «Le Parisien Libéré» du 2 septembre, Etienne Mougeotte, vice-président et directeur général de TF1, annonçait que le «20 heures» allait être écourté. De quarante minutes auparavant, il est passé lundi dans son nouveau décor à 35 minutes, avant d'être ramené, d'ici à la fin de l'année, à 30 minutes. «C'est mon objectif», a affirmé Etienne Mougeotte. On peut faire le tour de l'information en une demi-heure sans oublier l'essentiel.

Problème d'horaire

PPDA et Claire Chazal, présentateurs attitrés du Journal respectivement la semaine et le week-end, auraient-ils démerité? La presse à ragots nous a en effet informés, durant l'été, que Poivre n'avait pas seulement de mauvaises fréquentations (Pierre Botton), mais qu'en plus, il n'aimait pas les paparazzis (il en aurait amoché un, pour récupérer un film-photo). Pour parachever le tout, entre lui et Claire Chazal, ce ne serait plus ce que cela fut. Or leur romance plaisait beaucoup aux téléspectateurs de TF1, gavés depuis dix ans aux sitcoms américains...

Eh bien non!, la raison de ce chambardement est ailleurs. D'abord, si les deux stars sus-citées ne convenaient plus, Mougeotte pourrait facilement leur trouver des remplaçants. Ainsi Béatrice Schönberg, qui, de son avis, s'est durant l'été «affirmée comme membre du

club des grands présentateurs de journaux télévisés». Bref, si le «20 heures» a du plomb dans l'aile, c'est tout simplement parce que les soirées commencent trop tard! «Les téléspectateurs demandent souvent que le programme de première partie de soirée et, par voie de conséquence, celui de deuxième partie, débutent plus tôt», explique Etienne Mougeotte.

Un demi-siècle

Qui aurait pu prévoir qu'un jour, on grignoterait du temps sur le sacro-saint «JT» afin de pouvoir se coucher plus tôt? Certainement pas Poivre d'Arvor lui-même qui, en 1989 déjà, célébrait son 2000^{me} journal télévisé, en grandes pompes. Il s'était en effet entouré de tous ceux qui avaient eu l'honneur de le présenter. Cela faisait un paquet de monde. Car le JT affichait quatre décennies d'existence.

Eh oui!, le Journal télévisé accuse 47 ans. Il a été créé par Pierre Sabagh, au lendemain de la guerre. C'était un sacré pari, car la radio était toute puissante et personne n'imaginait que la télé puisse un jour la détrôner. D'ailleurs, elle vivait aux crochets de la radiodiffusion. La petite équipe de base qui travaillait au JT, dix personnes en tout, dont Georges de Caunes (père d'Antoine) et Pierre Tchernia, fit tout son possible pour se démarquer de la radio. La consigne était donc la suivante: parler le moins possible et montrer le plus d'images possible.

Une consigne pas évidente à respecter compte tenu de la rusticité

En plus



BONNE NUIT! - TF1 a décidé de raccourcir le sacro-saint Journal télévisé, notamment afin que la première émission du soir ne débute pas à 20h50... Pellet

du matériel de reportage: trois caméras d'amateur et deux véhicules. Dans ces conditions, assurer un reportage à plus de cent kilomètres de Paris relevait de la course d'obstacle. Sur le Tour de France, par exemple, un motard devait partir en catastrophe après l'étape jusqu'à l'aéroport le plus proche pour y déposer les bobines, afin qu'elles soient convoyées par un avion de la Postale. Si personne n'égarait les sacs rouges de la RTF, le reportage était diffusé le lendemain ou le surlendemain.

La voix de la France

Cela n'empêchait pas Pierre Sabagh de croire à des jours meilleurs. «J'ai rêvé qu'à l'instant précis où un événement se déroulerait quelque part dans le monde, tout un peuple pourrait y assister et par-là même, mieux comprendre son époque», déclara-t-il lors d'une conférence de presse en 1951. Hélas, avant d'être le reflet des événements du monde, le JT français a longtemps été d'abord et avant tout la voix de la France. En 1956, le président du Conseil des ministres, Guy Mollet, s'était plaint de la façon «ironique avec laquelle

le présentateur du Journal télévisé avait présenté son retour de Moscou», le JT fut détaché de la direction des programmes et placé sous l'autorité du directeur des informations, un homme de confiance du gouvernement.

En 1963, le JT était toujours sous la tutelle de l'Etat. C'est Alain Peyrefitte, ministre de l'Information de de Gaulle, qui présenta la nouvelle formule du JT dont il avait lui-même pris l'initiative. Il fallut attendre l'arrivée des socialistes au pouvoir, en 1981, pour que le JT retrouve son indépendance. Mais il n'était pas tiré d'affaire pour autant. Avec la privatisation de TF1, puis la création de La Cinq, les animateurs et particulièrement les présentateurs de JT devinrent des stars. A la fin des années 80, on ne regardait pas le Journal pour connaître les soubresauts du monde, mais pour vérifier que la reine Christine Ockrent portait bien une bague à l'index... Poivre d'Arvor avait alors beau dire que la «starisation était un effet pervers de la personnalisation du JT et qu'il ne fallait pas confondre la nouvelle avec celui qui l'annonçait», on confondait...

Sans commentaire

Ce qui faisait râler Pierre Sabagh: «En 1949, je n'avais pas de présentateur sur le plateau. Les sujets s'enchaînaient sans autre commentaire. Aujourd'hui, c'est de la radio filmée. Avec les nouveaux moyens, les satellites, les caméras électroniques, on pourrait avoir plus d'images et c'est le contraire qui se passe. C'est l'époque du présentateur-vedette».

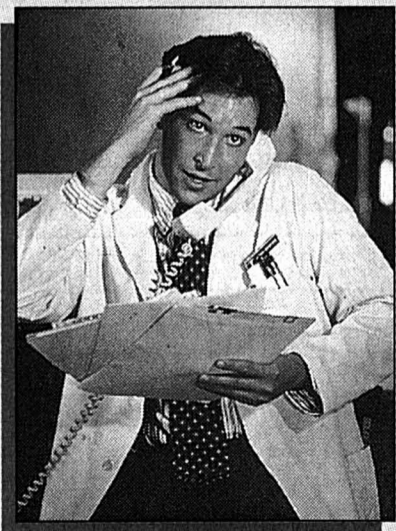
Cette époque semble donc se terminer: non seulement TF1 demande à ses stars de retrancher dix minutes à leur «show» (qui, sur TF1, a perdu 5% de parts de marché en cinq ans), mais en plus, le journal tout en images, genre créé sur La Cinq, fait petit à petit école. On le retrouve aujourd'hui sur M6, Arte et Euronews. Pour mieux connaître le monde dans lequel on vit, il ne reste plus qu'à attendre que les JT français s'intéressent un peu moins à l'Hexagone... et aux faits divers qui s'y déroulent. Mais ça, malheureusement, ce n'est pas demain la veille!

◇ Veronique Châtel

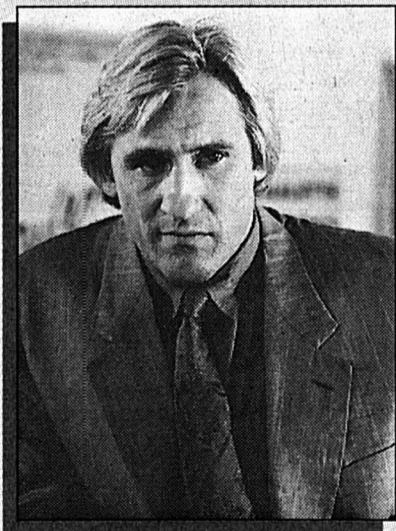
TÉLÉ-FIL

Par
Pascal Hofer

Les émissions que vous regarderez peut-être...

Dimanche 8 septembre,
TSR, 20h05

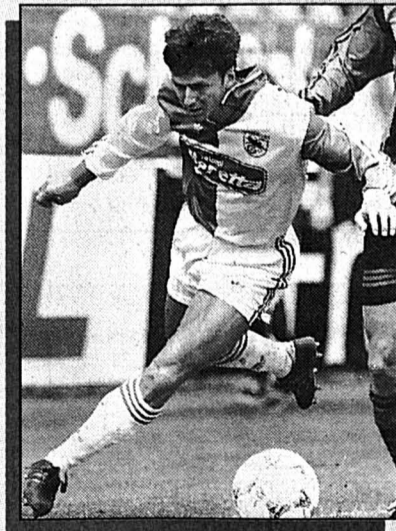
«URGENCES» - Les deux épisodes diffusés dimanche passé se sont classés au 5^{me} rang du classement hebdomadaire de la TSR en matière d'audience. Les aléas du Dr Carter (photo) et de ses acolytes passionnent les foules, et c'est mérité. Pour les amateurs du genre hospitalier, voir aussi «Morts suspectes» (mercredi 11, TNT, 22h), réalisé par Michael Crichton, le créateur, justement, d'«Urgences». TSR

Dimanche 8 septembre,
TF1, 20h45

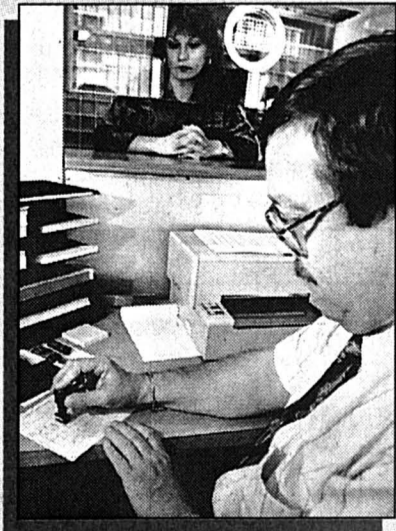
«TENUE DE SOIRÉE» - Dix ans après sa sortie, ce film choquera-t-il toujours les âmes délicates? Il s'inscrit en effet dans la lignée des «Valseuses» (du même réalisateur, Blier): c'est à nouveau l'histoire de deux hommes et d'une femme, sauf que le tonitruant Bob ne s'intéresse pas à Monique (respectivement Depardieu et Miou-Miou, déjà dans les «Valseuses»), mais au timoré Antoine... archives

Lundi 9 septembre,
TSR, 12h30

«ZIG ZAG CAFÉ» - A peine arrivé à la tête de la TSR, Guillaume Chevalier avait dit oui au TJ-Midi, mais avait refusé - à son corps défendant - un projet d'émission de mi-journée. Dix ans plus tard, voici que débarque «Zig Zag Café», dont on voit mal, avec la présence de Jean-Philippe Rapp, comment il pourrait ne pas être convivial. Reste à avoir du temps libre à ce moment-là... TSR

Mercredi 11 septembre
Suisse 4, 20h20

FOOTBALL - Que tous les couples que le football divise se préparent au pire: les Coupes d'Europe prennent leurs quartiers! Et si, en ce mercredi soir, c'est Grasshopper (ici Gämperle) qui retient l'attention, lui qui accueille les Glasgow Rangers en Ligue des champions, il y aura plein d'autres matches le soir même. Et plein d'autres matches le soir après... asl

Jeudi 12 septembre
Arte, 20h45

CHÔMAGE - Trois pays, les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et le Portugal sont parvenus à faire reculer tout à la fois le taux d'inflation et le taux de chômage. Comment? Réponse, peut-être, dans un documentaire intitulé «L'Europe, malade de l'emploi?», qui ouvrira une soirée thématique sur le sujet. Des débats et le portrait d'un «patron pour la crise» compléteront notamment la réflexion sur ce fléau social. archives

INSTITUT DE BEAUTE



Danièle Berger

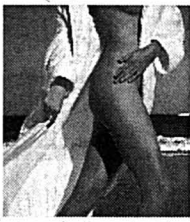
vous propose son

PLAN MINCEUR

ÉLIMINEZ LA CELLULITE!

Résultats spectaculaires:

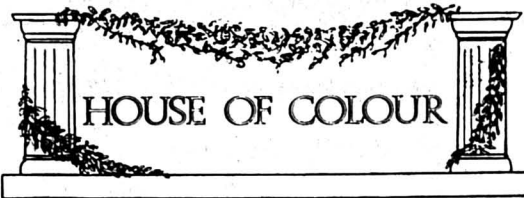
- **CELLU M6** l'appareil le plus performant actuellement
- Modelage du corps **CATINEAU** ou Maria Galland amincissants et affermissants
- Spécial jambes lourdes
- Solarium



5, place de la Fontaine - 1er étage - 2034 Pesieux
Tél. (038) 31 79 55

246668-596

COIFFURE ET BEAUTÉ



POUR LE BUDGET AVS,
MARDI, MERCREDI 10%

SOINS BIOLOGIQUES RENÉ FURTERER POUR UN
CUIR CHEVELU SAIN ET DE BEAUX CHEVEUX

POUR ÊTRE EN BEAUTÉ APPRENEZ
À CONNAÎTRE LES COULEURS QUI VOUS
AVANTAGENT EN FAISANT UNE SÉANCE
DE CONSEILS EN COULEURS

SALON POUR ENFANTS «VERT TENDRE»

1, place de la Fontaine - PESEUX - ☎ 31 63 10

72006-596

Farine et Droz
Ensembleurs
Rue des Granges 2 - Pesieux

Associés depuis 1978, Jean-Paul Farine et Parick Droz sont des ensembleurs qui maîtrisent leur sujet à la perfection. À la qualité du travail exécuté, il faut ajouter l'immense choix de tissus des meilleurs fabricants.

Outre la décoration d'intérieur, les activités de la maison Farine et Droz touchent également au mobilier, à la literie et au revêtement de sols. Dans ce dernier secteur, l'entreprise a récemment travaillé pour le Wostep de Neuchâtel. Actuellement, elle est occupée à la Maison de santé de Préfargier et au collège des Esserts, à Pesieux.

Pour être plus proche de la clientèle du chef-lieu, Farine et Droz a ouvert un magasin à Neuchâtel, rue du Trésor/rue du Seyon (à côté de la confiserie Wodey-Suchard). Un accent particulier a été mis sur les collections de papiers peints, mais on y trouve aussi des tissus, tapis, lampes, etc. / E



AUSSI À NEUCHÂTEL - Une vue du magasin Farine et Droz. / dlg. E

Dans toutes les succursales FUST, nous vendons plusieurs milliers

modèles d'exposition avec des rabais exceptionnels!

Il s'agit d'appareils neufs et non utilisés, de modèles les plus récents, avec dans certains cas, de légères éraflures.

Lave-linge, congélateurs, réfrigérateurs, séchoirs, cuisinières, lave-vaisselle, congélateurs-bahuts, aspirateurs, repasseuses, micro-ondes, machines à coudre, machines à café. Petits appareils tels que: sèche-cheveux, rasoirs, fers à repasser...

Toutes les grandes marques telles que:

AEG Bauknecht BOSCH Electrolux
KENWOOD Miele NOVAMATIC PHILIPS
rotel SCHULTHEISS

PRIX BAS FUST

malgré tout, avec nouvelle garantie, d'importants rabais à l'emporter, possibilité de location, achat contre facture, conseils d'économie d'énergie!

FUST ELECTROMENAGER
CUISINES/BAHUTS
TV/HIFI/VIDEO/PHOTO/PC/CD

Marin, Marin-Centre 038 33 48 48 Neuchâtel, Fust/Torre, 038 25 51 51
Biemme, Hyper-Fust, rte de Soleure 122 032 52 16 00 rue des Terreaux 7
La Chaux-de-Fonds, Hyper-Fust, 032 22 85 25 Neuchâtel, chez Globus (Armourins) 038 24 16 00
bd des Eplatures 44 039 26 11 50 Réparation rapide de toutes marques 155 91 11
Service de commande par téléphone 155 56 66

ENSEIGNEMENT

ESCEA

Ecole supérieure de cadres
pour l'économie
et l'administration
Ouverture du 9^e cours

Introduction à la pratique du Management et à la Gestion d'entreprise

Cours destiné aux cadres techniques, aux titulaires de fonctions technico-commerciales, aux artisans et commerçants et aux collaborateurs d'institutions publiques souhaitant améliorer leurs connaissances et compréhension des problèmes managériaux et gestionnels.

Contenu du cours: tour d'horizon des principes régissant la résolution de problèmes courants de management et de gestion d'entreprise. Modules: comprendre l'entreprise, approche financière, marketing, ressources humaines et communication, droit.

100 périodes au total, 25 mercredis soir.

Début du cours: 18 septembre 1996.

Prix: Fr. 800.-

Remarque: le cours ne requiert pas de connaissances préalables.

Renseignements et inscriptions:
Secrétariat de l'ESCEA
Rue de Sainte-Hélène 50
2009 Neuchâtel
Tél. 038/21 41 21
Téléfax 038/255 856

246595-111

Centre professionnel
du Littoral
neuchâtelois



CPLN

Décoration
d'intérieur

Rideaux
Stores

Tapis
Parquets

Réfection
de meubles

Pesieux-Neuchâtel 038 31 59 39
Farine & Droz

239833-596

237032-596



Spécialités portugaises
et espagnoles
Especialidades portuguesas
e espanholas

A COLMEIA Ernest-Roulet 5
2034 Pesieux
POISSONNERIE • ALIMENTATION Tél. 038 / 31 73 73

POISSONS FRAIS ET CONGELÉS
FRUITS DE MER
VINS ET BIÈRES - ALIMENTATION
PRIX AVANTAGEUX Livraisons à domicile

246670-596

SEAT

+ SWISS COLLECTION

SEAT
GROUPE VOLKSWAGEN



IBIZA 1.4 CLX
A partir de fr. 15 950.- y compris 2 airbags.
Climatisation en option, fr. 850.- seulement.

**GARAGE
ALAIN RACINE**

Chemin
des Meuniers 9

2034 Pesieux

Tél. 31 72 60

**L'EXPRESS
pub'**

☎ 038 25 65 01



elexa

Plus d'un demi siècle de professionnalisme

Elexa SA
Rue de Corcelles 8
2034 Pesieux
Tél. 038/31 11 41
Fax 31 13 53
Natel 089/212 33 50

ENERGIE + TÉLÉCOMMUNICATION

241843-596



PIAGET SPORT
Temple 4 - 2034 PESEUX
038/31 41 51

246669-596

TENNIS

Profitez!
Prix super sur nos fins
de série

038 30 17 17

SILHOUETTE
Prestige

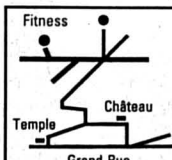
PESEUX
Rugin 18 - François Crelier

Séances personnalisées

Remise en forme après arrêt ou blessure
Préparation à votre saison de compétition
MASSAGES SPORTIFS ET RELAXANTS

FITNESS

- Tables automatiques
- Solarium
- Bain turc
- Bain bulles



237034-596

MANIFESTATIONS

INTERLANGUES

L'INSTINCT DE LA LANGUE

COURS

PARTICULIERS

Horaire A LA CARTE

programme
personnalisé

de 2 leçons par semaine
à 10 leçons par jour

La Chaux-de-Fonds
Rue de la Paix 33
Tél 039-231 132

Neuchâtel
Rue du Trésor 9
Tél 038-240 777

**L'EXPRESS
pub'**

☎ 038 25 65 01

246973-156

Pour le
10^e anniversaire
du P'tit Train
de Valangin:

Samedi
7 septembre
de 14 h à 18 h:
gratuit tout
l'après-midi.
Cantine.

CONFÉRENCE

**BIO-ÉNERGIE, SANTÉ
et INFLUENCES GÉOBIOLOGIQUES**

Animé par GILBERT ADAM

BIO-ÉNERGÉTICIEN, GÉOBIOLOGUE

Conférencier International, Strasbourg

L'équilibre énergétique est un garant de votre
santé et de votre bien-être

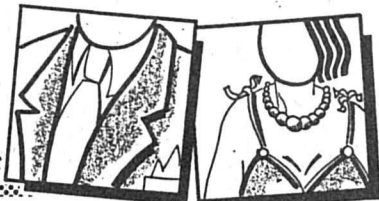
Mercredi 11 septembre 1996

à l'Hôtel Beau-Rivage, Neuchâtel à 20 heures

Participation Fr. 15.-

275154-156

Renseignements: Michel ARRIGO, bio-énergéticien
Rue de l'Hôpital 10 2000 Neuchâtel Tél. 038/21 17 23.



Paraît chaque jour, du lundi au samedi • Délai: l'avant veille de la parution à 12 h

SACOM data

SACOM data SA est distributeur en Suisse de produits périphériques de sauvegarde, de communication et de multimédia.

Pour renforcer notre équipe de vente, nous cherchons un jeune collaborateur en tant que

Area Sales Manager

pour la Suisse romande

sauvegarde - communication - multimédia

Grâce à vos connaissances techniques approfondies, vous êtes à même de conseiller notre clientèle de Suisse romande et de lui apporter votre soutien. Vous avez de l'expérience dans les relations d'affaires et, hormis le français qui est votre langue maternelle française, vous parlez l'allemand et l'anglais. Le service externe occupe env. 60 - 80 % de votre activité.

Si ce poste exigeant vous intéresse, veuillez envoyer votre candidature avec curriculum vitae, photo et copies de certificats à **SACOM data SA, case postale 218, 2501 Bienne.**

Nous nous réjouissons de faire votre connaissance.

06-129947/4x4

TORNOS BECHLER

Pour remplacer le titulaire qui partira prochainement en retraite, nous cherchons pour notre réseau commercial un

ingénieur de vente

De formation ETS ou équivalente, bilingue français-allemand, bénéficiant d'une solide expérience technico-commerciale et de bonnes connaissances de la branche machines-outils, âgé de 30 ans au minimum et disposé à exercer l'intégralité de son activité à l'extérieur, notre futur collaborateur se verra confier, en relation directe avec la clientèle, la promotion et la vente de nos produits de haute technologie sur un secteur recouvrant principalement la Suisse romande.

Adressées au Service du personnel de **TORNOS-BECHLER SA, CH-2740 Moutier (Suisse)**, vos offres de service accompagnées des documents usuels, seront traitées avec la rapidité et la discrétion qui conviennent. - Tél. 032 944 444

160-718992/4x4



BONNES VACANCES

Chaque matin les lecteurs de

L'EXPRESS

trouveront leur quotidien dans les dépôts suivants:

VAUD/VALAIS/3 LACS

- Aigle, Bibliothèque de la gare
- Aigle, Kiosque Hongrin, Bât. PTT
- Aigle, Kiosque Centre Migros
- Aigle, Movenpick Gastronomie, Rte Nationale 9
- Aigle, Movenpick Gastronomie, Ch. Dir. Montreux
- Anzère, Magasin Carmen, avenue 5
- Attalens, Kiosque Au Papyrus, Au Postillon
- Avenches, Kiosque Montauban, rue Centrale
- Bettmeralp, Kiosque Coop Oberwallis
- Brigue, Bibliothèque de la gare BLS
- Brigue, Bibliothèque de la gare CFF
- Broc, Kiosque Bourg de l'Auge 1
- Broc, Tabac, rue de Monsalvens 6
- Chable Le, Bibliothèque de la gare
- Champex, Bazar de la Poste
- Champéry, Bazar Grenon, Rythner S.
- Charmey, Niki-Loisirs & Bureau
- Château-d'Ex, Kiosque de la gare
- Château-d'Ex, Kiosque de la poste
- Château-d'Ex, Kiosque de la Coop, La Ray
- Château-d'Ex, Kiosque, Les Bossons
- Clarens, Kiosque Salagnon, rue du Lac 68
- Collons Les, Kiosque Le Caqibi, Micheloud
- Crans s/Sierre, Kiosque Gd-Place, Ed. Dolt
- Crans s/Sierre, Kiosque Magali, Bât. PTT
- Crans s/Sierre, Kiosque Les Tilleuls, Rey Michèle
- Crans s/Sierre, Kiosque La Tabatière, Xires-Nord
- Crans s/Sierre, Le Mégot, Hauts du Golf, Route des Mélézes

- Sion, Kiosque rue du Grand-Pont 4
- Sion, Nain Bleu S.A., Pass. sous-Rtes Gare
- Sion, Kiosque Place de La Planta
- Sion, Kiosque Francey O., r. du Rhône 36
- Sion, Centre Commercial, Art de vivre
- Sion, Papeterie, rue de Lausanne 51
- Sion, Kiosque Elysée, rue des Creusets
- Sion, Kiosque ruelle du Midi 29, Ylmaz D.
- Tour-de-Peilz La, Kiosque pl. du Temple 2
- Torgon, Joretta, Alimentation Végé
- Val-d'Illiez, Kiosque-Bar La Mascotte
- Verbier, Magasin Véronique
- Verbier, Kiosque Mondzeu
- Verbier, Coop, rue de la Piscine
- Verbier, Kiosque Vanina, Filliez M.
- Vercorin, Bazar des Galeries, Favre Chr.
- Veysonnaz, Kiosque Fragnière Ariane
- Villars s/Ollon, Bibliothèque de la gare
- Villars s/Ollon, Kiosque Chamossaire, Gd-Rue
- Vevey, Bibliothèque de la gare
- Vevey, Kiosque av. Général-Guisan 15
- Vevey, Kiosque PTT, av. Général-Guisan
- Vevey, Kiosque Ronjat, bâtiment Migros
- Visp, Bibliothèque de la gare
- Visp, Kiosk Fiacre, Bâtiment PTT, Kantonstrasse
- Zermatt, Bahnhofkiosk BVZ
- Zermatt, Kiosk Tempelareal, Bahnhofstrasse
- Zermatt, Coop Center Valais/Wallis

OBERLAND-SUISSE CENTRALE

- Adelboden, Kiosk Obere Dorfstrasse 8
- Beatenberg, Kiosk Dorini, Appart-Hôtel
- Baden, Bahnhofkiosk
- Baden, Kiosk Metro-Shop, Presse-Center
- Baden, Kiosk Grosse Bäder, Bäderstrasse
- Brienz, Bahnhofkiosk
- Frutigen, Bahnhofkiosk
- Frutigen, Kiosk Hauptstrasse
- Grindelwald, Bahnhofkiosk
- Grindelwald, Coop Center Berner Oberland
- Gstaad, Bahnhofkiosk
- Gstaad, Coop Berner Oberland, Saanenland
- Interlaken, Bahnhofkiosk West BLS
- Interlaken, Bahnhofkiosk Ost
- Lauterbrunnen, Bahnhofkiosk
- Lenk La, Bahnhofkiosk
- Lenk La, Rawylstrasse
- Lenk im Simmental, Bahnhofkiosk
- Lenk im Simmental, Kiosk Christell-Center
- Luzern, Bahnhofkiosk West
- Saenen, Bahnhofkiosk
- Saenen, Mag. z. Kranich, Bahnhofstr.
- Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk
- Thun, Rosenau, Bahnhofkiosk, Perron 1
- Zug, Bahnhofkiosk
- Zweisimmen, Bahnhofkiosk

TESSIN

- Canobbio, Chiosco Jumbo Sud, V. Sonvico 5
- Capolago, Edicola Stazione
- Chiasso, Edicola Stazione
- Chiasso, Chiosco Touring
- Locarno, Edicola Stazione
- Locarno, Chiosco, Piazza Grande 22
- Locarno, Chiosco, Via della Posta
- Lugano, Edicola Stazione, Ch. Principale
- Lugano, Chiosco Pretorio MMM
- Lugano, Chiosco, Via Geretta 18
- Lugano, Chiosco Portici, Via Nassa 3
- Lugano, Centro Stampa, Palazzo PTT
- Lugano, Edicola UBS, Via Pretorio 2
- Lugano, Chiosco Corso Elvezia 16
- Lugano, Chiosco PTT Autosilo, Via S. Balestra
- Lugano, Innovazione Centro, P. Dante 20
- Lugano, Edicola, Via Petrarca
- Lugano, Chiosco Riva, Debarcadere
- Melano, Chiosco, Camping Pedemonte
- Morcote, Chiosco Sforza
- Muralto, Chiosco Stampa, Piazza Stazione 297
- Tesserete, Chiosco Capriasca, Via L. Canonica 60

GRISONS/ENGADINE

- Arosa, Bahnhofkiosk
- Celerina, Bahnhofkiosk
- Chur, Bahnhofkiosk Ost
- Davos-Dorf, Bahnhofkiosk RHB
- Davos-Dorf, Kiosk Parsenbahn, Promenade 157
- Davos-Platz, Kiosk Presse-Center Raetia
- Klosters, Bahnhofkiosk
- Klosters, Lade Zentrum, Bahnhofstr. 22
- Lenzerheide, Kiosk Via Principale 52
- Pizolpark, Kiosk AG
- Samedan, Bahnhofkiosk
- St-Moritz, Kiosk Hauptpost, Via Serlas 23
- St-Moritz, Presse-Center Pl. Del Mulin 2
- St-Moritz, Kiosk Piazza del Mulin 2
- Tiefencastel, Bahnhofkiosk

PSP 006 / (03 09 96)

Cherche forestier/bûcheron

ou bonne expérience.

Entrée tout de suite.

Ecrire à L'EXPRESS
2001 Neuchâtel
sous chiffres 236-3722.

72580-236

Café-bar à Boudry cherche employée

pour service du matin (midi inclus).

Tél. (079)
213 56 60.

246951-236



038 25 65 01

Cabinet dentaire cherche assistante dentaire

2 jours par semaine, le mardi et mercredi.

Ecrire à L'EXPRESS,
2001 Neuchâtel, sous chiffres
236-3725.

246984-236

Nous cherchons

VENDEUSE

formation de courtpointière ou couturière.

Date d'entrée 1^{er} octobre.

Textiles Ambiance S.A. Neuchâtel

Tél. 038/24 34 30

91386-236

Nous cherchons tout de suite ou pour date à convenir pour une place fixe

CHAUFFEUR C/E

pour renforcer notre équipe.

Votre profil:

- âge entre 25 et 35 ans,
- expérience de plusieurs années,
- connaissances des grues de camion,
- compréhension rapide,
- consciencieux et soigneux.

Nous offrons:

- horaire fixe,
- conditions d'engagement avancées.

Place de travail: Bienne.

Si vous êtes intéressé par ce travail et si vous avez les capacités nécessaires ainsi que les papiers correspondants, veuillez nous contacter.



Halter Recyclage SA
Quai Jeanrenaud 8
2003 Neuchâtel

246968-236

BIS SERVICE

TRAVAIL FIXE ET TEMPORAIRE

Pour l'un de nos clients du secteur tertiaire, leader dans leur domaine d'activités, nous sommes à la recherche de leur futur/e

ASSISTANT/E FR/ALL/ANGL

afin d'assurer l'appui de leurs clients.

NOTRE CLIENT:

- Vous offre une formation complète d'environ 1. année
- Un travail totalement indépendant et enrichissant
- Un contact et suivi permanent avec leur clientèle.

VOUS ÊTES:

- A l'aise avec les chiffres et l'informatique en général
- Prêt/e à vous investir dans un nouvel environnement
- A la recherche d'un poste à long terme
- A l'aise dans la communication.

Si vous correspondez à ce profil, nous vous prions de prendre contact avec **Ariane Besancet** ou lui faire parvenir votre dossier de candidature qui sera traité en toute confidentialité. 91388-235

RUE SAINT-HONORÉ 12 2000 NEUCHÂTEL 038 25 28 00

Pour compléter notre team nous cherchons

employé(e) de commerce bilingue f/d (langue maternelle française)

Occupation moyenne: 80 à 100% (horaires irréguliers).

Exigences requises:

- si possible expérience dans l'immobilier
- maîtrise des programmes Word et Excel
- permis de conduire.

Date limite d'envoi de votre offre manuscrite accompagnée des documents usuels: **20 septembre 1996.** 275052-236



Route de Gottstatt 24
Case postale 8354
2500 Bienne 8

Tél. 032 41 08 42, Fax 032 41 28 28

Demandez notre offre exceptionnelle pour l'impression groupée de vos imprimés:

en-têtes de lettres, enveloppes, factures, cartes de visite, prospectus, etc.

C'est le moment de mettre à jour tous vos imprimés



IMPRIMERIES CENTRALES NEUCHÂTEL SA
4, rue St-Maurice - NEUCHÂTEL

Renseignements

Tél. 038/25 11 03

Dès le 9 novembre: nouveaux numéros de téléphone et de fax

AVIS MORTUAIRES

LA NEUVEVILLE

Là-haut, sur chaque cime,
tout respire la paix:
un souffle à peine anime
la crête des forêts;
les oiseaux font silence
et toi-même, bientôt,
- un peu de patience -
trouveras le repos.

Goethe, «Un autre».

Nous avons le très grand chagrin de vous faire part du décès, le 5 septembre 1996, à La Neuveville, dans sa 56me année, après une longue maladie affrontée avec détermination et ténacité, de notre chère épouse, maman, sœur, belle-sœur, tante, cousine, parente et amie

Noëlla TSCHUMI-PRÉVOT

Galeriste
Chevaliers des arts et des lettres

Alain Tschumi-Prévo à La Neuveville, sa fille Garance;
Ses enfants Till et Marielle Schaap-Mauduit à Berne, Neal et Lara,
Xavier Tschumi à Jérusalem,
Amélie et Lucien Scaglia-Tschumi à Neuchâtel, Gian;
François et Danièle Prévo-Camuset à Saint-Quentin;
Françoise et Gaston Réaux-Prévo à Béthune;
Geneviève et Jean-Claude Morel-Prévo à Chocques;
Jacques-André et Huguette Tschoumy-Voyame à Neuchâtel;
Leurs enfants Renaud et Catherine Tschoumy-Flück à Neuchâtel,
Thierry à Saint-Blaise et Raphaële à Neuchâtel;
Gaëtan et Agnès Réaux-Briche à Montmorency, Emilie et Laurie;
Muriel et Gilbert Rouanet-Réaux à Béthune, Thomas et Camille;
Loïk et Christine Morel-Plouvier à Vaudricourt, Antoine;
Pascale Morel et Alfred Leprêtre à Annezin;
Pierre et André Prévo à Saint-Quentin;
Françoise et Jean-Luc Delecroix-Prévo à Auchy, Stéphanie et Sébastien;
Jérôme et Kyoko Réaux-Sakazaki à Paris;
Odile et Francis Coulomb-Réaux à Marseille, Mathilde et Maxence;
Pierre-André et Liliane Bassin à Malleray,
Leurs enfants Nicolas et Sandra Bassin-Métraiiller à Malleray,
Claude Bassin en Grèce;
Ses nombreux amis, amies et artistes.

La cérémonie funèbre aura lieu en l'église catholique de La Neuveville, rue des Mornets, le mardi 10 septembre à 15 heures.

La défunte a exprimé le désir d'être incinérée.

Domicile: Montriant
14, rue Montagu
CH - 2520 La Neuveville

247114-378

PESEUX

L'Eternel est mon berger;
je ne manquerai de rien.
Il me fait reposer dans de verts pâturages.
Il me dirige près des eaux paisibles.

Ps. 23:1-2.

Diane, Virginie, Valentine Stauffer et leur papa;
Son ami Laurent Schutz et ses enfants Aïcha et Raphaël;
Monsieur et Madame Marcel et Dorette Joset;
Monsieur et Madame Laurent et Susi Joset-Koch et leurs enfants,
Nathalie et Carole;
Famille Michel Stauffer,
ainsi que les familles parentes, alliées et amies,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Madame

Michèle STAUFFER

née JOSET

enlevée subitement à l'affection des siens, dans sa 43me année.

2034 Peseux, le 3 septembre 1996.

L'incinération a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Adresse de la famille: Famille Marcel Joset
Le Rafour 19
2515 Prêles

Pour honorer la mémoire de la défunte, vous pouvez penser
à Terre des hommes, Neuchâtel, CCP 20-1346-0

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

247045-378

DOMBRESSON

Je suis le chemin, la vérité
et la vie.

Marie-Louise Boder, ses enfants et petits-enfants, à Dombresson,
Clémessin, en Espagne, à Chézaré et Cressier,

ont le chagrin de faire part du décès de

Anne-Chantal BODER

survenu le 3 septembre 1996, dans sa 39me année.

Ton regard et ton sourire resteront
à jamais gravés dans nos cœurs.

La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: Marie-Louise Boder
Peupliers 2
2056 Dombresson

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

91418-378

AVIS MORTUAIRES

NEUCHÂTEL



Madame Idalina Ribeiro et sa fille Marta, à Neuchâtel,
ainsi que les familles en Suisse et au Portugal, parentes, alliées et amies,
ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur

José Arlindo RIBEIRO

leur très cher époux, papa, parent et ami, enlevé à leur affection, à l'âge de
37 ans, des suites d'un accident.

2006 Neuchâtel, le 5 septembre 1996.
(Rue du Suchiez 21)

Les obsèques seront célébrées au Portugal.

R. I. P.

Cet avis tient lieu de lettre de faire part

247115-378



La Société neuchâteloise des Vieux-Zofingiens a le pénible
devoir de faire part du décès dans sa 83me année de

Monsieur

Eric VAUCHER

ancien industriel

survenu à Bienne le 3 septembre 1996.

142873-378

Les Autorités de la Commune d'Enges ont la tristesse de faire part du
décès de

Madame

Rica FLEISCHNER-CHATELAIN

mère de Monsieur Claude Fleischner, conseiller général, président de la
commission scolaire.

91416-378

REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection
reçus lors de son deuil, la famille de

Monsieur

Norbert FASEL

vous remercie très sincèrement de la part que vous avez prise à sa
douloureuse épreuve, soit par votre présence, votre message, votre envoi
de fleurs ou votre don.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Cormondrèche, septembre 1996.

247048-378

Dans l'impossibilité de remercier individuellement toutes les personnes
qui, par leur présence, leur message, leur don, ont pris part à son grand
deuil, la famille de

Monsieur

Pierre SCHÜRMAN

exprime sa sincère reconnaissance.

Môtiers, septembre 1996.

72598-378

Sincères remerciements

Très touchés par les marques de sympathie témoignées lors de notre récent
deuil, nous vous exprimons notre très profonde reconnaissance.

Les frères et sœurs de

Monsieur

Hermann GERTSCH

et familles

Fleurier, septembre 1996.

203118-378

ACCIDENTS

SAINT-SULPICE

■ À L'HÔPITAL - Hier matin, peu avant 6h, S.M., de Saint-Sulpice, circulait rue Centrale au guidon d'un cyclomoteur, en direction du centre du village. A un moment donné, le cyclomotoriste a perdu la maîtrise de son engin. Elle a chuté sur la chaussée. Blessée, S.M. a été transportée en ambulance à l'hôpital de Couvet. /comm

LE LANDERON

■ CYCLISTE BLESSÉE - Hier, vers 14h, une voiture conduite par un habitant de La Neuveville circulait sur la sortie de l'autoroute au Landeron. Au rond-point, une collision se produisit avec un cycle conduit par C.M., du Landeron, qui était engagée dans ledit rond-point. Blessée, la cycliste a été transportée en ambulance à l'hôpital des Cadolles à Neuchâtel. /comm

LA BRÉVINE

■ MOTARD BLESSÉ - Hier, vers 16h, une moto conduite par J.H., de La Chaux-de-Fonds, circulait sur la route cantonale reliant La Brévine à La Chaux-du-Milieu. Au lieu dit «Combe-de-la-Racine» sur la commune de La Brévine, dans un virage à droite, le motocycliste a perdu le contrôle de sa machine qui se déporta à gauche et entra en collision avec une automobile qui circulait en sens inverse. Blessé, J.H. a été transporté en ambulance à l'hôpital du Locle. /comm

NEUCHÂTEL

■ DÉGÂTS - Hier, peu avant 19h, une voiture conduite par une habitante de Neuchâtel circulait rue de Pierre-à-Bot à Neuchâtel, en direction de Valangin. Peu avant la rue du Puits-Godet, la conductrice a perdu la maîtrise de sa machine qui heurta le nez physique de l'îlot central, puis termina sa course contre une barrière située sur la partie droite de la chaussée. Dégâts. /comm



Naissances

Marion, Gabrielle et Jean
DOMAS-GROM
ont le bonheur d'annoncer
la naissance de

Chloé

le 6 septembre 1996

Maternité Pourtalès Le Moulin
1588 Cudrefin
247113-377

Ghislaine et Olivier MURY
ont la joie d'annoncer la naissance de

David Olivier

le 5 septembre 1996

Maternité Rue de l'Areuse 6
de Pourtalès 2103 Noiraigue
247116-377

Samuel est heureux
d'annoncer la naissance de son frère

Tanguy

le 4 septembre 1996

Marie et Pinky GILLIÉRON

Maternité Côte 41
de la Béroche 2000 Neuchâtel
142875-377

Coucou, je m'appelle

Yohan

J'ai montré ma petite frimousse
le 2 septembre 1996 à 21 h 30

Je pèse 1 kg 140 et mesure 39 cm

Mes heureux parents:

Séverine et Serge BUGNON

Pierre-à-Bot 30 Maternité
2000 Neuchâtel de Pourtalès

Un grand merci au Docteur Praz
et à toute son équipe.

91404-377

PREVOYANCE FUNÉRAIRE
POMPES FUNÉBRES **WASSERFALLEN** JOUR ET NUIT
Pour vous aider à tout prévoir **30 40 00** Pour le respect de vos volontés
RUE DES TUNNELS 1 - NEUCHÂTEL

La conjoncture, cette maladie

Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur
Inventa pour punir les crimes de la terre,

La conjoncture (puisqu'il faut l'appeler par son nom)

Faisait aux humains la guerre.

Ils ne mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.

Plus d'amour, partant plus de joie.

Tous les conseillers tenaient assemblée,

Le président suprême dit: Mes chers amis,

Je crois que le ciel a permis

Pour nos péchés cette infortune;

Que le plus coupable de nous

Se sacrifie aux traits du céleste courroux,

Peut-être il obtiendra la guérison commune.

L'histoire nous apprend qu'en de tels accidents

On fait de pareils dévouements:

Ne nous flattons donc point; voyons sans indulgence

L'état de notre conscience.

On n'osa trop approfondir,

Les moins pardonnables offenses.

Tous les gens querelleurs, jusqu'aux simples mâtins,

Au dire de chacun étaient des petits saints.

Le chômeur vint à son tour et dit: j'ai souvenance

Qu'en un pré de moines passant,

La faim, l'occasion, l'herbe tendre, et je pense

Quelque diable aussi me poussant,

Je tendis la main pour obtenir quelque offrande.

Je n'en avais nul droit, puisqu'il faut parler net.

Le miséreux et le malade à leur tour

Vinrent exposer en le minimisant,

Leur destin qui aurait pu être évité.

Un conseiller quelque peu clerc prouva par sa harangue

Qu'il fallait dévouer ces maudits humains,

Ces pelés, ces galeux, d'où venait tout leur mal.

Manger l'herbe d'autrui! quel crime abominable!

Rien que la mort n'était capable

D'expié leurs forfaits: on le leur fit bien voir.

Par contre, si l'on regardait les choses sous un autre angle, le chômeur, le malade, le miséreux n'ont pas demandé. Mais tous nos élus se sont battus pour, du communal au fédéral, dans des campagnes électorales souvent ridicules au prix exorbitant, comme dit plus haut où tous les querelleurs jusqu'aux simples mâtins, au dire de chacun étaient de petits saints.

Puisqu'ils sont tous si généreux, ils vont certainement accepter le cœur léger, 20% de réduction de leurs salaires, jeton de présence, frais de déplacement, etc.

Quelle somme cela représentera chaque année pour la République?

♦ **Louis Michel Chuat**
Châtelaine (GE)

Le «plouf» de 1964

Dans un «papier» intitulé «Superbes paroles» (sic), R. Gremaud, tout dévoué comme de coutume à JPD et consorts, défend vaillamment l'idée de l'Expo 2001 en évoquant l'Expo 1964... «de si heureuse mémoire» écrit-il (sans rire, probablement) à la «une» de «L'Express» du 28 août 1996.

Y a-t-il là ignorance ou désinformation?

Contrairement à l'Exposition nationale de 1896 à Genève, à celle de 1914 à Berne et surtout à celle de 1939 («Landi») à Zurich, l'Expo 64 a été un «plouf»: à peine 11,7 millions de visiteurs contre les 18 millions attendus, un déficit de 48 millions de francs révélé en 1966, etc.

Ayant vécu dans la région lausannoise à l'époque, je me souviens très bien que même dans le canton de Vaud, l'exposition – malgré le battage de la presse locale – n'a eu qu'un succès très moyen; les premiers mois, il ne venait qu'environ 35 à 40.000 visiteurs au lieu des 140 à 150.000 espérés.

Un ratage passé pour un projet farfelu? C'est un peu maigre comme argument. Même dans la région des Trois-Lacs, il y a de plus en plus de gens qui commencent à ouvrir les yeux sur l'Expo 2001 et ses centaines de millions de coût [...]

On attend encore un débat démocratique digne de ce nom: le peuple, nous dit-on, ne votera ni à Neuchâtel ni à Morat ni à Yverdon. [...]

♦ **Yves Merminod**
Neuchâtel

Fumée et (in)tolérance

Concerne: article «Peu de nuages sur les cigarettes», «L'Express» du 14 août 1996.

Tolérance. Le mot magique, que l'on invoque à tout propos. Or, on sait que les mots seuls n'ont jamais rien arrangé, et que la tolérance, de nos jours, se résume bien souvent à devoir supporter sans sourciller une poignée de gêneurs... Car c'est ainsi que nous pourrions qualifier les fumeurs, dont la plupart n'ont guère de respect pour leurs congénères ne touchant pas au tabac. Nous en voulons pour preuve (une parmi tant d'autres) cette femme qui, hier encore, s'est assise près de nous alors que nous mangions, et qui a aussitôt allumé sa cigarette sous notre nez, sans rien nous demander – la mentalité générale vou-

lant que le fumeur puisse satisfaire son vice quasiment n'importe où, n'importe quand, et que le non-fumeur s'y plie sans mot dire... Pourquoi la liberté individuelle devrait-elle être à sens unique? Fumer, d'accord, à condition de ne pas incommoder les autres.

La liste des exemples est longue, mais le plus pénible reste les cafés et les restaurants, d'où l'on ressort inévitablement imprégné d'une tenace odeur de tabac froid... Non, tout ne va pas pour le mieux dans ce monde-là, contrairement à ce que suggère votre article! Le pire, c'est qu'il n'existe pour les non-fumeurs aucune alternative: rares, encore trop rares, sont les établissements offrant un coin non-fumeurs. Neuchâtel et ses environs n'en comptent pratique-

ment aucun, hormis le Beau-Rivage, le MacDonald ou encore le restaurant Migros de Marin-Centre... A croire que les tenants ont peur de se lancer, comme s'ils risquaient de perdre des clients! Mais qui aime manger et discuter dans une atmosphère saturée de fumée et de nicotine?

Car la fumée est une nuisance. A l'heure où l'on sait combien la fumée passive peut causer de dégâts sur l'organisme, il est anormal de vouloir ignorer le problème! Et respirer un air non vicié fait aussi partie de la qualité de la vie. La Suisse allemande, et d'autres pays, comme l'Angleterre ou les Etats-Unis, l'ont bien compris.

♦ **Cécile Matthey**
et Serge Keller
Fontaines

Une suspension inique

Concerne: suspension du Xamaxien Cyprien (lettre reçue avant la seconde décision).

Honte à vous, Messieurs de la Ligue nationale! Vous pratiquez au sein de votre commission une justice à double tranchant; comment peut-on encore être crédible aux yeux des sportifs et spectateurs de ce pays en prenant la décision qui fut la vôtre, à l'égard du joueur Cyprien du FC Xamax?

Je tiens à préciser que je n'excuse pas, et de loin, le geste qui fut le sien, cela ne doit pas se voir sur un terrain de sport; malgré tout, je dois constater qu'en tant que spectateur de ce match, je vous signale que durant la majeure partie de cette rencontre, le joueur Cyprien a été provoqué par ce Monsieur Moura. En tant qu'ancien arbitre de football, et ayant les yeux en face des trous, ce qui n'est pas le cas pour certains arbitres, ce joueur provocant ne finissait pas la partie, ce qui, je le pense, aurait évité cet incident.

Messieurs permettez-moi de vous poser cette question: «Est-ce l'ASF qui a fait placer ces banderoles autour des terrains de foot et qui demande: «Du fair-play svp?»

Si cela est le cas, vous devriez vous en inspirer afin de rendre un jugement équitable, sinon, Messieurs, prenez votre chapeau et convertissez-vous dans une autre activité, peut-être celle d'arbitre; cela vous permettrait de voir les choses telles qu'elles se passent, cela vous permettrait peut-être de porter un jugement valable, et non sur les quand-dira-t-on de certains person-



JEAN-PIERRE CYPRIEN – Profitant de l'effet suspensif de son recours, le Français a été aligné mercredi contre Grasshopper.

nages qui sont prêts à mettre de l'huile sur le feu et qui ne sont pas plus crédibles que vous ne l'êtes.

Non, Messieurs, ce n'est pas avec cette façon d'agir, que vous ferez changer la face des choses, et qui plus est en prenant cette

décision en l'espace d'un jour, sans même donner au joueur Cyprien la possibilité de s'exprimer, ce qui démontre que vous n'aimez pas entendre la vérité [...]

♦ **Bernard Jacot**
Neuchâtel

Bravo à Canal Alpha+

C'est avec la plus grande consternation que j'ai lu la lettre de Philippe Rufener, parue dans le Courrier des lecteurs du samedi 31 août. Comment est-il possible d'écrire avec autant de hargne et autant de contre-vérités au sujet de notre télévision cantonale? Elle a fonctionné durant neuf ans uniquement dans le bas du canton, à la satisfaction d'une large majorité de la population qui ne lui a pas ménagé ses éloges. Or, il a fallu moins d'un an pour que quelques habitants de La Chaux-de-Fonds s'aperçoivent de tous ses vices.

Précisons d'abord que la très modeste subvention communale ne couvre de loin pas les services que cette télévision rend à La Chaux-de-Fonds. Chaque jour, le public est informé de tous les événements qui s'y passent et dans le canton. Ce n'est en aucun cas l'argent du contribuable qui subventionne la partie chrétienne de cette TV régionale et les autorités de La Chaux-de-Fonds ont fait un excellent choix en favorisant à peu de frais la diffusion de Canal Alpha+ dans les Montagnes, contrairement à ce que prétend M. Rufener. Notre commune verse plus de cin-

quante fois plus de subventions pour le sport, le théâtre, les musées, etc., sans que les chrétiens qui y contribuent par leurs impôts, sans forcément approuver tout ce qui se fait, n'élevent la moindre protestation. Or le procès qui est fait par une minorité remuante contre Canal Alpha+ est un méchant procès. M. Rufener voudrait-il que la TV cantonale s'abaisse à passer des films de violence et de pornographie? Est-ce cela qu'il appelle «une véritable télévision régionale»?

Les exemples de TV régionales qu'il cite sont bien mal venus. Canal 9 en Valais et TVRL à Lausanne ne diffusent pas de journal régional quotidien comme Canal Alpha+. D'autre part, il ne s'agit nullement de propagande religieuse. Jamais Canal Alpha+ ne s'est permis de prôner une Eglise plus qu'une autre. J'ai entendu, sur ses ondes, des pasteurs, des curés, des représentants de communautés évangéliques; jamais je n'ai entendu une critique concernant «les autres». Jamais non plus une prétention à la supériorité d'une Eglise sur une autre. Par contre, je n'ai pas toujours été d'accord avec tout ce que j'ai entendu, mais la

diversité des opinions est justement un gage d'impartialité.

Jusqu'à nouvel avis, la Suisse et le canton de Neuchâtel sont non des pays chrétiens, mais des pays englobés et influencés par une longue civilisation judéo-chrétienne. C'est un héritage culturel immense, qu'on le déplore ou qu'on s'en réjouisse. Des hommes comme Marx en ont été influencés et, bien qu'ils en aient renié la forme, ils n'ont pu s'y soustraire complètement. L'éthique chrétienne marque encore profondément nos meilleures lois et on ne saurait s'en distancer sans remettre en question les fondements de notre civilisation, y compris les droits de l'homme dont les prémisses remontent au décalogue. La remarque du chancelier Berberat est excellente, ceux qui ne veulent pas écouter les émissions religieuses ont la liberté de zapper. C'est d'ailleurs ce qu'on nous répond lorsque nous protestons contre certaines émissions de la radio ou de la TV romande, et pourtant, là, nous payons la concession comme chacun.

♦ **Jean-Claude Nicolet**
La Chaux-de-Fonds
(suivent 20 autres signatures)

Une route dangereuse

A l'heure où les restrictions de circulation deviennent de plus en plus drastiques, il est incroyable de constater qu'il existe encore des collèges dont aucune sécurité n'est assurée pour les enfants qui se rendent à l'école. Il s'agit du collège d'Enges, dont le seul tort est d'avoir été construit en dehors de la localité.

La vitesse sur cette route cantonale n'est pas limitée, donc les automobilistes circulent à 80 km à l'heure. Un car postal charge et décharge les enfants quatre fois par jour. De plus, le terrain de jeux et de gymnastique se trouve de l'autre côté de la route. Aucun passage de sécurité ne se trouve à proximité et, plus grave encore, il n'y a aucun trottoir, malgré la votation positive du peuple neuchâtelois au projet financier pour l'entretien des routes, qui comprenait l'établissement d'un trottoir pour les enfants se rendant au collège d'Enges.

Ce collège abrite deux classes d'école primaire, donc des enfants dès 6 ans. J'espère que les autorités compétentes prendront leurs responsabilités avant qu'un accident ne survienne.

♦ **Yvette Meister**
Saint-Blaise

Un éditorial apprécié

Merci M. Sieber! Quel bien j'ai ressenti en lisant votre «Rendez-vous» du samedi 24 août. Je suis certain que des milliers de lecteurs partagent mon sentiment. Merci d'avoir écrit cet excellent éditorial.

C'est encourageant de savoir que des journalistes osent faire connaître leur point de vue comme vous l'avez fait. Continuez svp, en espérant que les politiciens – eux qui possèdent le vrai pouvoir – voudront bien suivre l'exemple de Thierry Béguin. L'immense majorité du peuple est derrière eux. Des signes d'encouragement doivent aussi venir de la base, c'est-à-dire nous tous, me semble-t-il.

♦ **Jacques Ruedin**
Cressier

On n'achète pas son paradis

Concerne: lettre de Philippe Rufener, de La Chaux-de-Fonds, «L'Express» du 31 août 1996.

En réponse à votre lettre publiée dans «L'Express» du samedi 31 août 1996, permettez-moi de faire quelques remarques.

1. Vous parlez des finances de Canal Alpha+ et des dons que font les chrétiens, peut-être devriez-vous lire (ou relire?) votre Bible: on n'achète pas son paradis, c'est un don gratuit de Dieu pour quiconque croit en Jésus-Christ!

2. Mes impôts paient bien d'autres projets avec lesquels je ne suis pas d'accord, et si j'avais le même raisonnement que vous, il y a longtemps que je ne les paierais plus!

3. L'Eren ne reconnaît pas Canal Alpha+ comme reflétant sa position. Sachez, Monsieur, que plusieurs chrétiens (dont je fais partie), engagés dans l'Eglise officielle, ne se reconnaissent pas dans les propos de l'Eren!

4. C'est depuis que le haut du canton reçoit les émissions de Canal Alpha+ que les critiques et attaques sont les plus fortes. Intérêts financiers ou manœuvres politiques?

Ma proposition: arrêter de diffuser sur La Chaux-de-Fonds si ses habitants ne veulent pas zapper.

5. Si vous ne voulez vraiment pas zapper, il vous suffit de vous brancher sur une autre chaîne, mais s'il vous plaît, laissez-nous regarder Canal Alpha+ en paix.

♦ **Sandrine Minguely**
Saint-Blaise

Comme dans une aquarelle de Turner, peu de blanc et beaucoup d'outremer

AUJOURD'HUI

Prévisions pour 14 heures

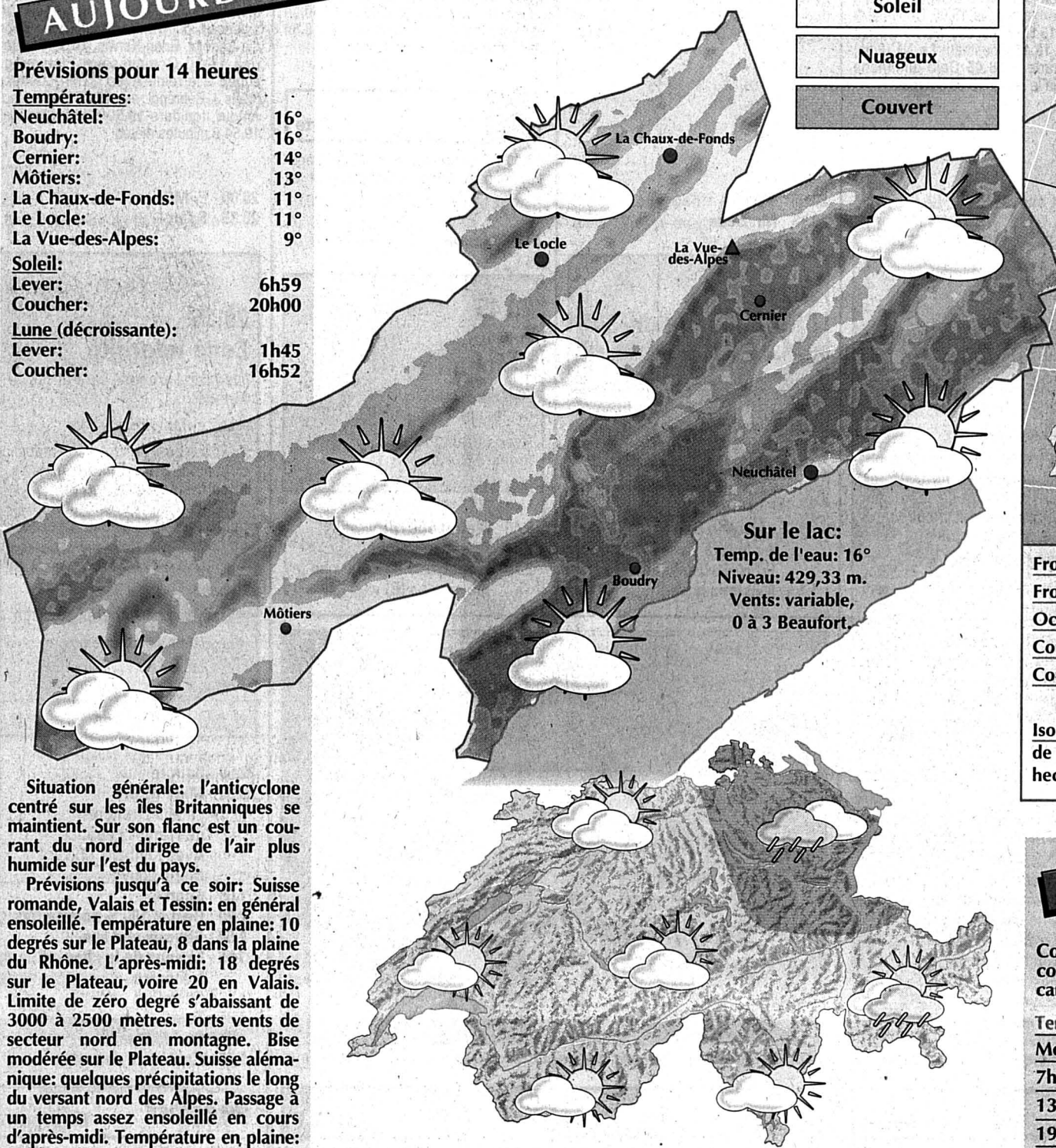
Températures:
 Neuchâtel: 16°
 Boudry: 16°
 Cernier: 14°
 Môtiers: 13°
 La Chaux-de-Fonds: 11°
 Le Locle: 11°
 La Vue-des-Alpes: 9°

Soleil:
 Lever: 6h59
 Coucher: 20h00

Lune (décroissante):
 Lever: 1h45
 Coucher: 16h52

Dominante:

- Soleil
- Nuageux
- Couvert



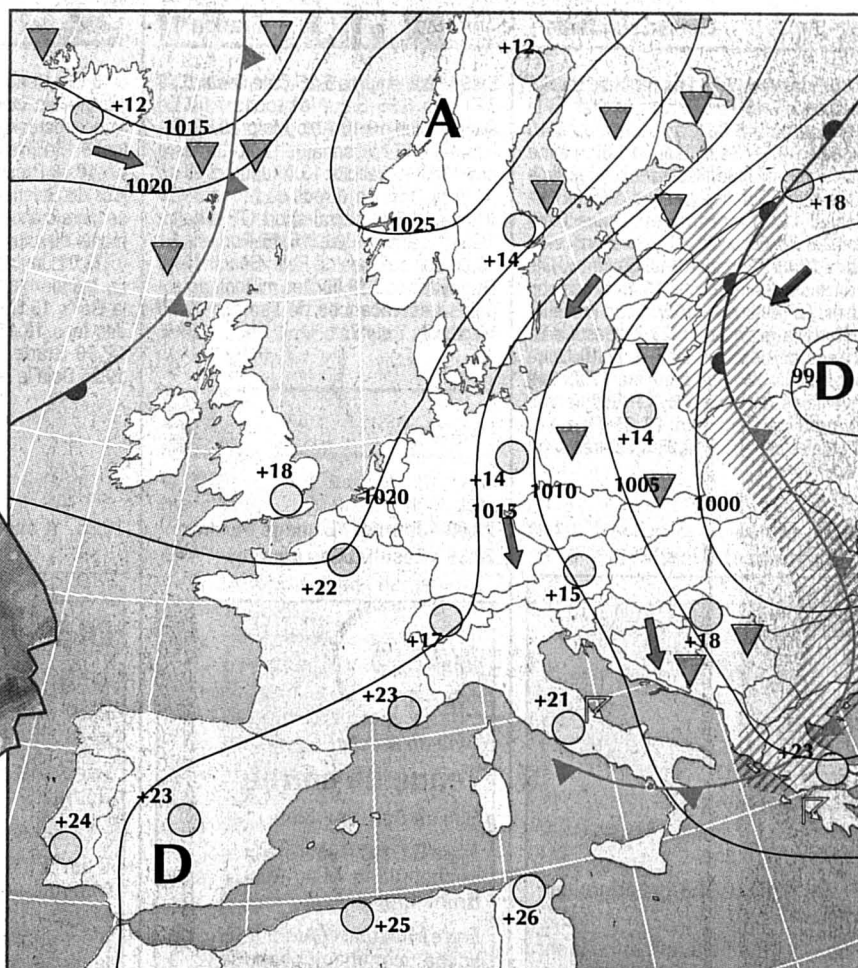
Situation générale: l'anticyclone centré sur les îles Britanniques se maintient. Sur son flanc est un courant du nord dirige de l'air plus humide sur l'est du pays.

Prévisions jusqu'à ce soir: Suisse romande, Valais et Tessin: en général ensoleillé. Température en plaine: 10 degrés sur le Plateau, 8 dans la plaine du Rhône. L'après-midi: 18 degrés sur le Plateau, voire 20 en Valais. Limite de zéro degré s'abaissant de 3000 à 2500 mètres. Forts vents de secteur nord en montagne. Bise modérée sur le Plateau. Suisse alémanique: quelques précipitations le long du versant nord des Alpes. Passage à un temps assez ensoleillé en cours d'après-midi. Température en plaine: 8 degrés le matin, 15 l'après-midi.

Evolution probable jusqu'à mercredi: demain et lundi: ensoleillé, stratus le matin sur le Plateau. Frais. Mardi et mercredi: au nord, nébulosité changeante et quelques pluies. Au sud, ensoleillé, nuageux le long des Alpes avec quelques précipitations.

Infographies Pascal Tissier **L'EXPRESS**
 Sources: Jean-François Rumley, Observatoire cantonal et Keystone.

	Demain	Après-demain	Dans trois jours
En plaine: 16°			
	17°		18°



Front froid

Front chaud

Occlusion

Courant d'air froid

Courant d'air chaud

Isobares: indication de la pression en hectopascals (mbar)
 1015
 1010
 1005

Pluie

Averses

Zone orageuse

Neige

Anticyclone

Dépression

Ciel serein

Ciel nuageux

Ciel couvert

OBSERVATOIRE

Conditions météorologiques communiquées par l'Observatoire cantonal de Neuchâtel (490 m).

Températures	04.09	05.09	06.09
Moyenne	15,9°	13,2°	15,4°
7h30	14,5°	12,0°	11,8°
13h30	16,7°	20,0°	19,1°
19h30	17,3°	18,9°	17,6°
Maximum	19,1°	22,4°	21,3°
Minimum	14,1°	11,1°	11,0°

Précipitations (en mm)	0,0	0,0	0,0

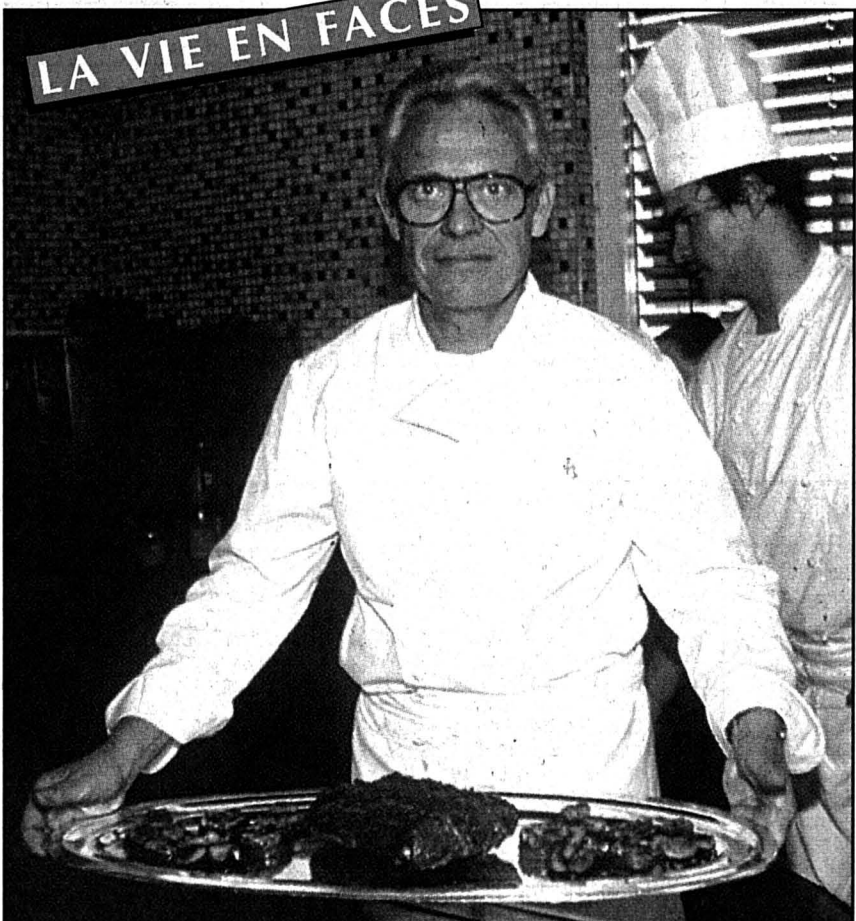
Pression barométrique (en mbar)	7h30	13h30	19h30
	957,6	959,1	959,9
	959,0	959,0	960,0
	958,8	957,8	959,4

TEMPÉRATURES

Hier à 14 heures

En Suisse		
Zurich	beau,	18°
Bâle-Mulhouse	beau,	19°
Berne	beau,	18°
Genève-Cointrin	beau,	20°
Sion	beau,	21°
Locarno-Monti	beau,	21°
Ailleurs en Europe		
Paris	beau,	21°
Londres	beau,	19°
Berlin	peu nuageux,	14°
Moscou	très nuageux,	17°
Athènes	peu nuageux,	29°
Istanbul	beau,	24°
Rome	beau,	25°
Palma	très nuageux,	27°
Lisbonne	beau,	25°
Autres continents		
Jérusalem	temps clair,	30°
Miami	temps clair,	34°
New York	nuageux,	29°
Rio de Janeiro	nuageux,	23°
San Francisco	temps clair,	25°
Bangkok	nuageux,	34°

LA VIE EN FACES



LES TEMPS SONT DURS POUR LES GOURMETS - Fredy Girardet, considéré comme l'un des meilleurs cuisiniers au monde, s'appête à déposer sa toque. A 60 ans, il va remettre, le 1er décembre prochain, son restaurant de Crissier à son chef Philippe Rochat. Durant 30 ans à la tête de l'établissement, Fredy Girardet a reçu des célébrités du monde entier. /ap archives

Clin d'œil

Amour passion entre... Arafat et Netanyahou

Entre Arafat et Netanyahou, ça a été tout de suite le coup de foudre. Depuis leur arrivée en provenance d'Israël, mercredi, ces deux vipères aspic ne se quittent plus et filent le parfait amour dans le vivarium de George, près de la cité antique de Paphos dédiée à Aphrodite, la déesse grecque de l'amour.

- D'ordinaire, elles sont mortelles mais entre elles ça a été tout de suite le grand flash, assure Avinoam Lourie, l'herpétologue qui est venu avec les deux reptiles - dont le nom scientifique est «vipère venimeuse de Palestine» - depuis la réserve animale de Carmel à Haïfa. /ap

HIER A...

ROUGE

... Marin